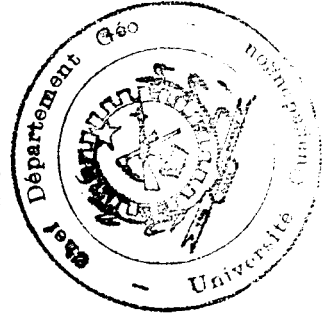


BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons !

Ministère des Enseignements Secondaire,
Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Ouagadougou
F.L.A.S.H.S

Département de Géographie
(Option : Démographie)



Mémoire de Maîtrise

LE TRAVAIL DES ENFANTS A OUAGADOUGOU

Présenté et soutenu par :

THIOMBIANO Bilampo
épouse **GNOUMOU.**

Sous la direction de:

Mme Christine OUEDRAOGO
Ph. D chercheur à l'UERD

Année Universitaire
1996 - 1997

DEDICACE

A mon père que la mort a arraché prématurément à notre affection.

A ma mère.

Vous qui m'avez donné le jour.

A ma tante et mère adoptive.

Vous qui m'avez inscrite à l'école,
vous êtes l'auteur de toutes mes réussites.

A mon époux.

A ma fille.

Vous êtes mon assurance;
c'est de vous que me provient la force qui m'anime à tout moment.

A mes frères et soeurs.

A tous mes parents et amis.

Vos soutiens et encouragements m'ont été d'un apport considérable.

J'espère toujours compter sur vous.

A tous les enfants du Burkina Faso.

Vous êtes l'espoir de tout un peuple.

Que l'avenir vous soit meilleur.

REMERCIEMENTS

Ce travail a pu aboutir grâce aux concours de nombreuses personnes. Qu'il nous soit donné ici l'occasion de leur adresser nos sincères remerciements.

Madame OUEDRAOGO Christine notre directrice de mémoire. C'est principalement grâce à elle que ce travail a pu aboutir. Ses conseils, ses critiques, ses recommandations et son aide précieuse constituent la pierre angulaire de ce mémoire. Au-delà de ce rôle d'encadrement, elle a été comme une mère pour nous par son affection, sa patience et sa disponibilité constante. Qu'elle veuille bien accepter ici nos sincères remerciements.

A tous nos professeurs du département de géographie qui n'ont ménagé aucun effort pour nous assurer un bon encadrement durant nos quatre années de formation.

Au coordonnateur de l'Unité d'Enseignement et de Recherche en démographie et à tout le personnel de la dite institution. Nous remercions particulièrement, M. COMPAORE Georges; M. BANZA Baya; M. YARO Yacouba; M. GUIELLA Georges, Mme YAMEOGO Perpétue; M. GNIMINOU Guillaume, pour leurs conseils et leurs disponibilités.

A M. KOBIANE Jean François de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie pour ses conseils en analyse démographique.

A Mme PIOUHIRI Mariam au ministère des finances pour ses conseils et son aide dans la saisie de ce document.

A Mme ZAMPALIGRE Bintou et M. OUEDRAOGO François de l'Action Social dont les expériences nous ont été d'un apport considérable.

A tous nos collègues du département de géographie pour leur collaboration durant nos années de formation. Nous remercions tout particulièrement, YE Yazoumé; PODA Edouard; OUEDRAOGO Salamata et ROBGO Karima pour leur soutien et leur aide dans la collecte des données.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
TABLE DES MATIERES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES ET CARTES.....	viii
INTRODUCTION.....	1
Première partie: GENERALITES.....	3
Chapitre 1: PROBLEMATIQUE ET CONTEXTE D'ETUDE.....	3
1.1 Problématique.....	3
1.2 Contexte général de l'étude.....	6
 1.2.1 Burkina Faso.....	6
 1.2.2 Ouagadougou.....	15
1.3 Objectifs de la recherche.....	20

Chapitre 2- ETAT DES CONNAISSANCES.....	21
2.1 Travail des enfants et organisations internationales	21
2.2 Travail des enfants et secteur informel.....	26
2.3 Travail des enfants en milieu urbain africain.....	27
2.4 Nature du travail des enfants.....	30
2.5 Causes et conséquences du travail des enfants.....	31
2.6 les questions de méthodes.....	34
Chapitre 3 CADRE CONCEPTUEL ET STRATEGIE DE RECHERCHE.....	38
3.1 Concepts et hypothèses.....	38
3.1.1 Définition des concepts.....	38
3.1.2 Hypothèses de recherche.....	41
3.2 Stratégie de recherche.....	42
3.2.1 Population et échantillon.....	42
3.2.2 Instrument de collecte des données: le questionnaire.....	43
3.2.3 Méthode de collecte des données.....	44
3.2.4 Définition opérationnelle des variables.....	45

3.2.5 Exploitation et méthode d'analyse des données.....	46
3.2.6 Limites de l'enquête.....	47
Deuxième partie: LES RESULTATS.....	49
Chapitre 4 PROFIL DES ENQUETES.....	49
4.1 Caractéristiques générales.....	49
4.2 Structure par âge et sexe des enquêtés.....	50
4.3 Situation familiale des enquêtés.....	52
4.4 Situation scolaire des enquêtés.....	58
4.5 Profil des activités des enquêtés.....	61
4.5.1 Nature de l'activité des enquêtés.....	61
4.5.2 Situation dans l'activité des enquêtés.....	64
4.5.3 Importance du travail des enquêtés.....	67
4.5.4 âge de début d'activé des enquêtés	69

Chapitre 5: TRAVAIL DES ENFANTS, CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES FAMILLES ET SCOLARISATION.....	72
5.1 Travail des enfants et polygamie.....	72
5.2 Travail des enfants et nombre d'enfants des familles.....	75
5.3 Travail des enfants et rang dans la fratrie.....	78
5.4 Travail des enfants et situation économique des parents.....	79
5.5 Travail des enfants et scolarisation.....	84
5.6 Travail des enfants et cadre géographique.....	89
PERSPECTIVES ET CONCLUSION GENERALE	96
BIBLIOGRAPHIE.....	100

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1.1 : Répartition de la population du Burkina Faso par âge et sexe.
- Tableau 1.2 : Population des provinces selon la densité.
- Tableau 1.3 : Répartition de la population de Ouagadougou par âge et sexe.
- Tableau 3.1 : Répartition des enquêtés par secteur d'enquête.
- Tableau 4.1 : Rapport de masculinité par âge des enquêtés.
- Tableau 4.2 : Structure par âge et sexe des enquêtés.
- Tableau 4.3 : Situation parentale des enquêtés.
- Tableau 4.4 : Répartition des enquêtés selon le séjour.
- Tableau 4.5 : Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale du père.
- Tableau 4.6 : Répartition des enquêtés dont les parents ne sont pas ensemble selon la situation matrimoniale de la mère.
- Tableau 4.7 : Répartition des enquêtés selon la situation de résidence des parents.
- Tableau 4.8 : Répartition des enquêtés selon le lieu de résidence des parents
- Tableau 4.9 : Répartition des enquêtés selon la situation scolaire par sexe.
- Tableau 4.10 : Répartition des enquêtés n'ayant jamais été à l'école selon le motif de la non-scolarisation.
- Tableau 4.11 : Répartition des enquêtés selon le type d'activité par sexe.
- Tableau 4.12 : Répartition des enquêtés selon la situation dans l'activité par sexe.
- Tableau 4.13 : Répartition des enquêtés selon la situation dans l'activité par âge et sexe.
- Tableau 4.14 : Répartition des enquêtés selon la durée du travail journalier par sexe
- Tableau 4.15 : Répartition des enquêtés selon le nombre de jours de travail par semaine par sexe
- Tableau 4.16 : Répartition des enquêtés selon l'âge de début d'activité par sexe.
- Tableau 5.1 : Répartition des enquêtés par sexe selon la situation matrimoniale du père.
- Tableau 5.2 : Répartition des enquêtés selon le nombre d'épouses du père.
- Tableau 5.3 : Répartition des enquêtés selon le rang de la mère .
- Tableau 5.4 : Répartition des enquêtés selon le nombre d'enfants de la mère.
- Tableau 5.5 : Répartition des enquêtés selon le nombre d'enfants du père.
- Tableau 5.6 : Répartition des enquêtés selon le rang dans la fratrie par sexe.
- Tableau 5.7 : Répartition des enquêtés par sexe selon la profession du père.
- Tableau 5.8 : Répartition des enquêtés selon le statut professionnel du père.
- Tableau 5.9 : Répartition des enquêtés selon la profession de la mère .
- Tableau 5.10 : Répartition des enquêtés selon le statut professionnel de la mère .
- Tableau 5.11 : Répartition des enquêtés scolarisés selon leur classe fréquentée
- Tableau 5.12 : Répartitions enquêtés selon le niveau scolaire par sexe .
- Tableau 5.13 : Répartition des enquêtés scolarisés selon leur période d'activité dans l'année.
- Tableau 5.14 : Répartition des enquêtés selon leur choix entre l'école et le travail et le motif.
- Tableau 5.15 : Répartition des enquêtés selon le secteur d'habitation.
- Tableau 5.16 : Répartition des enquêtés selon la province d'origine.
- Tableau 5.17 : Répartition des enquêtés selon la durée de résidence à Ouagadougou par sexe.

LISTE DES FIGURES ET CARTES

Figure 1: Structure par âge et sexe de la population du Burkina Faso.

Figure 2: Répartition des enquêtés selon le type d'activité.

Figure 3: Répartition des enquêtés selon la situation dans l'activité.

Figure 4: Répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale des pères.

Figure 5: Répartition des enquêtes selon le nombre d'enfants du père.

Figure 6: Répartition des enquêtes selon le rang dans la fratrie.

Figure 7: Choix des enquêtés entre l'école et le travail.

Carte 1: Burkina Faso: Division Administrative

Carte 2: Ouagadougou: Découpage Administratif

INTRODUCTION

Dans la plupart des pays du Tiers-Monde, les enfants entrent très tôt en activité. Cependant, la contribution des enfants aux activités de production n'est pas très souvent prise en compte.

En effet la question du travail des enfants a attiré très peu l'attention des chercheurs.

La plus grande partie des études sur le travail porte sur les activités rémunérées des adultes.

Très peu de chercheurs se sont intéressés essentiellement aux activités des enfants.

Pourtant nous savons que dans nos sociétés les enfants entrent très tôt en activité tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Il suffit d'une petite attention pour nous rendre compte que les enfants s'affairent à toutes sortes d'activités productives. Pourtant les statistiques officielles ne font pas cas de cette contribution des enfants.

Nous nous proposons d'examiner, dans le cadre de cette recherche, les facteurs qui déterminent le travail des enfants en milieu urbain. Pour cela nous nous intéressons au cas particulier de la ville de Ouagadougou. Le choix de Ouagadougou tient au fait que c'est là où le travail rémunéré des enfants est le plus développé du fait de son statut de capitale d'Etat.

Ce mémoire se présente en deux parties .

La première partie comporte trois chapitres.

Avant d'aborder l'étude du travail des enfants, il nous semble essentiel de présenter la problématique et le contexte général de l'étude. Ce premier chapitre nous paraît capital dans la compréhension du sujet.

L'état des connaissances nous permettra de faire le point des recherches antérieures sur la question. C'est l'objet du second chapitre

Dans le troisième chapitre, nous ferons une définition des hypothèses de recherche et des concepts qui seront utilisés dans l'étude. Il sera aussi présenté la méthodologie de recherche.

La deuxième partie consacrée à l'analyse des données comporte deux chapitres, soit les chapitres 4 et 5.

Dans le quatrième chapitre, nous tenterons de faire un profil des activités des enfants à Ouagadougou.

Le cinquième et dernier chapitre sera consacré à l'étude des relations entre le travail des enfants et les caractéristiques socio-démographiques et économiques des familles ainsi que la scolarisation. Nous examinerons également le travail des enfants en rapport avec leur cadre géographique.

Nous terminerons notre étude par une conclusion générale tout en essayant de dresser des perspectives.

PREMIERE PARTIE : GENERALITES

Chapitre1 **PROBLEMATIQUE ET CONTEXTE D'ETUDE**

INTRODUCTION

Dans ce chapitre nous présenterons la problématique et le contexte général de l'étude. Nous définirons également les objectifs de recherche. Ceci nous permettra de mieux situer le sujet de recherche.

1.1 PROBLEMATIQUE

Le travail des enfants est un phénomène très ancien. Dans presque toutes les sociétés, les enfants travaillent d'une façon ou d'une autre mais l'intensité et la nature de leur travail varient selon la structure de l'économie et selon le niveau et le rythme de développement.

Dans les pays développés, au début de l'industrialisation, au XIXe siècle, les enfants fournissaient une part considérable de la main d'oeuvre dans les industries naissantes.

De nos jours même si le travail des enfants a été considérablement réduit, il subsiste tout de même encore. En 1993 le Bureau International du Travail (B.I.T.) estimait à deux millions les enfants au travail dans ces pays. Ce qui prouve que le travail des enfants est encore en pratique dans ces pays développés.

Par contre dans les pays en développement, le travail des enfants est beaucoup répandu. Selon le B.I.T., plus de 95% des travailleurs enfants se trouvent dans les pays en développement. En chiffres absolus, l'Asie est la région la plus concernée par le travail des enfants (plus de la moitié des travailleurs enfants s'y trouvent). En Inde par exemple, l'estimation la plus récente chiffre le nombre des travailleurs enfants à 44 millions . Toutefois en chiffres relatifs c'est-à-dire en proportion du nombre total des enfants, c'est l'Afrique qui l'emporte (dans certains pays plus de 60 % des enfants de moins de 15 ans sont en activité). Au Nigeria par exemple les travailleurs enfants sont estimés à 12 millions.

Jusqu'à une époque récente, dans les pays en développement en général et en Afrique en particulier, le travail des enfants s'identifiait à une activité non rémunérée (agricole, artisanale, domestique ou commerciale) exécutée dans le cadre familial. Ce travail n'était pas

nuisible à l'enfant; bien au contraire il favorisait la transmission du savoir-faire des parents aux enfants et faisait partie du processus de socialisation de ces derniers.

Le travail loin d'être une source d'exploitation des enfants était alors un moyen d'éducation et de formation de ces derniers. Ce travail n'était pas très contraignant pour l'enfant et favorisait son développement mental et psychologique.

De nos jours, les données ont changé, les enfants travaillent de plus en plus en dehors du cadre familial et de la protection parentale, soit comme salarié (domestiques) soit comme apprentis dans des petits ateliers, soit comme indépendants (vendeurs , cireurs de chaussures, colporteurs). Au Burkina Faso, 69,6 % des enfants de 10 à 14 ans étaient au travail en 1991 (B.I.T.) ce qui représente une proportion assez considérable.

Le phénomène du travail des enfants est surtout remarquable dans les centres urbains où le secteur informel est le plus développé. Nous nous intéressons précisément au cas de la ville de Ouagadougou. Ces dernières années, l'accroissement des travailleurs enfants est très sensible dans le centre urbain de Ouagadougou. Il suffit de traverser les quartiers de la ville pour le constater. Ces enfants exercent surtout dans le secteur informel.

Ils ne font pas toujours l'objet d'attention, mais ils nous rendent de multiples services. A ceux-ci s'ajoutent ceux qui travaillent comme apprentis dans de petits ateliers ou comme domestiques qui sont moins visibles. Ils travaillent souvent dans des conditions nuisibles à leur santé, leur développement mental et physique. Ils sont exposés à tous les dangers de la rue.

Les travailleurs enfants ne bénéficient d'aucune protection, travaillant très souvent dans le secteur non structuré difficile à contrôler. Ils ne bénéficient pas non plus de la protection juridique puisque très souvent ils travaillent dans des conditions illégales. En plus, les activités exercées par les enfants sont très souvent exclues du champ d'application des dispositions légales régissant l'âge minimum d'admission à l'emploi ou des conditions des enfants adolescents.

Sur le plan statistique, le travail des enfants est rarement pris en compte.

En effet, l'une des pratiques statistiques les plus répandues consiste à considérer la participation des individus aux activités de production uniquement à partir de

l'âge de 15 ans (âge minimum reconnu par le BIT). Les informations sur l'activité économique des individus de moins de 15 ans sont par conséquent très rares.

Au Burkina Faso par contre, compte tenu du contexte socio-économique, pays à économie agro-pastorale où les enfants constituent une main d'oeuvre importante, l'âge retenu par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (I.N.S.D) pour l'entrée en activité est de 10 ans. C'est l'âge retenu dans l'enquête démographique de 1991. Pourtant nous savons que dans nos sociétés, l'enfant entre en activité plus tôt que cela (souvent dès l'âge de 6 - 7 ans).

Le travail des enfants est quelque peu négligé voire ignoré alors que des études ont prouvé l'importance de l'activité des enfants dans l'organisation économique des ménages.

Il est vrai que les programmes en direction des enfants en général sont nombreux et variés (santé, nutrition, éducation). Toutefois, nous pouvons souligner l'extrême rareté de ceux concernant l'enfant en tant que travailleur. C'est pourtant un problème pertinent et d'actualité. Très souvent le travail des enfants est mal perçu par l'opinion publique surtout dans les centres urbains. Il est synonyme de délinquance et symbole de tous les maux que l'on reproche à la ville. Tout en ne niant pas qu'il puisse y avoir des problèmes importants dans les milieux de travail des enfants, cette image ne nous semble pas refléter la réalité des travailleurs enfants dans la ville de Ouagadougou.

Nous nous proposons d'apporter notre modeste contribution à la connaissance du travail des enfants en nous intéressant au cas particulier de Ouagadougou.

1.2- CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

1.2.1- BURKINA FASO

Situation géographique

Situé au coeur de l'Afrique occidentale dans la boucle du Niger, le Burkina Faso est un pays sahélien qui s'étend sur une superficie de 274 200 km². Son territoire s'étend entre le 9ème et le 15ème degré de latitude Nord et les longitudes 2° 20' Est et 5° 30' Ouest.

Pays continental et totalement enclavé, le Burkina Faso a des frontières communes avec six Etats (carte n°1).

- le Mali au Nord et à l'Ouest ;
- le Niger à l'Est ;
- le Bénin, le Togo et le Ghana au Sud ;
- la Côte d'Ivoire au Sud-Ouest.

Sur le plan administratif le pays était initialement divisé en 30 provinces, 300 départements et 7 282 villages. Son territoire vient de subir un nouveau découpage administratif et compte à présent 45 provinces.

La province est dirigée par un haut commissaire, le département par un préfet et le village par un chef de village. Chaque chef lieu de province est érigé en commune dirigée par un maire élu.

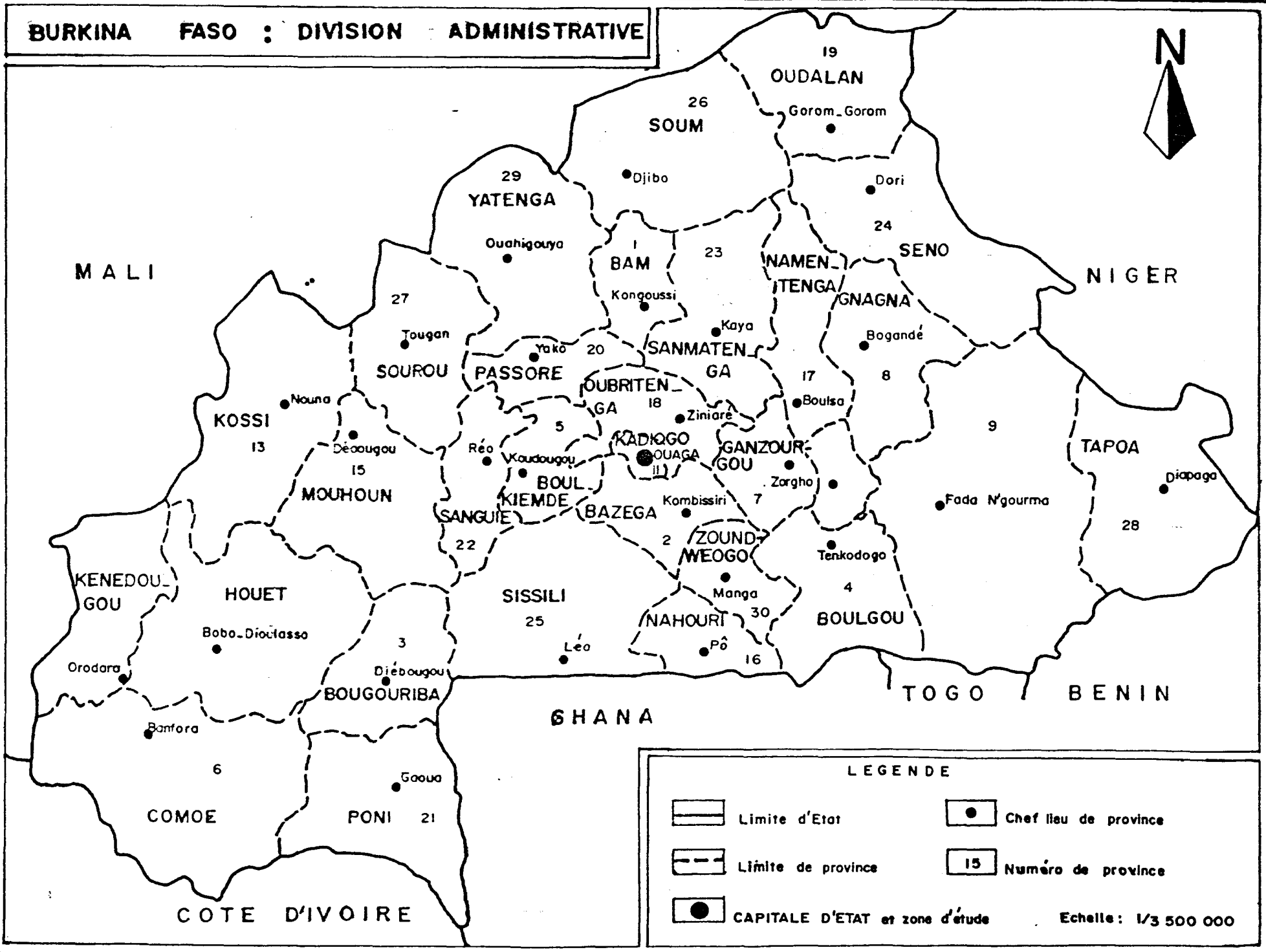
Le climat de type Soudano-Sahélien est caractérisé par deux saisons: une longue saison sèche de Novembre à Mai et une courte saison de pluie de Juin à Octobre.

La pluviométrie annuelle diminue du sud-ouest (1300 mm) vers le nord-est(500 mm) en même temps que la saison sèche s'allonge. La pluviométrie annuelle de la partie centrale (zone d'étude) du pays se situe entre 900mm et 600 mm.

Le pays est ainsi divisé en trois zones climatiques:

- la zone soudanienne au sud du 11ème parallèle;
- la zone soudano-sahélienne située entre les 11è et 14è parallèles;
- la zone sahélienne au-delà du 14è parallèle.

BURKINA FASO : DIVISION ADMINISTRATIVE



Source: I.G.B.

. Situation démographique

D'après l'Enquête Démographique de 1991, le Burkina Faso compte une population de 9 190 791 habitants avec un taux brut de natalité (TBN) ¹ de 45,2 ‰ et le taux brut de mortalité (TBM) ² de 16,4 ‰. L'espérance de vie à la naissance (nombre moyen d'années à vivre par un individu considéré à la naissance) est de 52,2 années ³.

La population se caractérise par son extrême jeunesse. Les moins de 15 ans représentent 49,6% de la population totale. L'âge moyen est de 21,4 ans tandis que l'âge médian est de 15,2 ans. La population âgée (+ 65 ans) ne représente que 3,6 % de la population totale.

La structure par sexe révèle que 48,9 % de la population est de sexe masculin contre 51,1 % de sexe féminin. On constate donc une supériorité numérique des femmes. Le rapport de masculinité à la naissance est de 103.

Ce rapport numérique entre les deux sexes n'est pas uniforme aux différents âges. Le tableau 1.1 montre que si à 0-9 ans il y a un certain équilibre, il n'en est pas de même pour les autres groupes d'âges. En effet entre 5 et 19 ans on note une légère supériorité numérique du sexe masculin, alors qu'à partir de 20 ans et jusqu'à 49 ans il y a un important déficit masculin imputable peut-être à l'émigration qui touche beaucoup plus les hommes.

Aux âges avancés (65 ans et plus), on constate un déficit féminin. Ce qui semble anormal car en général cette tranche d'âge connaît une surmortalité masculine. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que dans nos sociétés l'âge n'est pas toujours connu avec précision. On pourrait avoir rajeuni les personnes de sexe féminin ou vieilli les personnes de sexe masculin. Cela pourrait aussi s'expliquer par une surmortalité féminine très ancienne.

¹ TBN : Rapport entre le nombre de naissances vivantes au cours d'une année et la population totale en milieu d'année.

² TBM : Rapport entre le nombre total de décès au cours d'une année et la population totale en milieu d'année.

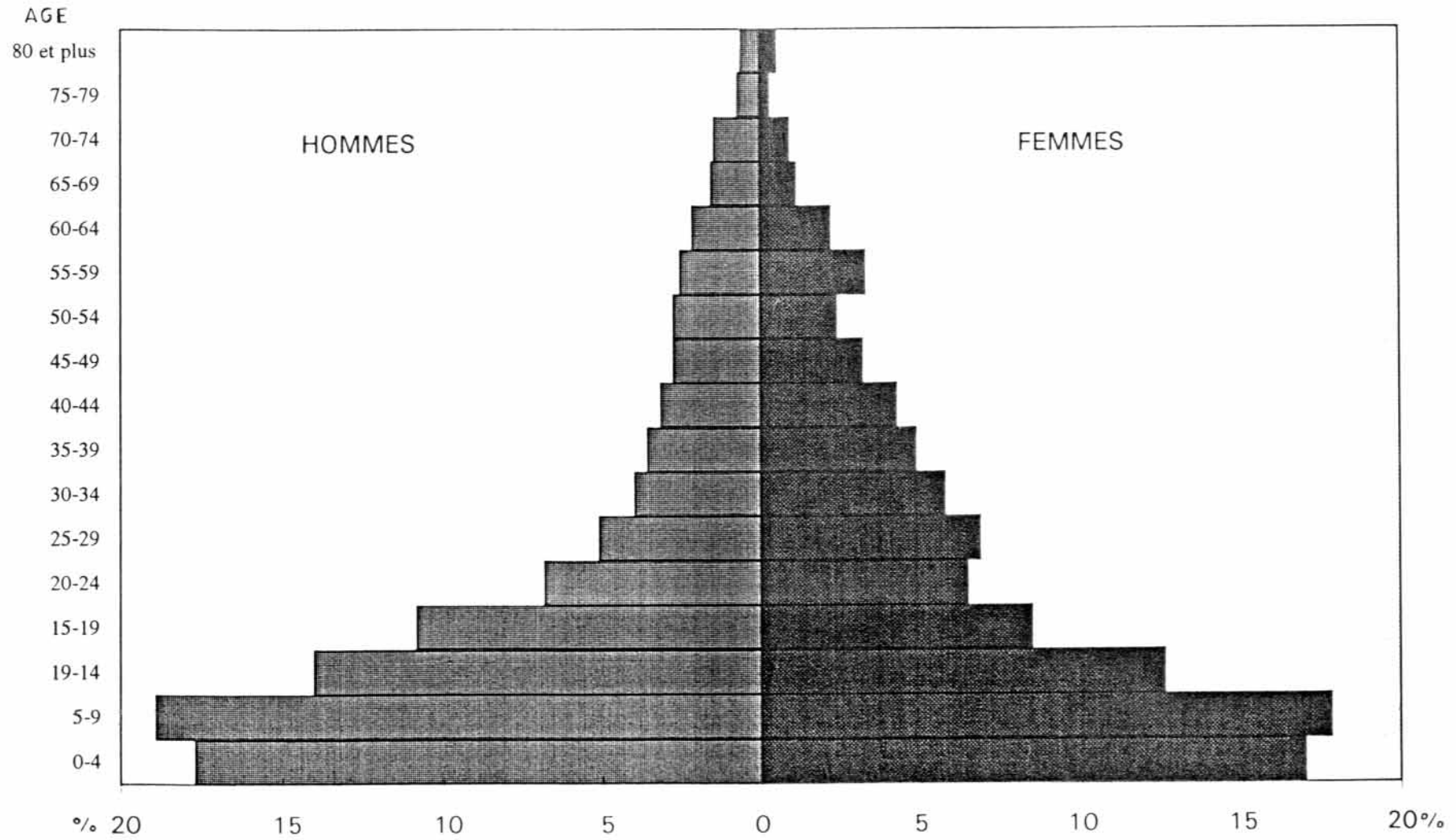
³ Données de l'enquête démographique de 1991.

Tableau 1.1 REPARTITION DE LA POPULATION DU BURKINA PAR
AGE ET SEXE

groupe d'âges	masculin	féminin	ensemble	rap masc	proport° sexe M	proport° sexe F	proport° ensem
0-4	796093	796631	1592724	100	17.7	17.0	17.3
5-9	849637	837895	1687532	101	18.9	17.8	18.4
10-14	630542	590398	1220940	107	14.0	12.6	13.3
15-19	483143	401000	884143	121	10.8	8.5	9.6
20-24	304627	306179	610816	100	6.8	6.5	6.7
25-29	228221	322887	551108	71	5.1	6.9	6.0
30-34	180292	270755	451047	67	4.0	5.8	4.9
35-39	163644	230450	394094	71	3.6	4.9	4.3
40-44	143680	199640	343320	72	3.2	4.3	3.7
45-49	126218	152086	278304	83	2.8	3.2	3.0
50-54	127115	112886	240001	113	2.8	2.4	2.6
55-59	114336	154793	269129	74	2.6	3.3	2.9
60-64	100311	102501	202812	98	2.2	2.2	2.2
65-69	71449	52027	123476	137	1.6	1.1	1.3
70-74	67188	43222	110410	155	1.5	0.9	1.2
75-79	29768	15545	45313	192	0.7	0.3	0.5
80+	28252	21676	49928	130	0.6	0.5	0.5
ND	47637	88067	135704	54	1.1	1.9	1.5
Total	4492153	4698638	9190791	96	100	100	100

Source : Enquête démographique 1991 (I.N.S.D).

Figure 1 : STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION
BURKINA FASO, 1991



La pyramide des âges de la population (figure 1) nous révèle les caractéristiques suivantes:

- une prédominance des jeunes qui se traduit par une base large de la pyramide due à la forte natalité (45,2 ‰);
- un déficit masculin entre 20 et 50 ans, se traduisant par un creux du côté gauche et dont la cause est probablement l'émigration qui touche beaucoup les hommes (sur 100 émigrés, 71 sont de sexe masculin contre 29 de sexe féminin);
- un rétrécissement rapide du sommet révélant la faible proportion des personnes âgées imputable à la forte mortalité (taux brut de mortalité 16,6 ‰).

La répartition de la population présente des disparités notables. La densité moyenne est de 33,5 habitants au km². Mais cette densité varie selon les provinces. Certaines provinces sont fortement peuplées avec des densités élevées. Il s'agit notamment du Kadiogo (558 habitants au km²), du Kouritenga (140 habitants au km²) et du Bulkiemdé (95 habitants au km²).

Les densités les plus faibles sont celles des provinces de l'Oudalan (12,3 habitants au km²), de la Tapoa (12,7 habitants au km²), du Gourma (13,2 habitants au km²), de la Comoé (16,1 habitants au km²) et du Soum (16,3 habitants au km²). On peut remarquer que ces provinces de faible densité sont soit désertiques (Oudalan, Soum), soit de grande superficie (Gourma, Comoé, Tapoa).

Tableau 1.2 - POPULATION DES PROVINCES SELON LA DENSITE

province	masculin	féminin	superficie km2	densité 1991
Bam	85632	87884	4017	43.2
Bazéga	167998	1841106	5313	66.3
Bougouriba	118121	124865	7087	34.3
Boulgou	226824	239021	9033	51.6
Boulkiemdé	177238	216662	4138	95.2
Comoé	144131	151952	18393	16.1
Ganzourgou	104267	119288	4087	54.7
Gnagna	134822	137381	8600	31.7
Gourma	171320	179016	26613	13.2
Houet	356492	368611	16672	43.5
Kadiogo	331128	321249	1169	558.1
KénéDougou	80561	81449	8307	19.5
Kossi	195617	193743	13171	29.5
Kouritenga	110257	116803	1627	139.6
Mouhoun	161830	167285	10442	31.5
Nahouri	57326	61818	3843	31
Namentenga	103883	110681	7755	27.7
Oubritenga	156375	172307	4693	70
Oualan	60823	62672	10046	12.3
Passoré	112398	119880	4078	57
Poni	127739	130908	10361	25
Sanguié	114696	119383	5165	45.3
Sanmatenga	201263	203300	9123	44.3
Séno	134737	135155	13473	20
Sissili	149514	148084	13736	21.7
Soum	108553	109419	13350	16.3
Sourou	157189	156166	9487	33
Tapoa	93736	94049	14780	12.7
Yatenga	267113	291205	12292	45.4
Zoundwéogo	80570	94596	3453	50.7
Burkina Faso	4492153	4698638	274310	33.5

Source: Enquête démographique 1991 (I.N.S.D)

Le Burkina Faso est depuis longtemps un pays de migrations aussi bien internes, qu'externes. La majorité des migrants internes se dirige vers le milieu rural (66 %) mais le milieu urbain connaît aussi un afflux important de migrants. Principalement les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso qui accueillent plus de la moitié des migrants provenant de l'exode rural.

Les migrations externes sont dirigées vers les pays côtiers: Ghana, Côte d'Ivoire, Togo et Gabon, mais aussi vers le Mali et le Niger.

. Situation socio-économique

Le Burkina Faso est un pays enclavé et ses communications par voie maritime s'opèrent essentiellement par le port de Lomé au Togo, le port d'Abidjan en Côte d'Ivoire et ces dernières années par les ports de Téma et d'Accra au Ghana et celui de Cotonou au Bénin.

Comme tous les pays sahéliens, il est confronté à de graves difficultés telles que: la détérioration des termes de l'échange, les contraintes naturelles (sécheresse, intensification de la désertification...), les problèmes urbains auxquelles vient s'ajouter depuis Janvier 1994 la dévaluation du franc CFA avec tous les problèmes socio-économiques qu'elle engendre.

L'économie du pays est basée sur l'agriculture dont la valeur ajoutée représente 30% du Produit Intérieur Brut et occupe 75% de la population active. Le secteur primaire représente plus de 90 % des recettes d'exportation. Les principaux produits d'exportation sont les produits végétaux (coton, oléagineux, légumes) et animaux (bétail, viande, peaux).

L'industrie est très peu développée. Les principales industries sont: l'industrie sucrière, les minoteries, les brasseries, les industries textiles, quelques industries de transformation.

Selon l'enquête démographique de 1991, le niveau de chômage est relativement faible dans l'ensemble du pays. Seulement 1% de la population active de 10 ans et plus est touchée par le chômage. Ce faible niveau cache d'énormes disparités: 9% des actifs sont au chômage en milieu urbain. A Ouagadougou le taux de chômage atteint 13 %. Il est de 10 % à Bobo-Dioulasso. Mais il faut souligner que ces chiffres ne tiennent pas compte du chômage saisonnier pourtant important surtout en milieu rural. En effet les paysans restent inactifs pendant la saison sèche appelée saison morte justement pour cette raison.

Sur le plan urbain, le pays compte 18 villes dont les plus importantes sont Ouagadougou la capitale politique, Bobo-Dioulasso la capitale économique, Koudougou, Ouahigouya et Banfora. La population urbaine était de 1 287 285 habitants en 1991 contre 1 009 978 en 1985 soit un taux d'urbanisation de 14 % entre 1985 et 1991. Ce taux était de 13,4

pour la période 1975-1985. Par rapport aux pays de la sous région qui ont des taux entre 30% et 45%. Le Burkina Faso apparaît comme un pays faiblement urbanisé.

Si le taux d'urbanisation a connu une légère augmentation, le rythme d'urbanisation par contre a connu une légère baisse soit 4,5 % au cours de la période 1985-1991 contre 10,8 % entre 1975 et 1985.

Cependant en considérant le rythme de croissance des différents centres, il se dégage un réel dynamisme démographique. Ce qui n'est pas sans poser de problèmes au pays: problèmes d'emploi, de santé, d'éducation, de logement etc. En plus la ville demande beaucoup d'investissement. La satisfaction des besoins des villes (eau potable, électricité, infrastructures scolaires, infrastructures sanitaires, infrastructures diverses) provoque des dépenses considérables à l'Etat. Plus de 80 % des recettes de l'Etat sont dépensées en ville.

En outre il existe un écart entre les villes de Ouagadougou et Bobo et le reste des villes burkinabè d'une part et d'autres part une disparité entre ville et campagne. Ouagadougou et Bobo dominent l'ensemble du système urbain par le niveau de leur équipement et par leurs activités industrielles et tertiaires. Ce déséquilibre ne favorise pas un développement économique du pays. Les villes secondaires ne disposent pas d'infrastructures socio-économiques leur permettant de jouer leur rôle de pôle de développement régional.

Néanmoins ces dernières années, un effort important est réalisé avec la mise en place d'une politique de développement urbain. Les villes moyennes font l'objet de projet de développement. Ce projet en exécution devrait doter les villes moyennes d'un minimum d'infrastructures nécessaire à la ville. Ce qui leur permettra de jouer leur rôle le pôle de développement régional.

Les niveaux de scolarisation et d'alphabétisation du Burkina Faso figurent parmi les plus faibles de la sous-région. Selon les statistiques de la rentrée scolaire 1993/1994, le pays comptait un taux de scolarisation de 33,85%. Ce taux est plus faible chez les filles que chez les garçons. En effet les garçons représentent 61% de l'effectif total et sont scolarisés à 40% tandis que les filles ne représentent que 39% de l'effectif total et sont scolarisées à 27%.

Le taux d'alphabétisation national est d'environ 16%. Cependant, il varie selon le sexe et le milieu de résidence. En effet le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes (27%) que chez les femmes (10%). Il est également plus élevé en milieu urbain (48,1 %) qu'en milieu rural (9,7 %).

Mais il faut souligner que ces taux cachent d'énormes disparités. Car à côté des provinces fortement scolarisées comme le Kadiogo(86,01 %°), figurent des provinces très faiblement scolarisées comme la Gnagna (11,69 %).

Ces dernières années le Ministère de l'enseignement de base expérimente de nouvelles formules éducatives en vue d'augmenter les taux de scolarisation. Il s'agit du système des classes à double vacation, des classes multigrades, des écoles satellites et des centres d'éducation de base non formel.

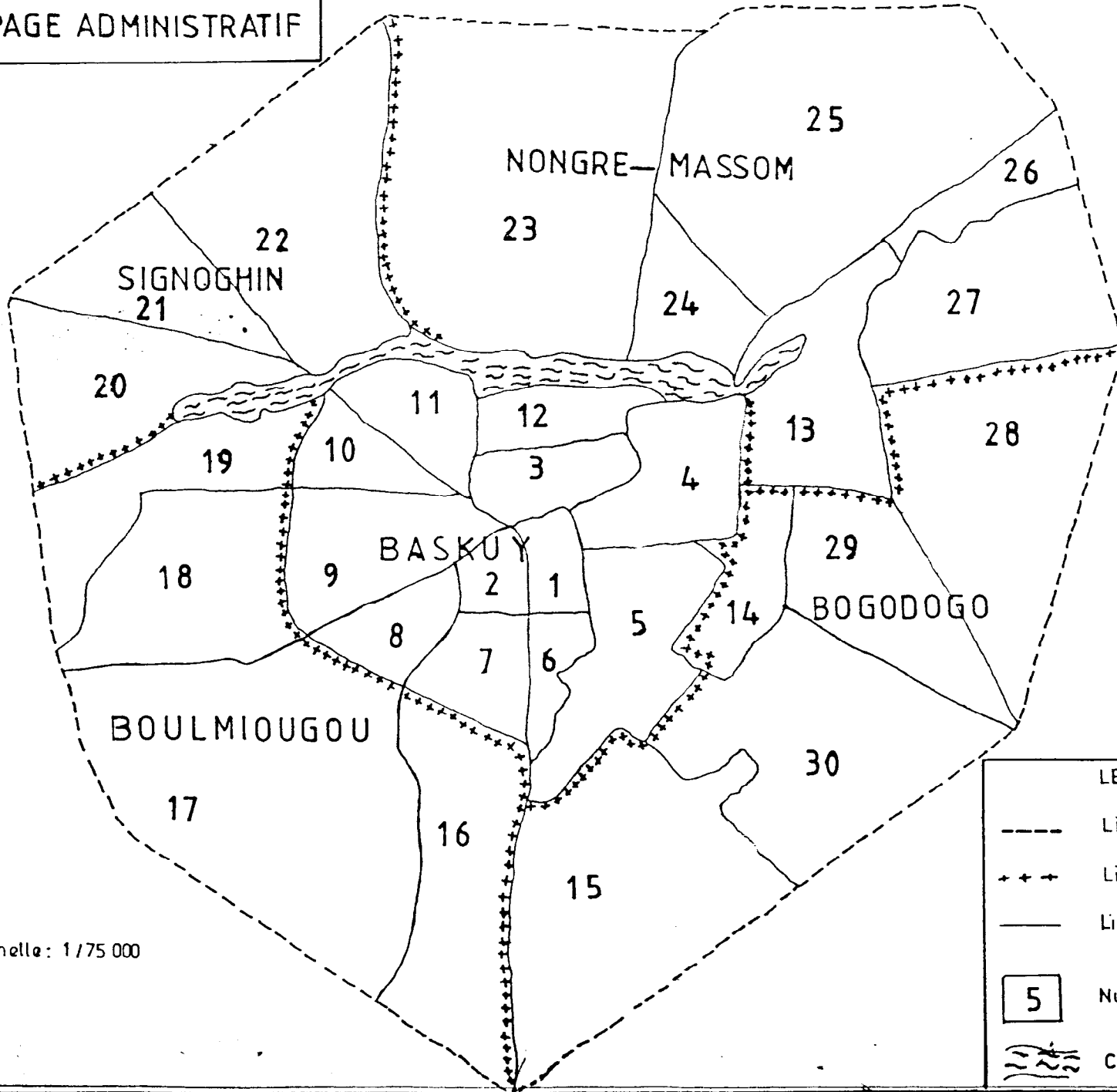
1.2.2- OUAGADOUGOU

Ouagadougou, capitale du Burkina Faso se situe dans la province du Kadiogo. La ville compte 30 secteurs et 17 villages répartis entre cinq communes (carte n°2) qui sont:

- la commune de Baskuy constituée par les secteurs 1 à 12;
- la commune de Bogodogo qui regroupe les secteurs 14, 15, 28, 29, 30, et les villages Balkuy et Yamtenga;
- la commune de Boulmiougou qui comporte les secteurs 16, 17, 18, 19, en plus des villages Sandogo, Zongo, Zagtouli et Boâssa;
- la commune de Nongre-Massom avec les secteurs 13, 23, 24, 25, 26, 27 et les villages Sakula, Polesgo, Dumtenga, Nyonko II et Soguedin;
- la commune de Signoghin qui regroupe les secteurs 20, 21, 22 et les villages Bassinko, Bassighin, Yagma, Dar salam, Kamboincin.

Chaque commune est dirigée par un maire et l'ensemble est supervisé par le maire central de Ouagadougou.

OUAGADOUGOU :
 DECOUPAGE ADMINISTRATIF



Echelle: 1/75 000

LEGENDE	
	Limite de la ville
	Limite de commune
	Limite de secteur
	Numéro de secteur
	Cours d'eau

La ville a connu ces dernières années une expansion tant numérique que spatiale. D'une superficie de 6 000 ha en 1960, en 1984, la zone d'action du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain concernait 10 565 ha. Cette évolution spatiale est imputable à la naissance des quartiers spontanés qui abritent des populations soit en quête de parcelles d'habitation soit provenant de l'exode rural.

Plus de la moitié de la population urbaine vit à Ouagadougou. Sa croissance démographique est due à l'effet conjugué de l'accroissement naturel de sa population et surtout de l'exode rural qui représente 54,6% de sa population. Son taux de croissance est supérieur à 8%.

Sa population est passée de 441 514 habitants en 1985 à 634 479 habitants en 1991 soient un taux d'urbanisation de 97,3 entre 1985 et 1991. Le rythme d'urbanisation est de 6,8 pour la même période. Ce qui montre un certain déséquilibre entre l'accroissement urbain et le rythme d'urbanisation. Il subsiste encore à Ouagadougou des habitudes de vie rurale (activités agricoles, élevage...). La plupart des quartiers périphériques sont dépourvus d'infrastructures caractérisant la vie urbaine (électricité, eau potable...).

La structure par âge et sexe de la population de la ville se caractérise par:

- une population jeune: les moins de 15 ans représentent 43,59% de la population totale;
- la plus faible proportion d'individus âgés de 65 ans et plus (1,86%) imputable en partie au retour des personnes âgées au village;
- un rapport de masculinité élevé (108,22) consécutif à l'exode rural qui amène des jeunes actifs ruraux de sexe masculin surtout vers la capitale.

Tableau 1.3 REPARTITION DE LA POPULATION DE
OUAGADOUGOU PAR AGE ET SEXE.

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
0-4	43913	41570	85483
5-9	49018	51800	100818
10-14	44125	46149	90274
15-19	41709	37293	79002
20-24	36420	29275	65695
25-29	23444	25619	49063
30-34	19238	19736	38974
35-39	16861	16419	33280
40-44	13021	12422	25443
45-49	8730	9369	18099
50-54	8861	4347	13208
55-59	5776	7226	13002
60-64	3833	3364	7197
65-69	2138	2412	4550
70-74	1937	2003	3940
75-79	661	919	1580
80 +	768	900	1668
N D	1672	1531	3203
Total	322 125	312 354	634 479

Source: Enquête Démographique 1991 (I.N.S.D)

Le taux de fécondité à Ouagadougou, bien qu'élevé (6,2 enfants par femme), est cependant inférieur à la moyenne nationale (6,9 enfants par femme). On constate en outre que le taux de mortalité est le plus faible du pays, en raison peut-être des infrastructures socio-sanitaires dont elle bénéficie.

Le taux de scolarisation est également le plus élevé du pays soit 86,01% pour l'année scolaire 1993/1994 avec cependant un léger avantage pour les garçons. En effet il est de 90,23 % chez les garçons contre 82,02 % pour les filles.

Malgré ce fort taux de scolarisation beaucoup d'enfants sont en activité dans la ville de Ouagadougou. Il suffit de traverser les quartiers de la ville pour s'en rendre compte. Le choix de la ville de Ouagadougou pour cette étude tient au fait que c'est là que le travail salarié ou indépendant des enfants est le plus développé du fait de l'importance du secteur informel, secteur qui emploie le plus les enfants.

Ouagadougou constitue un pôle prédominant en raison de son statut de capitale d'état.

La ville concentre 71% des entreprises (I.N.S.D 1985) et accapare plus de 60% des investissements urbains du pays. Elle rayonne sur 60% du territoire et assure plusieurs fonctions urbaines.

C'est le siège des activités industrielles et commerciales. Le secteur développé occupe près de 70% des actifs.

Le problème du travail des enfants a fait l'objet de très peu d'attention au Burkina Faso. Pourtant, en milieu rural tout comme en milieu urbain, le phénomène du travail des enfants existe et interpelle notre attention.

Si en milieu rural on perçoit mieux l'importance du travail des enfants parce qu'ils accomplissent de multiples tâches (travaux champêtres, garde de bétail...), en milieu urbain par contre, on pense que les enfants sont pour la plupart à l'école et qu'ils échappent ainsi aux activités productives.

Nous nous proposons d'examiner le travail des enfants en milieu urbain au Burkina Faso en prenant le cas de la ville de Ouagadougou. Pour cela, nous définissons nos objectifs de recherche.

1.3 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'objectif global de notre recherche est d'approfondir la connaissance du travail des enfants en milieu urbain.

Cet objectif global peut se scinder en quatre objectifs spécifiques qui sont:

- . élaborer un profil des activités des enfants, tout en examinant leurs formes et leur spécificité en milieu urbain ;

- .examiner l'effet des caractéristiques socio-économiques et démographiques des familles sur le travail des enfants ;

- . identifier l'effet de la scolarisation sur le travail des enfants;

- .mesurer l'impact de l'espace sur le travail des enfants.

CONCLUSION

Ce chapitre nous a permis de présenter la problématique générale de notre étude. Il ressort de cette problématique que le travail des enfants est un problème pertinent surtout en milieu urbain où les enfants travaillent de plus en plus en dehors du cadre familial.

Il nous a en outre permis de connaître le contexte d'étude. La connaissance du contexte d'étude, notamment la situation socio-économique et démographique, nous paraît essentielle puis qu'elle permet de mieux cerner la démarche de notre recherche. La définition des objectifs de l'étude nous a permis de circonscrire l'étude.

Chapitre 2 - ETAT DES CONNAISSANCES

INTRODUCTION

Le travail des enfants ne semble pas occuper une place importante dans le domaine de la recherche scientifique.

«Si on tient compte des nombreuses études qui ont porté sur ce thème, on peut dire qu'il constitue un thème de recherche pratiquement inexploré et fait figure en quelque sorte "d'enfant pauvre" de la recherche sur le travail. » (MARCOUX, 1993)

La situation illégale du travail des enfants pourrait avoir été l'une des raisons du peu d'intérêt porté à la question. En effet le caractère illégal du travail des enfants rend difficile la collecte de données dans ce domaine.

Néanmoins, quelques chercheurs se sont intéressés à ce sujet. Ce sont surtout les études réalisées par les organisations internationales qui sont à notre connaissance les plus nombreuses et les plus diffusées.

2.1 TRAVAIL DES ENFANTS ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES

L'intérêt porté à la question du travail des enfants est très récent bien que le phénomène soit très ancien.

«Ce n'est que récemment qu'on est venu à considérer le travail des enfants comme un problème social, à voir dans le travail précoce un obstacle au développement harmonieux, physique et psychique du garçon ou de la fille. » MENDELIEVICH (1981).

En effet la question du travail des enfants a été mise à l'ordre du jour dans les années 70. Cependant le problème est très ancien puisque dans la plupart des pays aujourd'hui développés, l'emploi des enfants était une pratique courante au 19ème siècle.

Nous pouvons même affirmer que la main d'oeuvre enfantine a joué un rôle capital dans le développement industriel de ces pays. Les enfants fournissaient une main d'oeuvre abondante et à moindre coût au début de l'industrialisation. L'Angleterre fut le premier pays à employer des enfants notamment dans le textile.

La littérature sur la révolution industrielle qu'a connue l'Angleterre fait état des conditions difficiles dans lesquelles travaillaient les enfants au 18ème et 19ème siècles.

Dès cette époque, de nombreuses personnalités ou groupes de personnalités sont intervenus pour dénoncer les conditions de travail des enfants. Le docteur Percival, médecin de Manchester dénonça en 1796 les conditions de travail des enfants dans les filatures de coton en Angleterre.

Une multitude de lois et de programmes ont été progressivement adoptés par les autorités politiques afin de protéger les travailleurs enfants. En 1802 une loi, proposée par un cotonnier, Robert Peel établit un minimum de protection des travailleurs enfants.

En 1819, l'industrie du coton se vit interdire d'employer des enfants de moins de neuf ans.

En 1833, une «loi sur les fabriques» destinée à l'ensemble du secteur textile exigeait la création de quatre postes d'inspecteurs du travail, prohibait le travail de nuit au-dessous de dix-huit ans, limitait la durée du travail à neuf heures pour les enfants de moins de 13 ans, interdisait d'employer des enfants avant 5h 30 le matin et après 8h 30 le soir, en outre deux heures d'instruction par jour étaient obligatoires.

En 1844, une nouvelle loi abordait la question des accidents du travail dont étaient victimes les femmes et les enfants et instaurait le mi-temps pour ces derniers: une demi-journée devait être consacrée à leur instruction.

Les inspecteurs des manufactures étaient aussi chargés de contrôler la scolarisation des enfants. Les lois anglaises servirent de modèle aux autres pays européens.

De nos jours encore de nombreuses organisations telles que l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) militent afin de mettre fin à l'exploitation des enfants au travail dans de nombreux pays.

« Si on retrouve déjà, au début du 19e siècle certaines mesures législatives visant à réglementer le travail des plus jeunes, il faut toute fois attendre jusqu'en 1959 pour que l'organisation des Nations Unies, adopte à l'unanimité, la Déclaration des droits de l'enfant » (Ki-Zerbo 1980). Au principe 9 de cette déclaration, il est stipulé que « l'enfant » ne doit pas être admis à l'emploi avant d'avoir atteint un âge minimum approprié (BIT 1987).

Depuis sa création en 1919 en réaction contre les injustices sociales engendrées par la révolution industrielle, l'O.I.T s'attache à abolir le travail des enfants et à protéger les enfants et les jeunes actifs contre les sortes et conditions d'emploi qui ne conviennent pas à leur âge. Dans cette optique, l'O.I.T. mène des activités qui comprennent entre autres les conventions et recommandations relatives au travail des enfants, la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations, ainsi que les services techniques de consultations.

Les conventions adoptées par l'O.I.T depuis sa création ont presque essentiellement porté sur des précisions concernant l'âge minimum à l'emploi et ce, pour des branches d'activités spécifiques (industrie , travail maritime, agriculture etc.)

Le champ d'application de ces conventions concernant des secteurs très spécialisés qui sont souvent inexistant dans de nombreux pays comme le Burkina Faso pourrait expliquer le fait que peu de pays les ont ratifiés.

C'est en 1973, qu'un instrument général sur le sujet a été adopté. Il s'agit de la convention 138 dénommée « convention sur l'âge minimum, 1973 ». Cette convention fixe à 15 ans l'âge minimum d'admission au travail ou à l'emploi.

Pourtant dans de nombreux pays du Tiers monde, les enfants entrent en activité plutôt que cela. Par conséquent, un âge d'admission à l'emploi trop élevé a pour conséquence de condamner des milliers d'enfants actifs. Même si l'O.I.T reconnaît les difficultés d'application de cette convention en permettant des différences d'application selon les niveaux de développement et la nature de travail des enfants, on peut noter que peu de pays ont ratifié la convention 138. En effet l'O.I.T précise qu'un pays dont l'économie et les institutions scolaires ne sont pas suffisamment développées peut spécifier un âge minimum de 14 ans (c'est l'âge retenu par le Burkina Faso). En Afrique en 1987 seuls les pays suivants avaient ratifié cette convention: l'Algérie, le Kenya, la Jamahira Arabe Libyenne, le Niger, le Rwanda, le Togo et la Zambie. Sur l'ensemble des 154 pays membres de l'O.I.T, seulement 34 avaient ratifié la convention 138 en 1987. Ceci est la preuve de sa limite.

Sur le plan africain, l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) a adopté en juillet 1990 la charte africaine sur les droits et le bien-être des enfants. Ce fut la première organisation sous-régionale à prendre des mesures protectrices en faveur des enfants en activité. A l'article 15 de cette charte, il est stipulé que :

« l'enfant est protégé de toute forme d'exploitation économique et de l'exercice d'un travail qui comporte probablement des dangers ou qui risque de perturber l'éducation de l'enfant ou de compromettre sa santé ou son développement physique, mental, spirituel, moral et social. » (ceci concerne aussi bien le secteur officiel et formel que le secteur parallèle de l'emploi).

L'O.I.T s'est également intéressé à la question en Afrique. Dans le cadre de ses activités, elle a organisé du 24 au 28 février 1992 à Dakar, « *le séminaire sous-régional (pays d'Afrique d'expression française) sur l'abolition du travail des enfants et l'amélioration de la condition des enfants qui travaillent* » Notre pays a participé à ce séminaire.

Ce séminaire visait entre autres à identifier les problèmes que pose le travail des enfants et les actions prioritaires qu'il convient de prendre dans ce domaine; à procéder à une évaluation critique des politiques et programmes tendant à l'abolition du travail des enfants qui travaillent, compte tenu des besoins et des caractéristiques propres à la région et aux pays concernés.

Lors de ce séminaire, il a été décrit la nature et l'ampleur du travail des enfants ainsi que les causes et les conséquences de leurs activités. Les conclusions du séminaire indiquent que si certains pays fixent un âge déterminé, d'autres ne fixent des âges minimaux que pour quelques secteurs. En plus l'âge minimum à l'emploi est bas dans certains pays (12 ans au Maroc). Le séminaire a recommandé la mise en place d'une protection conforme aux besoins des enfants actifs permettant leur développement moral et leur formation.

Depuis sa création, l'O.I.T. a mené de nombreuses actions en vue de l'abolition du travail des enfants. Mais nous pouvons constater que jusqu'à nos jours le travail des enfants demeure et même prend de l'ampleur dans certains pays. En considérant le travail des enfants en terme d'exploitation, les organisations internationales ne tiennent pas compte du contexte actuel de l'activité des enfants dans les pays en développement. En effet si dans les pays aujourd'hui développés, le travail des enfants répondait à un besoin en main d'oeuvre pour les industries naissantes, dans les pays en développement par contre, le travail des enfants constitue souvent une nécessité pour de nombreuses familles.

Même dans les pays développés, ce ne serait pas la mise en place des législations qui aurait fait disparaître les enfants des usines et des manufactures. De nombreux spécialistes de l'histoire de la famille soutiennent que la disparition progressive du travail des

enfants dans ces pays s'expliquerait par la transformation de l'économie familiale plutôt que par la mise en place de mesures législatives et de programmes d'universalisation de l'éducation primaire. Parallèlement l'augmentation des revenus des ménages aurait à long terme, permis aux familles de libérer les enfants des activités de subsistance. Ce qui n'est pas le cas pour le moment dans les pays en développement.

Au cours des dernières années, l'échec des premiers programmes visant à interdire le travail des enfants a entraîné une réorganisation des programmes de l'O.I.T et des organismes des Nations Unies. Les nouveaux programmes visent non plus l'abolition du travail des enfants, mais la protection des enfants au travail.

« L'élimination du travail des enfants et le relèvement progressif de l'âge minimum d'accès à l'emploi sont donc des buts lointains, qu'on ne pourra atteindre que graduellement, par une démarche intégrée à un développement général visant à résorber le chômage et la misère, les dispositions formelles ne suffiront pas: appliquées isolément, sans mesure générale pour améliorer le cadre économique et social et surtout pour offrir à l'enfant d'autres recours que le travail, elles risquent même de faire du mal. Le travail des enfants est inséparable de la pauvreté, et seul un relèvement soutenu du niveau de vie permettra de l'abolir. » (Francis BLANCHARD Directeur Général Bureau International du Travail, Juin 1983).

Pour être efficace, l'action visant à protéger les enfants au travail et à supprimer progressivement la pratique du travail des enfants à long terme doit être adaptée à la situation socio-économique de chaque pays. Le travail des enfants ne saurait être abordé comme un problème isolé; pour le réduire et l'éliminer, il faudra un ensemble coordonné de mesures aussi bien directes qu'indirectes.

Il est nécessaire pour cela d'essayer de comprendre les fondements socio-économiques et démographiques du travail des enfants et de saisir les mécanismes qui font que les enfants travaillent. C'est ce type d'approche que certains chercheurs ont privilégié.

MORICE (1980) aborde la question sous cet aspect en traitant des fondements même du travail des enfants. Il tente de montrer en quoi le travail bon marché notamment celui des enfants est un élément organique essentiel et inévitable de la domination

et de l'exploitation des pays sous-développés par l'impérialisme. Il en conclue que les pays sous-développés ne peuvent pas se passer du travail juvénile dans les conditions actuelles de la division mondiale du travail.

2.2- TRAVAIL DES ENFANTS ET SECTEUR INFORMEL

La plus grande partie des études sur le travail des enfants porte sur le secteur informel, secteur qui emploie le plus les enfants. En effet, l'examen des activités des enfants a montré que c'est dans le secteur informel que la majorité d'entre eux exerce leurs activités.

Le concept de secteur informel a fait son apparition dans la théorie économique avec les premiers programmes de l'emploi entrepris par le BIT au tourment des décennies 60-70. HART fut le premier à employer l'expression d'opportunités informelles de revenu en 1971. Ce concept fut vulgarisé avec le rapport du B.I.T sur le Kenya.

Pour CHARMES (1985), l'emploi informel constitue la solution qui s'est naturellement spontanément et logiquement mise en place afin de parvenir à un équilibre du marché du travail doublement perturbé par la croissance démographique rapide et les politiques d'ajustement restrictives des pays en développement.

Il montre à travers des études de cas, que le secteur informel peut avoir un rôle de formation et d'insertion des jeunes sur le marché du travail et dans la vie active.

Son étude démontre que les enfants occupent un rôle important en tant que producteur et ce notamment, dans les contextes de difficultés économiques qui semblent marquer plus particulièrement les milieux urbains africains.

Ces études menées sont globales et distinguent rarement la situation des filles de celle des garçons. En outre, en s'intéressant uniquement au secteur informel, elles excluent du champ d'étude les autres activités exercées par les enfants.

Il existe peu d'études s'intéressant au travail des enfants dans le cadre d'un pays ou d'une ville africaine. Pourtant, le travail des enfants revêt un caractère particulier dans chaque pays voire dans chaque ville.

Certains chercheurs se sont toutefois intéressés à la question sous cet aspect. C'est le cas de MARCOUX (1994) pour le Mali et HOUEL (1992) pour le Burkina Faso.

2.3- TRAVAIL DES ENFANTS EN MILIEU URBAIN AFRICAIN

MARCOUX (1994) utilise les données de l'enquête démographique au Mali pour étudier le travail des enfants en rapport avec les caractéristiques des ménages en milieu urbain. Il élabore un portrait des activités des enfants tout en examinant les formes et la spécificité de ces activités en milieu urbain. Son étude révèle que les activités agro-pastorales tout en occupant encore une partie importante des enfants en milieu urbain semble être remplacées par des activités de commerce et de service du secteur informel et que les activités autonomes des enfants (travaux indépendants et salariés) sont plus développées en ville. Elle révèle également l'existence d'une division sexuelle du travail chez les enfants en observant que la presque totalité des filles participent aux travaux ménagers (cuisine, entretien des lieux, garde des enfants, courses, collecte de l'eau, et toutes les activités, qui en général, permettent d'aider les femmes du ménage dans leurs travaux) alors que seulement le quart des garçons exerce ces activités. Ce résultat rejoint celui de HOUEL mené à Ouagadougou qui révèle que les filles qui travaillent se concentrent en un nombre restreint d'activités et mènent des activités proches de celles dévolues au sexe féminin dans la cellule familiale (cuisine, ménage et tout ce qui a trait à l'alimentation), alors que la gamme des métiers exercés par les garçons est beaucoup plus étendue.

Ces deux études comme celles de VLASSOFF et BARKAT-e-KHUDA (1989) en Colombie, Argentine, Malaisie, Bangladesh, et au Bengale montrent l'importance de la contribution des enfants à la subsistance du ménage. MARCOUX précise que cette contribution peut être directe par les gains qu'apportent les enfants, ou indirecte par le fait que le travail des enfants libère les adultes de certaines tâches domestiques et leur permet ainsi de mener des activités rémunératrices. Cependant si MARCOUX indique qu'une large partie des gains des enfants voire la totalité de ces gains retourne au ménage de l'enfant, HOUEL par contre montre que les gains perçus sont surtout destinés à l'usage personnel de l'enfant. Elle précise en outre qu'en situation de salariat la rémunération est plus élevée chez les garçons que chez les filles et qu'en plus les filles changent plus fréquemment des marchandises qu'elles vendent (en fonction des saisons et des disponibilités) alors que les garçons présentent une certaine stabilité d'emploi.

Il ressort également de l'étude de HOUEL sur Ouagadougou que la décision d'entrée en activité des enfants dépend d'un membre de la famille. Généralement la mère pour la fille et un homme de la famille pour le cas du garçon. En outre, elle montre que la scolarisation a une double incidence sur l'entrée en activité. D'une part le fait de ne pas avoir été à l'école conduit à l'entrée en activité, d'autre part l'entrée dans la scolarité a plus ou moins coïncidé avec le début d'une activité dans le secteur informel. Elle en conclut que la non scolarisation n'est pas à elle seule explicative de l'entrée des enfants sur le marché du travail. Elle souligne qu'il n'existe aucun lien entre le rang de l'enfant dans la fratrie et son entrée en activité.

Ces deux études ont le mérite d'avoir en plus de la variable âge introduit la variable sexe dans leurs analyses.

Au Burkina Faso d'autres études se sont intéressées à la question surtout dans les centres urbains. En 1985 la Direction de l'enfance a effectué une enquête auprès des enfants et jeunes à Ouagadougou et en 1986, la Direction de la Réinsertion Sociale a recensé à Ouagadougou 1300 enfants et jeunes (cireurs, gardiens de parking, vendeurs ambulants etc.). Mais de ces deux recensements il n'y a pas eu d'analyse des données obtenues.

En 1990, une équipe de la Direction de la Réinsertion Sociale sous la coordination de Boureima TAO a mené une enquête sur les enfants et jeunes des rues dans les deux premières villes du pays: Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Cette étude fournit des informations qualitatives et quantitatives pour les deux villes.

Cependant, malgré les très précieuses informations et renseignements qu'elle comporte, cette étude ne prend en compte au niveau de l'analyse ni la variable âge ni surtout la variable sexe, même si les données ont été recueillies auprès des deux sexes. En plus l'étude ne visait pas spécialement les travailleurs enfants mais surtout les enfants des rues qui ne sont pas tous actifs.

Les notions d'enfants de / et dans la rue ont été définies lors du « forum enfants et jeunes de la rue » organisé en 1985 à Grand -Bassam en Côte d'Ivoire. Ce forum définit le jeune de la rue comme

« celui ou celle n'ayant pas atteint l'âge adulte pour qui la rue au sens large, d'édifices publics comprenant bâtiments, trottoirs, etc. est devenue la demeure habituelle et la source de moyens d'existence et qui est inadéquatement protégé, encadré ou dirigé par un ou des adultes irresponsables ».

Le jeune de la rue a pour environnement principal ou même exclusif la rue, il vit de la rue, et dort dans la rue.

Les enfants et jeunes dans la rue vivent de la rue, mais ils n'ont pas la rue pour domicile, ils dorment chez un parent, chez un ami.

Il faut préciser que tous les enfants de / et dans la rue ne sont pas tous actifs. Dans la présente étude, nous ne tiendrons pas compte des enfants qui ne sont pas actifs.

Au Burkina Faso et précisément pour la ville de Ouagadougou, l'étude de Fatou HOUEL est à notre connaissance celle qui s'est intéressée spécifiquement à l'activité des enfants. Elle s'intéresse à la nature de la relation entre l'exercice d'une activité dans le secteur informel et la scolarisation dans une optique de comparaison entre la situation des filles et celle des garçons.

Tout en reconnaissant à l'auteur le mérite d'avoir exploré un terrain de recherche complètement vierge qu'est celui du travail des enfants au Burkina et en particulier à Ouagadougou, il faut tout de même souligner quelques insuffisances dans son étude.

Cette étude ne prend pas en compte tous les secteurs d'activités des enfants. En s'intéressant uniquement au secteur informel, l'étude ne prend donc pas en compte les domestiques, les apprentis et autres. Il n'y'a donc pas une diversité des activités.

Au niveau de l'analyse, si l'auteur dégage l'existence d'une division des tâches, elle ne définit pas les types d'activités où l'on trouve les enfants.

En outre, si elle s'intéresse aux personnes qui déterminent l'entrée en activité des enfants au sein des familles, elle ne s'intéresse pas aux raisons qui amènent les enfants à travailler.

En plus elle mène son analyse en se référant très souvent aux données de l'enquête sur les enfants de la rue alors que celle-ci ne concernait pas spécifiquement les enfants actifs, puis que tous les enfants de la rue ne sont pas actifs.

Malgré toutes ces insuffisances auxquelles viennent s'ajouter les lacunes méthodologiques dont nous parlerons plus loin, l'étude fournit des informations importantes sur le sujet tout en évoquant des pistes pour les études éventuelles à venir.

2.4 NATURE DU TRAVAIL DES ENFANTS

Il ressort des études antérieures que les activités exercées par les enfants sont très diversifiées pour chercher à en dresser une liste. Il est nécessaire comme l'indique BONNET (1993) d'effectuer des regroupements. Ainsi, nous pouvons retenir quatre catégories qui sont: le secteur non structuré urbain ou secteur informel, les enfants domestiques, les apprentis et les enfants du secteur rural.

. Le secteur non structuré urbain ou secteur informel

L'examen des activités des enfants a montré que c'est le secteur qui emploie le plus les enfants en milieu urbain. C'est peut être pour cette raison que beaucoup de chercheurs se sont intéressés à ce secteur.

Les métiers exercés par les enfants dans le secteur informel sont très diversifiés (on a relevé dans les seules rues de Yaoundé 121 métiers différents B.I.T).

On distingue plusieurs catégories d'enfants actifs au sein de ce secteur:

- ceux qui travaillent dans des ateliers ou petites entreprises;
- ceux qui exercent dans l'artisanat.

ces deux premières catégories constituent le secteur non structuré localisé ou sédentaire selon la terminologie du B.I.T

- les vendeurs ambulants (secteur non structuré non sédentaire, B.I.T)
- les services divers (porteurs de bagages, cireurs de chaussures, gardien ou laveurs d'engins...). C'est le secteur non structuré non localisé.

. Les domestiques

Ce sont les enfants employés pour le service, l'entretien de la maison (bonne, boy, cuisinier, lingère...).

. Les apprentis

Il s'agit des enfants qui travaillent pour un patron ou un employeur dans le but d'acquérir une formation professionnelle.

. les enfants du secteur rural

Ce sont les enfants en activité dans le secteur rural (agriculture, élevage, pêche...).

Ce sont les trois premières catégories qui seront prises en compte dans notre étude. Nous ne prendrons pas en compte les enfants du secteur rural parce que notre étude concerne le milieu urbain où, même si ces activités demeurent toujours, elles se pratiquent dans des proportions faibles par rapport au milieu rural. De notre avis une étude sur ces enfants serait plus intéressante en milieu rural.

L'examen des activités des enfants a montré, outre les différences tenant à la nature des activités, que celles-ci étaient exercées différemment selon l'âge mais surtout selon le sexe de l'enfant.

2.5 CAUSES ET CONSEQUENCES DU TRAVAIL DES ENFANTS

Le groupe de facteur qui a fait l'objet de plus d'attention dans les études antérieures est celui des causes du travail des enfants. Nous pouvons dégager quatre types de causes.

Il ressort de plusieurs études (celles des organisations internationales) que la principale cause du travail des enfants est la pauvreté des familles de ces enfants même si certains auteurs comme NGUEYAP (1994) tente de montrer que le travail des enfants n'est pas simple expression des difficultés économiques des familles et de la pauvreté. L'état de pauvreté des familles amène les enfants à entrer en activité pour apporter leur contribution au revenu familial. Le travail est aussi un moyen pour les parents de préparer l'enfant à l'emploi.

«Aujourd'hui, la vie devient de plus en plus chère, le chômage ne cesse de s'étendre, et le travail de moins en moins rémunérateur. Pour la famille, mettre un enfant au travail, c'est lui offrir une bouée de sauvetage pour le sortir d'un bateau qui coule.»
BONNET (1993).

Il va plus loin en essayant de déterminer les divers points d'impact de la pauvreté sur les enfants au travail.

« Plus une famille est pauvre, plus elle est vulnérable aux événements, qu'ils soient naturels comme une invasion de criquets, sociaux comme une guerre, individuels

comme la disparition d'un parent, ou saisonnier comme le début d'une saison sèche. L'assise économique n'offre pas la flexibilité suffisante pour traverser ce passage difficile, les enfants sont mis au travail, très souvent d'ailleurs, dans la pensée des parents, pour un temps limité jusqu'à des jours meilleurs. » BONNET (19983).

Il ressort de l'étude de HOUEL que pour la majorité des enfants, l'entrée en activité est conditionnée par l'intervention d'un membre de la famille.

Bien d'autres études ont montré que le travail des enfants faisait partie des stratégies de survie des familles. (RAVOLOLOMANGA, 1994)

L'incapacité du système éducatif à accueillir tous les enfants en âge scolaire constitue la seconde cause évoquée. Pour appuyer cela, DUMONT prend l'exemple de l'état de Kerala, en Inde où les taux de scolarité sont élevés et où en même temps le travail des enfants est quasi inexistant bien qu'en Inde la proportion des enfants en activité soit importante.

Certains auteurs attribuent la persistance du travail des enfants aux lacunes de la législation protectrice et à l'insuffisance des mesures d'application de celles-ci. En effet les dispositions législatives ne correspondent pas toujours à la réalité de certains pays. En plus, il n'y'a aucun moyen de contrôle d'application de ces mesures législatives.

D'autres auteurs soutiennent que le travail des enfants est avantageux pour les employeurs. Des études du B.I.T concernant le tissage des tapis en Inde et la tannerie de peaux en Egypte ont révélé que certains employeurs préféreraient fermer leurs établissements plutôt que de remplacer leurs travailleurs enfants par des travailleurs adultes. Dans le secteur non structuré, le travail des enfants contribue à amoindrir les coûts de production et à assurer la compétitivité des entreprises.

Les conséquences du travail des enfants tant au niveau de l'impact économique qu'au niveau des enfants eux-mêmes ont également été abordées dans les études antérieures.

Certains auteurs (DUMONT, MARCOUX) ont montré que l'apport économique des enfants au niveau de leur famille est important.

« Dans les pays en développement, le travail des enfants fournit une part importante et indispensable du revenu familial, entre 20 et 30 % de ce revenu, et bien d'avantage dans le cas des familles monoparentales. » DUMONT (1980)

Dans son article *« les gamins de Moscou »*, FRALOU (1992) indique que le revenu d'un enfant exerçant les métiers de la rue (course, lavage de voitures) à Moscou doublait souvent celui de ses parents.

MARCOUX (1994) précise que cet apport peut être direct par le revenu et indirect parce que le travail des enfants libère les adultes de certains travaux domestiques et leur permet ainsi de se consacrer à d'autres activités rémunératrices.

Au niveau des enfants eux-mêmes, le travail est souvent nuisible à leur santé, leur développement physique et mental (exemple des apprentis qui subissent souvent beaucoup d'abus de la part de leurs patrons). Les vendeurs ambulants sont exposés à tous les dangers de la rue. En plus ils parcourent souvent de longues distances par jour, ce qui est nuisible à leur santé. Les enfants salariés ont très souvent des salaires bas avec une longue journée de travail (exemple des petites filles employées dans les ateliers de tissage dans certains pays comme le Maroc).

Main d'oeuvre vulnérable, maniable et inorganisée, les enfants sont souvent utilisés pour abaisser les coûts salariaux et préserver la compétitivité. Dans le secteur non structuré, le travail des enfants est souvent nécessaire au bien-être des entreprises.

2.6- LES QUESTIONS DE METHODES

De la revue de la littérature, il se dégage plusieurs méthodes de recherche. Si certains auteurs utilisent les données d'enquêtes spécifiques auprès des enfants eux-mêmes (HOUEL), d'autres par contre utilisent les données de recensements et d'enquêtes démographiques (MARCOUX). Nous avons examiné ces différentes méthodes.

Nous tenterons ici de présenter ces travaux méthodologiques à partir des études de MARCOUX (1993) et HOUEL(1992). Ce sont ces auteurs qui à notre connaissance se sont intéressés à la question dans la sous région.

MARCOUX a utilisé les données de l'enquête démographique de 1985 au Mali pour son étude. Cette enquête avait pour objectif de fournir des informations sur les effectifs de populations et les taux de croissance aux niveaux national et régional, de même que par milieu de résidence.

Outre les effectifs de populations, l'enquête devait également offrir des indicateurs sur l'habitat, la mortalité, la fécondité, l'emploi et la migration.

L'échantillonnage s'est fait par sondage. L'échantillon comptait 9 000 ménages regroupant 45 000 individus.

Le questionnaire d'enquête utilisé comportait au total 8 modules différents. Le module D6/1 (jeunes actifs), concernait uniquement les enfants de 8 à 14 ans qui avaient été déclarés actifs dans le module D4 (population du ménage) et permettait de faire l'inventaire des travaux auxquels ils participent ainsi que leur situation d'occupation. Toutefois, seuls les individus d'un ménage sur deux (ménage impair) étaient concernés par le module D6/1. Ce qui fait que les informations sur « les jeunes actifs » n'ont concerné que la moitié de l'échantillon.

L'enquête a permis de saisir 2 638 enfants en milieu urbain et 4 676 enfants en milieu rural. Se sont les données sur le milieu urbain que MARCOUX a utilisé pour son étude.

Pourtant comme l'indique CHARMES, 1983) à propos des sources de données sur le travail des enfants, les informations recueillies lors des enquêtes démographiques sur l'emploi ont un caractère incomplet. L'activité des enfants, tout comme celle des femmes est souvent sous-estimée. Le travail domestique surtout exercé par les

femmes et les enfants n'est pas très souvent considéré comme activité dans les statistiques sur le travail.

Lors de cette enquête, l'information a été recueillie auprès des chefs de ménages. De ce fait, la déclaration concernant l'activité de l'enfant a sans doute été fonction de la perception des personnes interrogées. Or les parents ne considèrent pas toujours le travail des enfants. Il est donc possible que certains enfants bien qu'actifs, ne soient pas déclarés actifs si les activités qu'ils exercent ne sont pas perçues comme étant du travail par les parents. Ce qui peut avoir conduit à une sous estimation des enfants actifs ou « jeunes actifs » (terme utilisé pour l'enquête).

En outre, le type d'enquête ménage utilisé ne permet de saisir que les individus appartenant à un ménage, ce qui ne prend pas en compte les enfants actifs sans ménage, notamment les enfants de la rue.

HOUEL par contre a mené une enquête spécifique. Initialement, il avait été prévu une enquête par questionnaire sur un échantillon de 160 enfants de 7 à 14 ans exerçant une activité dans le secteur informel de Ouagadougou. Deux autres questionnaires avaient été élaborés destinés aux parents et aux employeurs.

Mais par contrainte de temps (tant pour la collecte que pour l'analyse) comme l'indique l'auteur, ce type d'enquête par questionnaire a été abandonné au profit de récits de vie enregistrés. Pour cela l'auteur a eu besoin d'une traductrice parlant le mooré et le dioula. Le guide d'enquête élaboré à cet effet n'a pu être suivi pour tous les enquêtés et certains thèmes n'ont pu être abordés pour tous.

Ce changement de méthodologie constitue à notre avis une faiblesse pour l'étude. L'enquête par questionnaire aurait permis de recueillir des informations intéressantes avec les trois groupes cibles: enfants, parents, et employeurs. Ce qui aurait permis de déterminer le rôle de chaque groupe dans l'entrée en activité des enfants.

La seconde faiblesse concerne l'échantillonnage. L'échantillon ne nous semble pas assez représentatif puis que sur les 32 enfants enquêtés, l'analyse n'a porté que sur 10 enfants dont 7 filles et 3 garçons. Ce qui ne permet pas à notre avis de prouver de grandes tendances. L'échantillon initial de 160 enfants nous paraissait plus représentatif de la réalité.

En fin, lors de la traduction et aussi de la transcription, les informations initiales peuvent avoir été déformées.

Cependant, malgré toutes ces faiblesses et insuffisances, ces deux auteurs ont le mérite d'avoir abordé un sujet de recherche important mais qui a jusque là attiré peu d'attention. Ces études fournissent des informations intéressantes et contribuent à la connaissance du sujet.

CONCLUSION

Ce chapitre nous a permis de prendre connaissance des actions que mènent les institutions internationales pour l'abolition du travail des enfants.

« Il demeure néanmoins que les actions entreprises pour mettre un terme au travail des enfants risquent d'être autant de "coups d'épée dans l'eau" si elles ne s'appuient pas, a priori sur une meilleure compréhension des bases démographiques et socio-économiques des activités de production effectuées par les enfants. » MARCOUX (1994).

A l'issue de l'examen de la littérature existante sur les activités des enfants, nous constatons que malgré la diversité de celle-ci, aucune étude à notre connaissance n'aborde la question en considérant l'ensemble des secteurs d'activités où exercent les enfants. Le peu d'intérêt accordé à cet aspect du problème, nous a conduit à tenter d'aborder dans le cadre de notre étude, la question du travail des enfants en prenant en compte toutes les activités qu'exercent les enfants en milieu urbain et précisément à Ouagadougou. En outre, aucune étude ne prend en compte le facteur espace qui peut être pourtant important dans la mesure où les enfants vivent nécessairement dans un cadre géographique. Raison pour laquelle nous en tiendrons compte dans la présente étude.

En nous inspirant des précédentes méthodologies et en tenant compte des différentes lacunes relevées, nous avons choisi de mener une enquête par questionnaire auprès des enfants eux-mêmes. Nous estimons que pour mieux cerner le phénomène, il serait préférable d'aborder les enfants eux-mêmes sur la question. Aussi, les variables suivantes seront retenues:

- au niveau des enfants eux-mêmes: âge, sexe, rang dans la fratrie, secteur d'habitation, nationalité, durée de résidence à Ougadougou, province d'origine, nature et situation de l'activité, situation scolaire;

- au niveau de leur famille: situation matrimoniale et économique, situation de résidence, statut professionnel, nombre d'enfants des parents.

Chapitre 3 **CADRE CONCEPTUEL ET STRATEGIE DE LA RECHERCHE**

INTRODUCTION

Dans ce chapitre nous présenterons le cadre conceptuel et la stratégie de la recherche. La définition des concepts est nécessaire à la compréhension du sujet. En nous inspirant de l'état des connaissances, nous définirons nos hypothèses de recherche. Nous présenterons au niveau de la méthodologie la procédure de collecte et l'instrument de collecte des données ainsi que la méthode d'exploitation et d'analyse des données.

3.1 CONCEPTS ET HYPOTHESES

3.1.1- DEFINITION DES CONCEPTS

.Le travail

La notion du travail est difficile à définir surtout quand elle s'applique aux enfants.

Selon le dictionnaire Robert, le travail se définit comme « *l'ensemble des activités humaines coordonnées en vue de produire ou de contribuer à produire ce qui est utile* ». MARCOUX (1993) distingue deux types d'activités : les activités productives et les activités non productives.

Les activités productives sont celles qui conduisent à la production ou à la transformation de produits ou de services qui sont rémunérés, ou vendus, ou encore, qui sont consommés par les producteurs eux-mêmes ou par d'autres. On peut y classer les activités domestiques.

Les activités non productives sont celles qui, tout en étant nécessaires à l'équilibre psychologique, physique et social des individus, ne conduisent pas à la production de biens et de services.

Parmi ces activités, on peut identifier le repos, les jeux, la détente, le sommeil etc. On répertorie habituellement les activités scolaires parmi les activités non productives.

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéresserons aux activités productives qu'exercent les enfants.

.L'enfant

L'enfance peut se définir en fonction de l'âge, mais il arrive que des sociétés différentes fixent des limites différentes entre l'enfance et l'âge adulte. Dans certaines sociétés l'âge ne constitue pas une base suffisante pour définir la notion d'enfance, il faut tenir compte de certains rites sociaux et obligations traditionnelles. Dans d'autres il arrive que l'insertion des enfants dans la vie sociale et économique se produise tôt. La transition entre l'enfance et l'âge adulte s'effectue en douceur et de façon progressive qu'il est impossible de fixer des limites clairement définies entre l'enfance et l'âge adulte. Il convient donc d'admettre que cette notion varie en fonction des sociétés et des époques.

Par commodité les démographes ont souvent recours à une définition qui présente les «enfants» comme la population âgée de moins de 15 ans, les personnes de 15 ans à 64 ans représentant la population d'âge actif, tandis que les personnes de 65 ans et plus constituent la population active âgée. Cette définition de la structure de la population en fonction de l'activité, comme le soulignent LAURAS-LOCOH et LOPEZ-ESCARTIN (1992) dans leur article « *les jeunes en Afrique: enjeux démographiques, enjeux sociaux* », est peu opérationnelle en Afrique, où l'activité et l'inactivité ne se définissent pas de façon stricte selon l'âge. De plus, l'âge est une donnée qui n'est pas connue avec précision en Afrique.

Toutefois, dans le contexte du travail des enfants, on peut définir l'enfant comme une personne n'ayant pas atteint l'âge de 15 ans, limite reconnue au niveau international (définition du Bureau International du Travail)

En résumé la notion du travail des enfants recouvre les enfants âgés de moins de 15 ans qui exercent une activité productive afin de gagner leur vie ou d'apporter des ressources financières à leur famille.

Dans le cadre de l'étude, nous nous intéressons aux enfants âgés de 7 à 14 ans.

Ce qui correspond à l'âge scolaire au Burkina Faso . Nous avons choisi cette tranche d'âge de façon à tenir compte de la scolarisation et du travail . En effet 7 ans est l'âge normal d'entrée à l'école au Burkina Faso et 14 ans est non seulement l'âge limite du cycle primaire, mais aussi l'âge minimum d'admission à l'emploi, selon le code du travail au Burkina Faso.

. Le milieu urbain

Le milieu urbain se définit par rapport à plusieurs critères que sont:

- la concentration de l'habitat. La ville est une localité où les maisons sont contiguës ou reliées les unes aux autres par des espaces aménagés ;
- le nombre d'habitants. Selon les Nations-Unies, le minimum est de 20 000 habitants.

Cependant ce seuil varie d'un pays à un autre ;

- l'équipement et les activités. Le milieu urbain est doté d'équipements publics: écoles, dispensaires, réseaux de distribution d'eau et d'électricité etc.

Dans les pays en développement, c'est la fonction administrative qui est déterminante. Au Burkina Faso par exemple, on retient comme ville, toute localité ayant une fonction administrative. C'est sur cette base qu'au recensement de 1985, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie a retenu 18 villes au Burkina Faso.

Ouagadougou, la capitale du pays compte une population de 634 479 habitants (Enquête Démographique de 1991). C'est ce cadre géographique que nous avons choisi pour l'étude du travail des enfants.

3.1 2 HYPOTHESES DE LA RECHERCHE

En nous inspirant de l'état des connaissances, nous nous fixons quelques hypothèses qui guideront notre démarche.

Hypothèse 1

les filles entrent plus tôt en activité que les garçons.

Hypothèse 2

Les enfants de familles polygames sont les plus nombreux en activité.

Hypothèse 3

Les enfants issus des familles à grand nombre d'enfants sont les plus nombreux parmi les travailleurs enfants.

Hypothèse 4

Les enfants en activité sont pour la plupart les aînés de famille.

Hypothèse 5

Les enfants qui travaillent sont issus des familles dont la situation économique n'est pas satisfaisante.

Hypothèse 6

Les travailleurs enfants sont ceux n'ayant pas eu la chance d'aller à l'école.

Hypothèse 7

Les travailleurs enfants habitent en majorité les secteurs périphériques.

3.2 STRATEGIE DE RECHERCHE

3.2.1 POPULATION ET ECHANTILLON.

L'enquête de terrain s'est adressée aux enfants des deux sexes âgés de 7 à 14 ans, élèves ou non exerçant une activité productive quelconque dans un secteur d'activité de la ville de Ouagadougou. S'il est vrai que c'est le secteur informel qui emploie le plus d'enfants, nous n'avons pas négligé les autres secteurs d'activités. La période d'enquête qui s'est située en septembre à l'approche de la rentrée scolaire nous a permis de trouver sur le terrain les enfants scolarisés en activité.

L'échantillon compte 252 enfants de 7 à 14 ans. Ce qui représente 6,73 % des enfants actifs dénombrés lors de l'enquête démographique de 1991, en excluant les secteurs d'activités non pris en compte par la présente étude (agriculture, élevage, pêche, forêt) et en considérant la tranche d'âge 10 à 14 ans.

En effet, l'enquête démographique de 1991 a dénombré 8 602 enfants actifs occupés de 10 à 14 ans, cela dans les secteurs d'activités suivants: agriculture, élevage, pêche, commerce, domestique, services divers et autres professions.

L'enquête s'est déroulée dans les différents secteurs de la ville aussi bien dans les secteurs périphériques que centraux. Nous avons pour but d'obtenir une grande variété des activités. Au total, 17 secteurs sur les 30 que compte la ville de Ouagadougou ont été touchés par l'enquête. La répartition des enquêtés selon les secteurs est très inégale. Mais la répartition entre secteurs centraux et secteurs périphériques est équitable, chacun regroupant 50 % de l'échantillon.

Les secteurs les plus touchés sont: le secteur 29 (18,3 % de l'échantillon), le secteur 1 (13,5 %), le secteur 28 (11,5 %), le secteur 4 (9,9%) (tableau 3.1).

Les enfants ont été abordés sur leurs lieux de travail: au marché et dans la rue, dans les ateliers et à domicile pour certains.

Tableau 3.1 REPARTITION DES ENQUETES PAR SECTEUR
D'ENQUETE

Secteur	Effectif	Pourcentage
1	34	13,5
4	25	9,9
5	12	4,8
6	2	0,8
8	22	8,7
11	6	2,4
12	3	1,2
13	7	2,8
14	15	6,0
15	17	6,7
16	10	4,0
23	2	0,8
24	14	5,6
26	5	2,0
28	29	11,5
29	46	18,3
30	3	1,2
Total	252	100

3.2.2 L'INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES : LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire d'enquête se compose de cinq grandes parties:

- la première partie concerne l'identification de l'enquêté. Nous estimons que cela est indispensable à la connaissance des enquêtés. Il s'agit de l'âge, le sexe, la province d'origine, le secteur habité, la nationalité et la durée de résidence à Ouagadougou.

- la deuxième partie porte sur la situation familiale de l'enfant: statut social des parents (la présence ou la disparition des parents, le lieu de résidence des parents, la situation matrimoniale des parents, le nombre total d'enfants du père et de la mère, le rang dans la fratrie) et le statut professionnel du père et de la mère.

Ce sont des variables nécessaires à l'examen du travail des enfants en rapport avec la situation socio-économique et démographique des parents.

- la troisième partie concerne la situation scolaire de l'enfant. Il s'est agi de savoir si l'enfant est scolarisé ou non; s'il y est déjà allé; La raison de l'abandon ou de la non-scolarisation.

Ces informations nous permettront d'examiner l'effet de la scolarisation sur le travail des enfants.

- la quatrième partie s'intéresse à l'activité même de l'enfant: le type d'activité, la situation dans l'activité, la raison d'entrée en activité, la durée du travail, le nombre de jours de travail par semaine etc. Ceci en vue d'élaborer un profil de l'activité des enfants;

- dans la cinquième et dernière partie du questionnaire, nous avons tenté de recueillir les opinions personnelles des enquêtés au sujet du travail des enfants. Il s'agit de questions ouvertes permettant d'enregistrer les suggestions des enfants.

Le questionnaire individuel se compose de 36 questions dont des questions fermées et des questions ouvertes.

3.2.3 LA METHODE DE COLLECTE DES DONNEES

La phase de collecte des données s'est déroulée en septembre 1995. Avant le début de l'enquête, nous avons procédé à une exploration du terrain durant une journée afin de le connaître et élaborer une démarche appropriée.

A l'issue de cela nous avons effectué une pré-enquête auprès de quatre enfants, afin de tester le questionnaire. Ainsi nous avons pu détecter les questions difficiles et, réorganiser le questionnaire pour faciliter sa compréhension.

Nous avons bénéficié de l'appui de quatre de nos collègues pour la collecte des données. Avant de nous rendre sur le terrain, nous avons procédé à leur formation. Leur expérience d'enquête et la connaissance qu'ils avaient de notre sujet, nous a facilité la tâche. Nous avons ensemble abordé les différentes questions et coordonné la méthode d'approche. Ces rencontres nous ont permis une homogénéisation des termes et expressions ainsi que de la

démarche à employer. Leur aide nous a été d'un apport considérable. Elle nous a permis de réduire la durée de l'enquête qui aurait pu être longue compte tenu de la taille de l'échantillon.

Pendant la phase d'enquête, la méthode d'approche a consisté à aborder les enfants individuellement sur leur lieu de travail (rue, marchés, ateliers, domiciles). Il faut souligner le manque de base de sondage ne nous a pas permis de déterminer notre échantillon à l'avance. Nous avons donc abordé les enfants de façon spontanée dans les différents secteurs.

Lorsque nous abordions un enfant, nous prenions le soin de nous présenter et de lui expliquer l'objectif de l'enquête tout en lui précisant la tranche d'âge concernée (7 à 14 ans). Ce qui nous permettait du même coup de lui demander son âge pour vérifier s'il remplissait la condition d'âge.

Dans le cas où il remplissait cette condition, nous procédions à l'entretien avec son accord. A la fin, nous prenions le soin de le remercier de sa collaboration.

Dans le cas contraire, nous nous excusions du dérangement, tout en lui expliquant qu'il ne remplissait pas la condition d'âge.

3.2.4- DEFINITION OPERATIONNELLE DES VARIABLES

Les variables retenues pour cerner l'activité des enfants sont la nature de l'activité et la situation dans l'activité de l'enfant. L'enquête ayant saisi uniquement les enfants en activité, tous les enfants enquêtés sont par conséquent des actifs.

La nature de l'activité peut prendre les modalités suivantes: vendeurs, cireurs, gardien de parking, domestique, apprenti mécanicien, autre apprenti artisans et autres activités.

La situation dans l'activité peut prendre quatre modalités différentes qui sont: indépendant, salarié, aide familial et apprenti.

Le travailleur indépendant désigne toute personne qui travaille pour son propre compte avec ou sans aides familiaux, mais n'employant pas de salariés.

Est salariée toute personne qui travaille au compte d'un employeur public ou privé et qui pour ce faire, perçoit un salaire.

L'aide familial désigne toute personne qui travaille pour un membre de sa famille sans salaire ou rémunération en contre partie.

L'apprenti est une personne qui travaille pour un patron ou un employeur dans le but d'acquérir une formation professionnelle à titre gratuit ou non et ne perçoit aucun salaire en contre partie.

Les autres variables peuvent se regrouper en cinq groupes:

- celles liées aux caractéristiques individuelles de l'enfant: âge, sexe, rang dans la fratrie, nationalité;

- celles liées à la situation familiale de l'enfant: situation matrimoniale des parents, nombre total des enfants du père, lieu et situation de résidence des parents;

- celles liées à la situation économique des parents: profession et le statut professionnel du père et de la mère;

- celles liées à la situation scolaire de l'enfant: fréquentation scolaire et niveau d'instruction.

- celles liées au cadre géographique de l'enfant: secteur d'habitation, province d'origine, durée de résidence à Ouagadougou.

3.2.5- EXPLOITATION ET METHODE D'ANALYSE DES DONNEES

A l'issu de l'enquête de terrain, nous avons procédé à la vérification des questionnaires individuels avant de procéder à la codification et à la saisie.

La vérification a consisté à un contrôle de cohérence et de vraisemblance des réponses. Le contrôle de cohérence a porté sur les valeurs aberrantes. Il s'agit entre autres de l'âge, de la vie ou la disparition des parents et leurs activités.

C'est à l'aide du logiciel EPI-INFO (version 5) que nous avons procédé à la saisie des questionnaires individuels. Les tableaux croisés ont été élaborés à l'aide du même logiciel. Nous avons également obtenu les fréquences et les proportions à l'aide du même logiciel.

Les deux types d'analyses, quantitative et qualitative seront utilisés. Nous utiliserons comme outils d'analyse, les fréquences, les tableaux croisés, les pourcentages, les proportions, les taux, les rapports, les mesures de tendance centrale (moyenne), et les graphiques (diagrammes).

. L'analyse quantitative

Différents niveaux de l'analyse quantitative interviendront dans notre étude. Il s'agit de l'analyse univariée et de l'analyse bivariée.

L'analyse univariée concerne une seule variable. Elle sera utilisée dans la partie descriptive. Nous utiliserons, les fréquences des différentes variables dans cette étape.

L'analyse bivariée, elle, permettra de montrer les relations qui existent entre les variables prises deux à deux. C'est celle qui sera le plus utilisée dans notre étude. Elle permettra la vérification de nos hypothèses.

. L'analyse qualitative

Elle permettra d'expliquer certains résultats de l'analyse quantitative. Nous utiliserons l'analyse qualitative pour examiner les résultats des questions ouvertes.

3.2.6- LES LIMITES DE L'ENQUETE

L'enquête de terrain comporte quelques limites.

L'une des limites est le manque de base de sondage. En effet le problème du travail des enfants n'a pas fait à notre connaissance l'objet d'une collecte de données permettant de disposer de données statistiques pour la ville de Ouagadougou. Lors des recensements de population et des différentes enquêtes que réalise l'I.N.S.D (Institut National de la Statistique et de la Démographie), la question de l'emploi n'est abordée qu'à partir de 10 ans. Ces données ne pouvaient donc pas constituer une base de sondage pour notre enquête puisqu'une partie (7 à 10 ans) de notre tranche d'âge en est exclue.

A cette limite il faut ajouter le manque de sensibilisation avant l'enquête. Ce qui explique la méfiance de certains enfants voire le refus d'autres de répondre à nos questions. Les parents tout comme les patrons étaient également souvent méfiants. Mais de façon générale, les enfants s'ouvraient facilement quand ils étaient seuls. Cependant en présence de leur patron, ils étaient réservés et très influencés. Nous avons pu constater que les garçons s'ouvraient plus facilement que les filles beaucoup plus timides.

Une autre limite est que nous n'avions pas fait une répartition préalable des enquêtés par secteur, ce qui explique le fait que la répartition des enquêtés par secteur est très inégale.

La langue a également été un handicap qui ne nous a pas permis d'aborder certaines filles kibssé, dioula et yourba. Pourtant ces dernières années nous avons pu constater l'arrivée importante de filles kibssé et dioula à Ouagadougou à la recherche de travail. Les yourba aussi constituent une population où l'enfant entre très tôt en activité. Néanmoins nous avons pu enquêter quelques unes de ces filles.

Malgré ces limites, l'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions sans problème majeur.

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons présenté le cadre conceptuel et la méthodologie de la recherche. Cela nous a permis de connaître la population concernée et l'échantillon retenu ainsi que l'instrument de collecte des données.

DEUXIEME PARTIE : LES RESULTATS

Chapitre 4 PROFIL DES ENQUETES

INTRODUCTION

Dans la première partie, nous avons fait une présentation générale de l'étude. la deuxième partie est consacrée à la présentation des résultats et comporte deux chapitres. Dans le présent chapitre, nous ferons une présentation générale des enfants enquêtés. Il sera présenté la structure par âge et sexe, la situation familiale et scolaire des enquêtés. Nous élaborerons aussi un profil des activités des enquêtés à Ouagadougou.

4.1- CARACTERISTIQUES GENERALES

La répartition selon la nationalité nous montre que 97,6% des enquêtés sont des Burkinabé. Les étrangers ne représentent que 2,4% de l'échantillon.

Ces résultats sont similaires à ceux de l'enquête effectuée par l'UNICEF et l'Action Sociale en 1990 à Ouagadougou sur les enfants et jeunes de rues. Selon ces résultats les étrangers ne représentaient que 1,3% des 2 169 enfants et jeunes enquêtés.

Selon la province d'origine, la moitié des enquêtés (41,1 %) n'est pas originaire de la province du Kadiogo. Ils proviennent entre autres du Bazéga (7,1 %), de l'Oubritenga (5,6 %), du Ganzourgou (2,8 %), du Zoundwéogo (2,4 %) et du Kouritenga.

Les autres provinces comme le Gourma, le Houet, le KénéDougou, le Nahouri, le Poni, la Tapoa, le Yatenga et le Mouhoun sont représentées dans des proportions assez négligeables.

En considérant le secteur d'habitation des enquêtés, on constate que 71,8% d'entre eux habitent les secteurs périphériques et seulement 28,2% sont dans les secteurs centraux. Cela pourrait signifier que les enfants actifs sont issus en majorité des quartiers périphériques. Les travailleurs enfants pourraient provenir de la population des habitats spontanés dépourvue d'infrastructures nécessaires aux urbains.

4.2- STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DES ENQUETES

La répartition par sexe présente une proportion plus élevée des effectifs masculins. En effet, les garçons représentent 63,9% de l'échantillon contre 36,1% pour les filles. Le rapport de masculinité R_m (effectif des garçons divisé par l'effectif des filles et multiplié par 100) est de 177. En général, le rapport de masculinité à la naissance varie entre 102 et 105. Aux âges intermédiaires il ne doit pas trop s'écarter de 100, alors qu'aux âges élevés du fait de la surmortalité masculine il est souvent inférieur à 100.

Il y a une inégale représentativité des deux sexes mais nous ne sommes pas sûrs que cela reflète la réalité sur le terrain. La forte proportion des garçons dans l'échantillon pourrait s'expliquer par le fait que les filles étaient plus timides et réservées. Par contre les garçons étaient beaucoup plus ouverts et aptes à répondre aux questions.

Le rapport de masculinité par âge (tableau 4.1) montre que c'est aux âges de 7 ans et 14 ans qu'il est le plus élevé soit respectivement 325 et 300 ce qui correspond à une supériorité numérique masculine. Aux âges de 10 ans et 11 ans il est voisin de 100 ce qui signifie un certain équilibre entre garçons et filles. Alors qu'aux âges 8 et 9 ans il y'a beaucoup plus de filles que de garçons d'où un rapport de masculinité très faible.

Tableau 4.1- RAPPORT DE MASCULINITE PAR AGE
DES ENQUETES

Ages (ans)	Garçons	Filles	Rapport de Masculinité (Rm)
7	3	1	300
8	1	7	14
9	2	5	40
10	18	16	112
11	14	13	107
12	32	13	246
13	39	20	195
14	52	16	325
Total	161	91	177

La répartition par âge montre que 7,5 % des enquêtés ont entre 7 et 9 ans et 92,5 % ont entre 10 et 14 ans (tableau 4.2). On constate donc l'importance numérique des enfants âgés entre 10 et 14 ans dans l'échantillon. Ce qui correspond à l'âge actif au Burkina Faso tel que définit par l'I.N.S.D. Ceux-ci sont pris en compte dans les enquêtes de l'I.N.S.D.

Néanmoins les moins de 10 ans ne représentent pas une proportion négligeable. Leur présence confirme que l'âge d'entrée en activité est inférieur à 10 ans et que certains enfants actifs sont exclus des statistiques sur l'activité au Burkina Faso.

La moyenne d'âge des enquêtés est de 12,18 ans sans grande différence selon le sexe. Il est de 12,4 ans chez les garçons contre 11,5 ans pour les filles. On constate des effectifs plus importants aux âges 14,13, et 12 ans. Ceci est surtout valable pour le sexe masculin.

Tableau 4.2 STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DES ENQUETES

Age (ans)	garçons	filles	total	%	cumul %
7	3	1	4	1.6	1.6
8	1	7	8	3.2	4.8
9	2	5	7	2.8	7.6
10	10	16	34	13.5	21.1
11	14	13	27	10.7	31.8
12	32	13	45	17.9	49.7
13	39	20	59	23.4	73.1
14	52	16	68	26.9	100
Total	161	91	252	100	100

4.3- SITUATION FAMILIALE DES ENQUETES

Le questionnaire d'enquête nous a permis de saisir quelques caractéristiques familiales des enquêtés. Il s'agit de la situation parentale, du séjour, de la situation matrimoniale des parents, du rang de la mère de l'enfant, de la situation de résidence et du lieu de résidence des parents.

. la situation parentale des enquêtés

La situation parentale indique si le père et / ou la mère de l'enfant sont en vie ou non.

IL se pourrait que les travailleurs enfants soient des orphelins contraints à travailler pour subvenir à leurs propres besoins.

Il ressort des résultats de l'enquête de terrain (tableau 4.3) que 82,9 % des enfants ont leur père et leur mère en vie, 13,9 % sont orphelins de père, et 2 % sont orphelins de mère. Les orphelins de père et de mère ne représentent que 1,2 % des enquêtés.

On peut de ce fait conclure que la majorité des travailleurs enfants ont leurs deux parents en vie. L'entrée précoce en activité des enfants n'est donc pas liée à la perte des parents.

TABLEAU 4.3 SITUATION PARENTALE DES ENQUETES

Situation parentale	Effectif	Pourcentage %
les deux parents sont vivants	209	82.9
orphelins de père	35	13.9
orphelins de mère	5	2
orphelins de père et mère	3	1.2
Total	252	100

. Le séjour de l'enfant

Le séjour de l'enfant signifie ici son lieu d'hébergement. Nous avons voulu savoir chez qui logeait l'enfant au moment de l'enquête.

Les enfants au travail pourraient être ceux qui pour une raison ou une autre vivent dans un autre ménage que celui de leurs parents.

En effet certaines études (MARCOUX, 1993) ont prouvé que les enfants non biologiques du chef de ménage étaient plus prédisposés à entrer très tôt en activité. Nous examinerons cela dans le cas de Ouagadougou.

Selon les résultats de l'enquête (tableau 4.4), 57,1 % des enfants vivent chez leur père et leur mère et 11,1 % vivent chez l'un des parents (le père ou la mère). Dans l'ensemble 68,2 % vivent chez leurs parents directs (père et ou mère), 9,5% vivent chez un frère ou une soeur et 13,5 % vivent chez un autre parent. Nous pouvons constater que très peu d'enfants logent chez leurs patrons ou sont en location (respectivement 3,2 % et 2,0 %).

Ces résultats nous permettent d'affirmer que la majorité des travailleurs enfants vivent sous la protection parentale. Ce constat est encore plus valable chez les garçons

où 70,9 % d'entre eux logent chez leurs parents directs alors que 61,4 % des filles vivent chez leurs parents directs.

Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que dans nos sociétés la petite fille est le plus souvent confiée à une tante, une soeur ou un autre parent. Par contre le petit garçon grandit le plus fréquemment dans sa propre famille puisqu'il est appelé plus tard à assumer son rôle de chef de famille. KINDA (1994) dans « *Analyse de la situation des enfants et des femmes* » parle d'éducation différentielle des enfants.

« *A la sortie de la prime enfance, l'éducation du petit garçon revient traditionnellement au père et aux hommes de la concession. Ces derniers ont pour fonction de faire du petit garçon, le responsable de la famille de demain avec tout ce que cela comporte comme exigence* » KINDA (1994).

Tableau 4.4 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE SEJOUR

Séjour	Garçons effectifs		Filles effectifs		Total effectifs		Cumul %
		%		%		%	
Parents	93	57,8	51	56	144	57,1	57,1
Père / mère	21	13,1	7	7,7	28	11,1	68,2
Frère / soeur	15	9,3	9	9,9	24	9,5	77,7
Autres parents	17	10,6	17	18,7	34	13,5	91,2
Patron	6	3,7	2	2,2	8	3,2	94,4
Location	2	1,2	3	3,3	5	2,0	96,6
Autres	2	1,2	0	0	2	0,8	97,2
Non - réponse	5	3,1	2	2,2	7	2,8	100
Total	161	100	91	100	252	100	100

. la situation matrimoniale des parents

Seul le caractère état matrimonial du père de l'enfant a été saisi lorsque le père et la mère vivaient ensemble au moment de l'enquête, (nous estimons que dans ce cas celui de la mère se déduit automatiquement). Dans le cas contraire l'état matrimonial de la mère a également été saisi.

Les résultats de l'enquête sur l'état matrimonial des parents nous révèlent qu'il y'a presque autant de monogames que de polygames.

En effet, nous observons que 50,4 % sont mariés monogames et 47,7 % sont mariés polygames. Les veufs et les divorcés sont présents dans des proportions assez faibles soit respectivement 0,9 % et 0,5 %. Un fait remarquable est l'absence totale de célibataires.

La faible proportion des veufs pourrait s'expliquer par la polygamie, le remariage, la surmortalité masculine dans une moindre mesure et la trop grande différence d'âge entre homme et femme qui fait que l'homme meurt en général avant la femme.

Quant aux divorcés, les résultats constatés pourraient s'expliquer par la polygamie et le remariage.

L'absence de célibataires pourrait s'expliquer par le fait que dans nos sociétés, le célibat est inconcevable à un âge avancé surtout lorsqu'on a des enfants.

Tableau 4.5 REPARTITION DES ENQUETES SELON LA SITUATION MATRIMONIALE DU PERE (n=214)

Situation matrimoniale	Effectif	Proportion (%)
mariés monogames	108	50.4
mariés polygames	102	47.7
veufs	2	0.9
divorcés	1	0.5
Non - réponse	1	0.5
Total	214	100

Parmi les 39 mères qui ne sont plus en union avec le père de l'enfant, 66,7 % sont veuves. Seulement 20,6 % sont remariées dont 10,3 % remariées monogames et également 10,3 % remariées polygames.

La forte proportion des veuves chez celles-ci pourrait s'expliquer tout comme la faiblesse des veufs chez les pères par la différence d'âge entre l'homme et la femme, puis par la surmortalité masculine aux âges avancés. Les études de l'I.N.S.D ont montré l'existence d'une différence d'âge entre l'homme et la femme qui expliquerait le fait que l'homme meurt avant la femme. Nous pouvons également constater l'absence de divorcées et de célibataires.

Tableau 4.6 REPARTITION DES ENQUETES DONT LES PARENTS NE SONT PAS ENSEMBLE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE DE LA MERE (n=39)

Situation matrimoniale	Effectif	Proportion (%)
mariée monogame	4	10.3
mariée polygame	4	10.3
veuve	26	66.7
divorcée	1	2.6
Non - réponse	4	10.3
Total	39	100

.La situation de résidence des parents

Nous entendons par situation de résidence des parents, le fait que le père et la mère de l'enfant logent ensemble ou pas.

Il se pourrait que le fait que les parents soient séparés pour une raison ou une autre, et que l'enfant vive avec l'un ou l'autre, l'amène à rentrer très tôt en activité.

Selon les résultats de l'enquête, 78,2 % des enquêtés ont leurs parents ensemble. Seulement 21,8 % ont des parents ne résidant pas ensemble ceci pour diverses raisons.

La principale raison de la séparation des parents est le décès (77,2 % de cas). Le divorce et la séparation de résidence sont des causes secondaires.

Pour les cas de séparations, plusieurs cas de figure se présentent. Soit le père est venu en ville avec sa plus jeune épouse laissant les autres dont la mère de l'enfant au village pour cultiver, soit il a émigré sans ses femmes et ses enfants.

Tableau 4.7 REPARTITION DES ENQUETES SELON LA SITUATION DE RESIDENCE DES PARENTS

Situation de résidence	Effectif	Proportion %
parents résidents ensemble	197	78.2
parents ne résidents pas ensemble	55	21.8
Total	252	100

. Lieu de résidence des parents

Nous avons voulu connaître le lieu de résidence des parents toujours en union, en vue de compléter l'information sur leur situation de résidence.

Il ressort des résultats de l'enquête que 80,1 % des enquêtés ont leurs parents qui vivent à Ouagadougou, 15,3 % des parents sont ailleurs au Burkina Faso et seulement 4,6 % sont à l'étranger.

Ces résultats nous permettent d'affirmer que la majorité des enquêtés ont leurs parents vivant ensemble à Ouagadougou.

Ceux dont les parents sont ailleurs au Burkina Faso, pourraient être un produit de l'exode rural. Ils sont venus en ville rejoindre un parent ou à la recherche d'un emploi pour s'assurer de meilleures conditions de vie.

Pour ceux dont les parents résident à l'étranger, il s'agit des enfants des burkinabè de l'étranger. C'est le cas des Burkinabè en Côte D'ivoire, au Gabon, qui envoient

très souvent leurs enfants au pays. Une des raisons souvent avancées pour justifier cela est le maintien du lien parental et le refus de l'acculturation des enfants. Mais une autre raison pourrait être les difficiles conditions de vie dans les pays d'accueil. Par exemple, la scolarité d'un enfant coûte plus chère au Gabon ou en Côte d'Ivoire qu'au Burkina Faso. Ce qui explique le fait que beaucoup de Burkinabè vivant dans ces pays préfèrent envoyer leurs enfants au pays pour les scolariser.

Tableau 4.8 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE LIEU DE RESIDENCE DES PARENTS

Lieu de résidence des parents	Effectifs	Pourcentages (%)
Ouagadougou	158	80,2
ailleurs au Burkina Faso	30	15,3
Etranger	9	4,6
Total	197	100

4.4- SITUATION SCOLAIRE DES ENQUETES

La répartition des enquêtés selon leur situation scolaire nous montre que 38,5 % sont scolarisés et 61,5 % sont non scolarisés. Parmi les scolarisés, 88,6 % sont à l'école primaire et seulement 11,4 % sont au secondaire premier cycle.

Tableau 4.9 REPARTITION DES ENQUETES SELON LA SITUATION SCOLAIRE PAR SEXE

Situation scolaire	Garçons		Filles		Total		Cumul %
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%	
Scolarisés	56	34,8	41	45,5	97	38,5	38,5
Non scolarisés	105	65,2	50	54,9	155	61,5	100
Total	161	100	91	100	252	100	100

Pour les non scolarisés, nous nous sommes intéressés à leur scolarité antérieure. Selon les résultats de l'enquête, parmi les 155 non scolarisés, 42,6 % ont été à l'école et 57,4 % n'ont jamais été à l'école.

Pour ceux ayant quitté l'école, les motifs de l'arrêt de la scolarité sont divers: 50,7 % sont dues aux renvois, 19,4 % sont imputables au manque de moyens des parents et 23,9 % sont des cas d'abandons.

La forte proportion des élèves renvoyés reflète les réalités de l'école au Burkina Faso. Les pourcentages de réussite sont faibles. L'école est très sélective. Ce qui provoque beaucoup de rejets pour insuffisance de moyenne.

En outre l'école coûte cher aux parents. Les fournitures scolaires et les différentes cotisations sont des charges que certains parents ne peuvent supporter. Dans ces conditions, l'école constitue une charge trop lourde pour les parents qui préfèrent alors enlever l'enfant de l'école au regard de leurs ressources.

Les abandons volontaires (ceux dus à l'enfant) sont le plus souvent une façon d'échapper aux punitions des maîtres jugées trop sévères par certains enfants. A la question de savoir "pourquoi avez-vous quitté l'école?" Certains enfants répondent: parce que le maître me frappait.

Parmi ces déscolarisés, 80,6 % auraient aimé continuer l'école. Seulement 17,4 % affirment qu'ils n'auraient pas souhaité poursuivre.

Nous pouvons ainsi constater que la grande majorité de ces enfants aurait aimé poursuivre leur scolarité.

Pour ceux n'ayant jamais été à l'école, la principale cause de la non-scolarisation est le manque de moyens des parents. En effet, 69,7 % de ceux-ci déclarent n'avoir pas été à l'école par manque de moyens des parents. Cela confirme une fois de plus le fait que l'école coûte chère au Burkina Faso.

Les autres motifs de la non-scolarisation des enfants représentent des proportions assez faibles. Il s'agit du manque d'intérêt personnel de l'enfant pour l'école (5,6 %), du manque de place à l'inscription, (3,4 %) et du manque d'extrait de naissance (3,4 %)

Au vue de ces résultats, nous pouvons affirmer que la principale cause de la non-scolarisation des enfants est le manque de moyens des parents.

Parmi eux, 77,5 % déclarent qu'ils auraient aimé aller à l'école contre 16,9 % qui ne désirent pas fréquenter l'école. Ce qui confirme le fait que les enfants actifs désirent fréquenter l'école.

Tableau 4.10 REPARTITION DES ENQUETES N'AYANT JAMAIS ETE A L'ECOLE
SELON LE MOTIF DE LA NON-SCOLARISATION
(N = 89)

Motif de la non scolarisation	Effectifs	Fréquences
Manque de moyens des parents	62	69,7
Manque de volonté personnelle	5	5,6
Manque de place à l'inscription	3	3,4
Manque d'extrait de naissance	3	3,4
Autres	10	11,2
Non-réponse	6	6,7
Total	89	100

4.5- PROFIL DE L'ACTIVITE DES ENQUETES

Nous nous proposons de dresser le portrait des activités des travailleurs enfants dans le centre urbain de Ouagadougou. Ceci nous paraît essentiel à l'étude du phénomène du travail des enfants. Nous nous intéresserons également aux statuts d'occupation des enfants dans l'exécution de leurs travaux, ainsi qu'à l'importance de leur travail et à l'âge d'entrée en activité de ces derniers.

Ces analyses nous permettront de connaître le domaine d'activité des enfants en milieu urbain et leur contribution dans le domaine des activités de production. L'analyse de l'âge de début d'activité nous permettra de rendre compte de la précocité du travail des enfants tout en examinant la différence selon le sexe.

4.5.1 NATURE DE L'ACTIVITE DES ENFANTS

Les résultats de l'enquête sur la nature des activités des enfants sont rassemblés dans le tableau 4.11. La lecture du tableau ainsi que sa représentation graphique nous montre que la majorité des enquêtés sont des vendeurs soit 68,7 %. Cette proportion est encore plus importante chez les filles où 87,9 % d'entre elles sont des vendeuses contre 57,8 % chez les garçons.

Parmi eux on trouve des vendeurs fixes et des ambulants. Ces derniers sont les plus nombreux. En effet les enfants pour la plupart des cas n'ont pas de lieu fixe pour mener leurs activités de commerce. Aussi ils se déplacent constamment à la recherche de leurs clients.

Bien que l'on trouve parmi les vendeurs aussi bien des filles que des garçons, les articles vendus diffèrent selon le sexe. Les filles vendent surtout les légumes (tomates, oignons, ail, persil, carottes, concombres, choux, aubergines etc.) et les aliments (patates, arachides, gâteaux, beignets etc.). Tandis que les garçons vendent surtout des sachets, des articles scolaires, des parfums, des bombons, et autres articles. Mais il faut souligner que les articles vendus varient selon la saison et la demande du marché. Ce qui rejoint les résultats de HOUEL qui ont montré que les marchandises vendues étaient différents selon le sexe.

Nous avons pu constater que très rarement les enfants possédaient beaucoup de marchandises. La plupart du temps, ils n'ont que quelques articles faciles à transporter. Cela

peut être dû au fait qu'ils n'ont pas assez de moyens pour se procurer beaucoup de marchandises et qu'en plus, ils se déplacent beaucoup. Ce qui ne leur permet pas de transporter beaucoup de marchandises.

Après les vendeurs, ce sont les apprentis, essentiellement de sexe masculin, qui occupent la seconde place. Ils représentent dans l'ensemble 21 % des enquêtés.

Nous avons distingué les apprentis mécaniciens des autres. Ils représentent ici 12,7 % des enquêtés contre 8,3 % pour tous les autres apprentis artisans.

L'absence de filles parmi les apprentis peut s'expliquer par le fait que d'une manière générale ce sont les garçons qui sont placés en position d'apprentissage en vue d'apprendre un métier. C'est ce que KINDA (1994) appelle préoccupations différentielles des parents.

« Concernant les jeunes garçons de 12 à 18 ans, les préoccupations des parents sont tournées vers la scolarisation ou l'apprentissage d'un métier, vers la professionnalisation. Pour les jeunes filles du même âge, les préoccupations des parents demeurent essentiellement sociales et domestiques. Elles sont avant tout tournées vers la vie de famille » KINDA (1994).

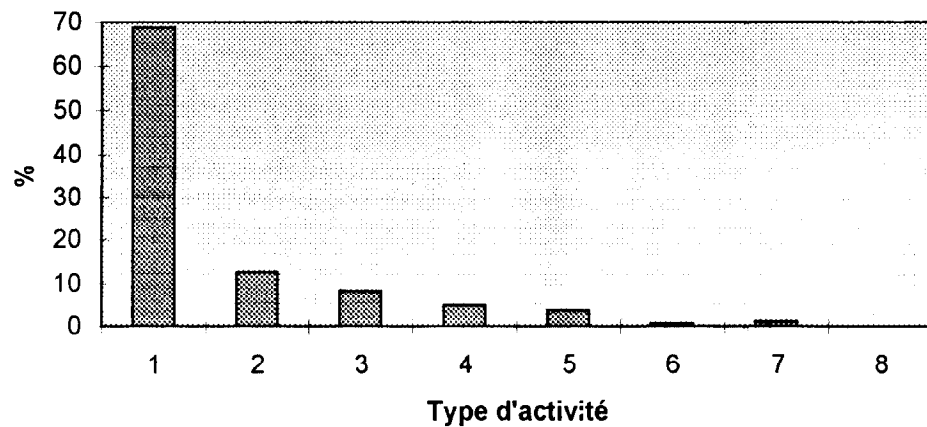
En plus, les conditions d'apprentissage sont extrêmement difficiles. Les résultats d'une enquête réalisée par le Projet « Jeunes, Ville, Emploi », en 1994 décrivait les conditions difficiles et exigeantes d'apprentissage à Ouagadougou. En effet, l'absence de texte régissant l'organisation du système d'apprentissage, entraîne toutes sortes d'abus de la part des patrons. La plupart des artisans patrons ont tendance à prolonger le temps d'apprentissage pour profiter aussi longtemps que possible, d'une main d'oeuvre gratuite ou presque gratuite.

Selon la représentation graphique des données recueillies (figure 2), les autres types d'activités, domestiques, cireurs, gardiens de parking suivent par ordre d'importance dans des proportions faibles. La faible proportion des gardiens de parkings pourrait s'expliquer par les conditions difficiles de cette activité. En effet selon les propriétaires de parkings que nous avons abordés, c'est un travail difficile qui exige beaucoup d'effort physique qu'on ne peut demander à un enfant.

Tableau 4.11 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE TYPE
D'ACTIVITE PAR SEXE

Type d'activité	Garçons		Filles		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
vendeurs	93	57,8	80	87,9	173	68,7
Apprentis mécaniciens	32	19,9	0	0	32	12,7
Autres apprentis artisans	21	13,0	0	0	21	8,3
Domestiques	3	1,9	9	9,9	12	4,8
Cireurs	9	5,6	0	0	9	3,6
Gardiens de parking	2	1,2	0	0	2	0,8
Autres	1	0,6	2	2,2	3	1,2
Total	161	100	91	100	252	100

Figure 2 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE TYPE
D'ACTIVITE (N=252)



Légende:

- | | |
|------------------------------|------------------------|
| 1: Vendeurs | 5: Cireurs |
| 2: Apprentis mécaniciens | 6: Gardiens de parking |
| 3: autres apprentis artisans | 7: Autres |
| 4: Domestiques | |

Ces résultats sur la nature des activités des enfants semblent conformes à ceux de l'Enquête Démographique de 1991. En effet d'après les résultats de cette enquête, les secteurs d'activités qui emploient les enfants (10 à 14 ans) sont: l'agriculture, l'élevage, la pêche, la forêt, le commerce, l'artisanat, le service domestique et les autres services.

Lorsque nous observons la répartition selon le sexe, nous pouvons constater une différence des types d'activités selon le sexe. La presque totalité des filles sont des vendeuses (87,9 %) et des domestiques (9,9 %). La faible proportion des domestiques tient au fait que nous n'avons pas mené une enquête ménage où l'on pouvait rencontrer les domestiques. La méthode d'enquête qui a consisté à aborder directement les enfants dans la rue au marché et sur le lieu de travail n'a pas facilité la rencontre de domestiques. Celles que nous avons rencontrées au marché étaient très souvent pressées de rentrer pour éviter de se faire gronder à la maison si elles prenaient trop de temps.

Parmi les garçons, outre les vendeurs, nous avons des apprentis, des cireurs et des gardiens de parking. Ces résultats rejoignent ceux de MARCOUX et HOUEL qui ont montré l'existence d'une division sexuelle du travail chez les enfants. L'étude de HOUEL a révélé que les activités exercées par les filles étaient proches de celles dévolues à la femme dans la cellule familiale.

4.5.2- SITUATION DANS L'ACTIVITE DES ENQUETES

Le questionnaire d'enquête a par ailleurs été conçu de manière à identifier le statut d'activité des enquêtés. Cela nous paraît important en vue de compléter l'analyse sur la nature des activités des enfants.

MARCOUX (1993) dans son étude sur le MALI a trouvé que plus de 95 % des enfants actifs occupés en milieu rural, et 85 % en milieu urbain exercent des travaux à titre d'aide familial. Nous nous proposons d'examiner le cas de la ville de Ouagadougou.

Les résultats de l'enquête de terrain rassemblés dans le tableau 4.12, nous montrent l'importance des travaux effectués par les enfants dans le cadre familial, puis que 42,1 % d'entre eux sont aides familiaux. On constate donc que le travail des enfants se déroule en grande majorité dans le cadre familial à Ouagadougou. Cela est encore plus valable chez les filles où 72,5 % d'entre elles sont des aides familiales.

Les enfants actifs indépendants et les salariés sont représentés dans des proportions moins importantes soit respectivement 25,4 % et 11,1 %. Ce sont surtout des vendeurs et les domestiques.

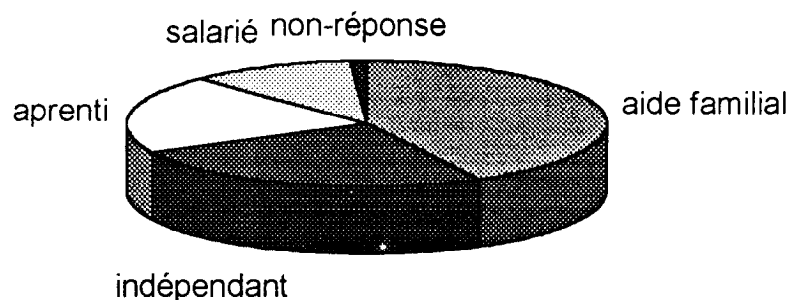
En outre nous pouvons remarquer que les garçons mènent plus d'activités indépendantes que les filles (tableau 4.12). En effet, 31,7 % des garçons sont des travailleurs indépendants, contre seulement 14,3 % chez les filles. Ce ci pourrait trouver son explication dans l'éducation même des enfants dans nos sociétés. On accorde plus de liberté au petit garçon qu'à la petite fille. La fille est dans la plupart du temps maintenue dans le cadre familial sous la protection parentale. Par contre le garçon, pour le préparer à sa future responsabilité de chef de famille, on lui accorde plus de liberté. Il lui faut apprendre très tôt à se débrouiller dans la vie pour devenir un "homme".

Cela pourrait aussi expliquer le fait que les apprentis sont exclusivement des garçons. Comme le souligne KINDA (1994), les préoccupations des parents concernant le petit garçon sont orientées vers l'apprentissage d'un métier en vue de le préparer à son futur rôle de chef de famille.

Tableau 4.12 REPARTITION DES ENQUETES SELON LA SITUATION
DANS L'ACTIVITE PAR SEXE

Situation dans l'activité	Garçons		Filles		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
Aide familial	40	24,8	66	72,5	106	42,1
Indépendant	51	31,7	13	14,3	64	25,4
Apprenti	51	31,7	0	0	51	20,2
Salarié	17	10,6	11	12,1	28	11,1
Non-réponse	2	1,2	1	1,1	3	1,2
Total	161	100	91	100	252	100

Figure3 REPARTITION DES ENQUETES SELON LA SITUATION DANS L'ACTIVITE (N=252)



La répartition des enquêtés selon la situation dans l'activité par âge et sexe (tableau 4.13) nous montre que le nombre d'enfants travailleurs indépendants croit avec l'âge. Cela est encore plus valable chez les garçons où l'on passe de 1 pour les 9 ans à 15 pour les 14 ans. De même le nombre des apprentis est plus important aux âges avancés: 12, 13, 14 ans. Cela pourrait s'expliquer par les difficiles conditions d'apprentissage dont nous avons parlé plus haut.

Nous pouvons constater que les enfants de 9 ans sont surtout des aides familiaux, ceci pour les deux sexes. Les salariés et les indépendants sont des enfants de 10 ans et plus. La situation dans l'activité est donc fonction de l'âge. Les plus jeunes sont des aides familiaux, tandis que les plus âgés sont indépendants ou salariés.

Tableau 4.13 REPARTITION DES ENQUETES SELON LA SITUATION DANS L'ACTIVITE PAR AGE ET SEXE

Situation dans l'activité	Garçons						Filles						Total					
	9	10	11	12	13	14	9	10	11	12	13	14	9	10	11	12	13	14
Aide familial	4	8	4	5	7	12	11	11	11	8	13	12	15	19	15	13	20	24
Indépendant	1	4	5	13	13	15	1	2	2	2	4	2	2	6	7	15	17	17
Apprenti	1	3	2	13	13	19	0	0	0	0	0	0	1	3	2	13	13	19
Salarié	0	3	2	1	5	6	0	3	0	3	3	2	0	6	2	4	8	8
Non-réponse	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1
Total	6	18	13	32	39	53	13	16	13	13	20	16	19	34	26	45	59	69

4.5- L'IMPORTANCE DU TRAVAIL DES ENFANTS

Le questionnaire d'enquête n'a pas été spécialement conçu pour mesurer l'importance du travail des enfants. Néanmoins, les informations recueillies sur la durée du travail journalier, et le nombre de jours de travail par semaine, nous paraissent intéressantes pour examiner l'importance du travail des enfants.

L'analyse du tableau 4.14 nous révèle que la durée du travail journalier des enfants varie entre 1 heure et 16 heures. La majorité d'entre eux travaille pendant 7 à 12 heures par jour. La durée moyenne du travail journalier est de 8,85 heures mais diffère selon le sexe. Elle est plus élevée chez les garçons, soit 9,4 heures, contre 6,8 heures pour les filles. Ce qui représente des conditions difficiles pour les enfants. Cependant il faut souligner que cette estimation est approximative. C'est à l'aide de l'heure de début et de fin d'activité que nous avons estimé la durée du travail. Pourtant rien ne prouve que l'enfant travaille réellement pendant tout ce temps. Nous n'avons pas pu vérifier les déclarations des enfants sur la durée de leur travail journalier.

Tableau 4.14 REPARTITION DES ENQUETES SELON LA DUREE DU TRAVAIL JOURNALIER PAR SEXE

Durée du travail (heures)	Garçons		Filles		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
1	1	0,6	0	0	1	0,4
2	2	1,3	10	10,9	12	4,8
3	2	1,3	5	5,5	7	2,8
4	6	3,7	13	14,3	19	7,5
5	8	5,0	5	5,5	13	5,2
6	5	3,1	5	5,5	10	4,0
7	6	3,7	13	14,3	19	7,5
8	9	5,6	11	12,1	20	7,9
9	29	18,0	8	8,8	37	14,7
10	35	21,7	12	13,2	47	18,7
11	30	18,6	4	4,4	34	13,5
12	19	11,8	3	3,3	22	8,7
13 +	9	5,6	2	2,2	11	4,4
Total	161	100	91	100	252	100

Lorsque nous observons le nombre de jours de travail par semaine, (tableau 4.15) nous constatons que 63,9 % d'entre eux travaillent tous les jours de la semaine, 31,7 % ont un seul jour de repos, 2 % ont deux jours de repos, et seulement 0,8 % ont plus de deux jours de repos. Dans l'ensemble les enfants travaillent en moyenne 6,6 jours par semaine.

Selon le sexe, les filles ont moins de jours de repos que les garçons. En effet, 71,4 % des filles travaillent 7 jours sur 7, contre 59,6 % chez les garçons.

Tableau 4.15 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL PAR SEMAINE ET PAR SEXE

Nombre de jours par semaine	Garçons		Filles		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
3	0	0	2	2,2	2	0,8
5	4	2,5	1	1,1	5	2,0
6	58	36	22	24,2	80	31,7
7	96	59,6	65	71,4	161	63,9
Non-réponse	3	1,9	1	1,1	4	1,6
Total	161	100	91	100	252	100

Nous pouvons constater que ce sont des conditions difficiles pour les enfants.

Pour le cas particulier des travailleurs scolarisés, nous nous sommes intéressés à la période d'activité dans l'année compte tenu du fait qu'ils ne disposent pas de tout leur temps pour le travail comme les autres.

Il ressort des résultats de l'enquête que 30,6 % d'entre eux travaillent non seulement pendant les vacances scolaires mais aussi pendant l'année scolaire, 65,3 % exercent leurs activités uniquement pendant les vacances scolaires.

Parmi ceux qui travaillent pendant l'année scolaire, 68,8 % le font uniquement les jours de repos et 25 % travaillent tous les jours de la semaine. Ce qui signifie pour ces derniers, qu'ils mènent leurs activités après l'école et ce tous les jours.

4.5.4- AGE DE DEBUT D'ACTIVITE DES ENFANTS

La répartition des enquêtés selon l'âge de début d'activité (tableau 4.16) nous montre qu'il est compris entre 5 et 14 ans avec respectivement 0,8 % et 2,8 % des enquêtés. L'âge minimum est donc de 5 ans. Les faibles proportions se situent aux, âges 5 et 6 ans; alors que les fortes proportions se situent entre 10 et 13 ans (10 à 15 % des enquêtés. La

moyenne d'âge d'entrée en activité est de 10,6 ans pour l'ensemble des enquêtés. Celle-ci est supérieure à celle trouvée par HOUEL qui est de 8,5 ans.

L'analyse différentielle par sexe révèle quelques disparités. En effet si parmi les enquêtés, deux filles sont entrées en activité à l'âge de 5 ans, aucun garçon par contre n'est entré en activité à cet âge. En outre, l'âge d'entrée en activité de la majorité des garçons se situe entre 10 et 14 ans, alors qu'au niveau des filles, la majorité d'entre elles entre en activité entre 8 et 12 ans. La moyenne d'âge d'entrée en activité des garçons est de 11,3 ans contre 9,4 pour les filles.

Ces résultats rejoignent ceux de HOUEL et confirment l'hypothèse selon laquelle les filles entrent plus tôt en activité que les garçons.

Tableau 4.16 REPARTITION DES ENQUETES SELON L'AGE DE DEBUT D'ACTIVITE
PAR SEXE

Age de début d'activité	Garçons		Filles		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
5	0	0	2	2,2	2	0,8
6	2	1,3	5	5,5	7	2,8
7	4	2,5	14	15,3	18	7,1
8	5	3,1	11	12,1	16	6,4
9	10	6,2	12	13,2	22	8,7
10	29	18,0	11	12,1	40	15,9
11	20	12,4	6	6,6	26	10,3
12	24	14,9	10	11	34	13,5
13	30	18,6	5	5,5	35	13,9
14	16	9,9	4	4,4	20	7,9
Non-réponse	21	13,1	11	12,1	32	12,7
Total	161	100	91	100	252	100

CONCLUSION

Ce chapitre nous a permis de connaître les caractéristiques générales des enfants enquêtés. La répartition par âge montre que 7,5 % d'entre eux ont moins de 10 ans. Ce qui signifie que malgré les efforts de l'I.N.S.D de saisir la proportion la plus importante d'enfants actifs en considérant 10 ans pour l'entrée en activité, certains enfants actifs (les moins de 10 ans) sont exclus des statistiques sur l'activité.

En outre, les résultats révèlent que la majorité des enquêtés (82,9 %) ont leurs deux parents (père et mère) en vie et qu'il y a presque autant de monogames que de polygames parmi eux.

Le profil de l'activité montre une différence des types d'activités selon le sexe. Les filles sont surtout des vendeuses et des domestiques alors que les garçons exercent une gamme d'activités plus diverse (vendeurs, apprentis, cireurs, gardiens de parking). En plus, les plus jeunes (-9 ans) sont pour la plupart des aides familiaux alors que les plus âgés exercent des activités indépendantes, sont apprentis ou salariés. l'étude de l'âge de début d'activité révèle que les filles entrent plus tôt en activité que les garçons.

Chapitre 5 TRAVAIL DES ENFANTS, CARACTERISTIQUES SOCIO- DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES FAMILLES ET SCOLARISATION

INTRODUCTION

Dans le chapitre précédent nous avons fait le portrait de l'activité des enfants. Cela nous a permis de mettre en évidence les secteurs d'activités où exercent les enfants.

Nous tenterons maintenant d'examiner le travail des enfants en rapport avec la situation socio-économique et démographique des parents d'une part et d'autres part avec la scolarisation et ceux sur la base des hypothèses que nous avons posées précédemment. Nous examinerons également l'impact de l'espace sur le travail des enfants.

5.1- TRAVAIL DES ENFANTS ET POLYGAMIE

La polygamie est le fait d'un homme marié en même temps à plusieurs femmes. Elle est une pratique ancienne au Burkina Faso et est liée à des facteurs culturels, religieux et économiques.

Dans l'ensemble du pays, 38 % des hommes et 58% des femmes vivent en union polygamie.

De nombreuses études ont fait état de la nécessité du travail des enfants dans les ménages dirigés par une femme. Si ces études sur la monoparentalité ont permis de démontrer que les ménages comportant un seul parent semblent difficilement subvenir à leurs besoins entraînant l'entrée en activité des enfants, qu'en est-il lorsqu'un ménage compte une unité conjugale de plus de deux parents?

Nous examinerons donc effet de la polygamie sur le travail des enfants. Pour cela nous nous intéresserons surtout à la situation matrimoniale du père de l'enfant.

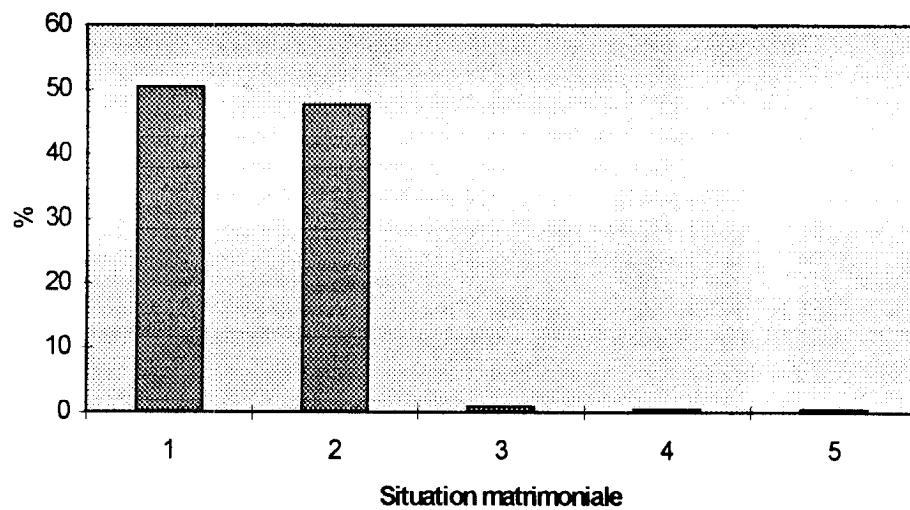
L'analyse des résultats de l'enquête nous montre que 50,7 % des enquêtés ont leurs pères en union monogamique, contre 47,9 % en union polygamie. Les autres

modalités, veufs et divorcés, sont en proportion assez faibles soit respectivement 0,9 % et 0,5%. Un fait remarquable est l'absence totale de père célibataire.

Tableau 5.1 REPARTITION DES ENQUETES PAR SEXE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE DU PERE

Situation matrimoniale	Garçons		Filles		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
marié monogame	69	51,5	39	49,4	108	50,7
marié polygame	63	47,1	39	49,4	102	47,9
veuf	1	0,7	1	1,2	2	0,9
divorcé	1	0,7	0	0	1	0,5
Total	134	100	79	100	213	100

Figure 4 REPARTITION DES ENQUETES SELON LA SITUATION MATRIMONIALE DES PERES (N=252)



Légende:

1: marié monogame

4: divorcé

2: marié polygame

5: Non-réponse

3: veuf

Le taux de polygamie (proportion de polygames parmi les hommes mariés) est de 51 %. Ce qui signifie qu'environ la moitié des pères mariés est polygame.

Nous pouvons également mesurer l'intensité de la polygamie par le nombre moyen de femmes par homme marié. Selon les résultats de l'enquête, il est d'environ 1,6 femmes par homme marié. Au Burkina Faso l'intensité de la polygamie est de 1,3 femmes par homme marié en milieu urbain et 1,5 femmes en milieu rural. Nous pouvons constater que l'intensité de la polygamie est légèrement plus élevée dans le milieu du travail des enfants qu'en milieu urbain en général.

Tableau 5.2 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE NOMBRE D'EPOUSES DU PERE

Nombre d'épouses	Effectif	fréquence
1	108	51.4
2	67	32
3	28	13.3
4 et +	5	2.4
Non-réponse	2	0.9
Total	210	100

La répartition selon le nombre d'épouses nous montre que 51,4 % des pères mariés ont une seule épouse. Ce qui confirme les résultats précédents qui prouvent la prédominance des monogames sur les polygames.

Ces résultats nous montrent également que 32 % des pères mariés ont deux épouses et 13,3 % ont trois épouses.

Parmi les polygames, 65,7 % possèdent deux épouses, 27,5 % ont 3 épouses et 4,9 % ont 4 épouses et plus.

Ces résultats nous permettent d'affirmer que les ménages polygames compte en moyenne une unité conjugale de 3 parents.

Pour les enfants issus de ménages polygames, nous nous sommes intéressés également au rang de la mère. Certaines études ont prouvé que les enfants au travail étaient en grande majorité ceux des premières épouses. Très souvent dans nos sociétés, les premières

épouses deviennent indépendantes, dans ce contexte, le travail des enfants peut devenir indispensable à la mère tout comme dans le cas des ménages dirigés par une femme.

Tableau 5.3 REPARTITION DES ENQUETES SELON
LE RANG DE LA MERE

Rang de la mère	Effectif	Proportion (%)
1	55	53.9
2	35	34.3
3	7	6.9
4	1	1
Non-réponse	4	3.9
Total	102	100

L'analyse des résultats de l'enquête nous montre que parmi les enfants actifs issus de ménages polygames, 53,9 % ont leurs mères qui sont premières épouses et 34,3 % sont secondes épouses. Nous pouvons déduire que même si les enfants issus des premières épouses ne dominant pas, les travailleurs enfants sont tout de même dans une grande majorité issus de mères occupant les premiers rangs dans l'unité conjugale (un homme et sa ou ses femmes).

Ces résultats nous permettent d'affirmer que les travailleurs enfants concernent toutes les modalités du caractère état matrimonial sans une prédominance de la polygamie. Ce qui infirme notre hypothèse selon laquelle les travailleurs enfants sont issus de familles polygames.

5.2- TRAVAIL DES ENFANTS ET NOMBRE D'ENFANTS DES FAMILLES

Au Burkina Faso, la taille moyenne des ménages ou nombre moyen de personnes par ménage est de 6,6. En milieu urbain, la taille moyenne des ménages est de 6,5 personnes contre 6,6 en milieu rural. (I.N.S.D: enquête démographique, 1991)

Certaines études (I.N.S.D) ont montré que la taille du ménage est fonction de l'état matrimonial du chef de ménage. Si dans les ménages où le chef est célibataire, la taille moyenne est de 2,5 personnes, ce chiffre double lorsqu'on passe aux ménages dont le chef est monogame et quadruple lorsqu'il s'agit d'un ménage polygame. Dans le cadre de notre recherche, nous avons d'abord saisi le nombre d'enfants de même mère et de même père, puis le nombre total des enfants du père. Nous sommes conscients que cet indicateur ne permet pas de mesurer avec précision la taille des ménages. Puis que l'enfant peut résider dans un autre ménage que celui de son père. Mais nous considérons ici que l'enfant est à la charge de ses parents dans la norme.

Le tableau 5.4 donne la répartition des enquêtés selon le nombre d'enfants de la mère et montre une disparité relative. Il y a très peu de mères ayant un ou deux enfants soit respectivement 0,4 % et 2%. Par contre 19% des mères ont 7 enfants et plus. En fin les mères de 3 enfants, 4 enfants, 5 enfants et 6 enfants représentent entre 15 et 22 % des mères. Le nombre moyen d'enfants par mère est de 5,03 enfants.

Ces résultats nous montrent l'importance numérique du nombre d'enfants par femme dans le milieu du travail des enfants.

Tableau 5.4 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS DE LA MERE

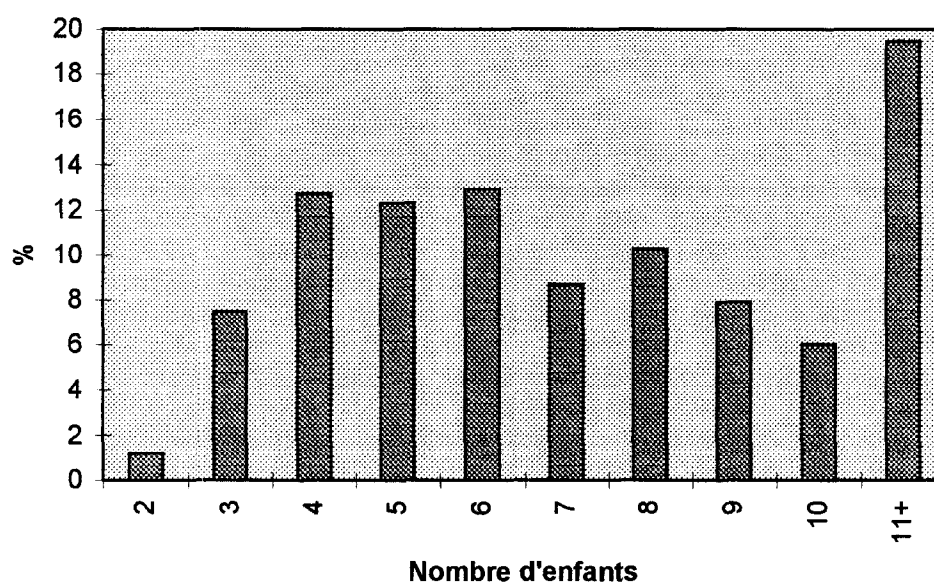
Nombre d'enfants	Effectif	Fréquence (%)	Cumul (%)
1	1	0.4	0.4
2	5	2	2.4
3	38	15.1	17.5
4	49	19.4	36.9
5	56	22.2	59.1
6	55	21.8	81
7 et +	48	19	100
Total	252	100	100

Les résultats sur le nombre d'enfants du père regroupés dans le tableau 5.5 montrent qu'il y a très peu de familles de deux enfants soit 1,2 % de l'échantillon. Les effectifs les plus importants se trouvent aux nombres 4; 5 et 6 enfants à peu près dans les mêmes proportions (confère figure 5). Les familles de 11 enfants et plus représentent 19,5 % de l'ensemble. Le nombre moyen d'enfants par familles est de 7,5 enfants.

Tableau 5.5 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS DU PERE

Nombre d'enfants	Garçons		Filles		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
3	14		8		22	8,7
4	24		8		32	12,7
5	14		17		31	12,3
6	19		16		35	13,9
7	17		5		22	8,7
8	15		11		26	10,3
9	15		5		20	7,9
10	11		4		15	6,0
11 +	32		17		49	19,5
Total	161		91		252	100

Figure 5 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS DU PERE (N=252)



Ces résultats montrent que les travailleurs enfants proviennent pour l'essentiel de familles à grand nombre d'enfants. Ce qui confirme notre hypothèse selon laquelle les travailleurs enfants sont issus des familles ayant un nombre important d'enfants.

5.3- TRAVAIL DES ENFANTS ET RANG DANS LA FRATRIE

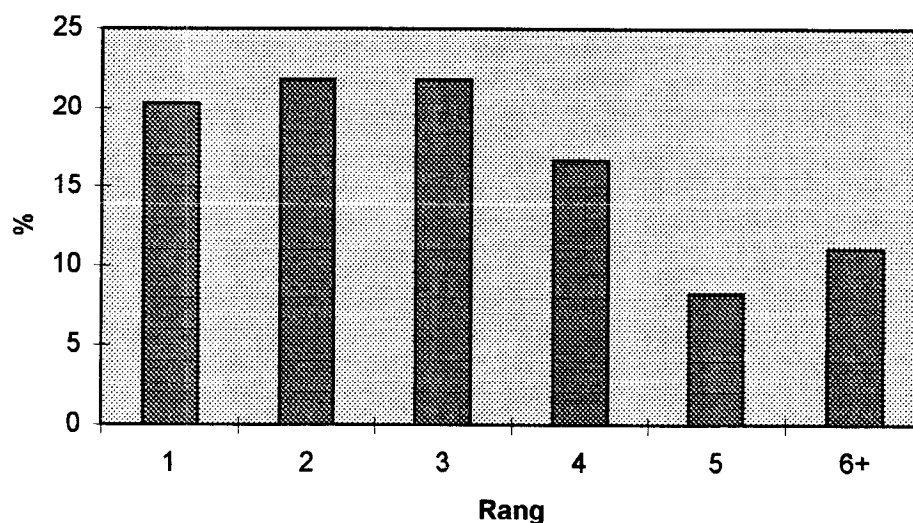
Nous entendons par rang de l'enfant dans la fratrie, la position que l'enfant enquêté occupe parmi ses frères et sœurs de même mère et même père. Nous savons que dans nos sociétés l'aîné a la responsabilité de ses frères et sœurs en cas d'invalidité ou de décès des parents. Il se pourrait que du fait de cette responsabilité, il soit appelé à rentrer très tôt en activité.

Selon l'analyse des résultats de l'enquête, (tableau 5.6, figure 6), seulement 20 % des enquêtés sont des aînés. Les effectifs les plus importants se trouvent parmi les premier, deuxième, troisième rangs dans des proportions à peu près égales (environ 20 %) et au quatrième rang dans une moindre mesure (16,7 %). Cela est valable pour les deux sexes. Les enfants du sixième rang et plus représentent environ 11,1 % des enquêtés.

Tableau 5.6 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE RANG DANS LA FRATRIE
PAR SEXE

Rang dans la fratrie	Garçons		Filles		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
1	34	21,1	17	18,7	51	20,3
2	40	24,9	15	16,5	55	21,8
3	34	21,1	21	23,0	55	21,8
4	23	14,3	19	7,7	42	16,7
5	14	8,7	7	13,2	21	8,3
6 +	16	9,9	12		28	11,1
Total	161	100	91	100	252	100

Figure 6 **REPARTITION DES ENQUETES SELON LE RANG DANS LA FRATRIE (N=252)**



Ces résultats ne nous permettent pas d'infirmer ou de confirmer l'hypothèse selon laquelle les travailleurs enfants sont pour la plupart des aînés de familles. (cf figure .6). Ce qui est conforme au résultat de HOUEL sur le rang des enfants en activité. Selon l'étude de HOUEL, les travailleurs enfants se trouvent en milieu de fratrie.

5.4- TRAVAIL DES ENFANTS ET SITUATION ECONOMIQUE DES PARENTS

Jusqu'à maintenant, nous avons examiné le travail des enfants en relation avec les caractéristiques sociales et démographiques des familles, nous avons ainsi analysé les caractéristiques propres aux familles, qui pourraient déterminer l'entrée précoce des enfants en activité. Nous supposons ainsi que les ménages sont exposés aux mêmes contraintes. Pourtant nous savons que ce n'est pas le cas. De nombreuses études ont mis en relief l'existence d'une relation entre le niveau de pauvreté des ménages et la nécessité du travail des enfants (BIT, 1987).

On peut supposer que certaines familles sont économiquement plus riches que d'autres et de ce fait peuvent avoir plus de facilités à libérer les enfants des activités de production.

Nous rappelons que dans le cadre de notre étude, nous n'avons pu saisir que la profession et le statut professionnel du père et de la mère de l'enfant. Nous reconnaissons que cette seule variable ne suffit pas pour mesurer la situation économique des parents. Il aurait fallu prendre en compte toutes les variables qui y sont liées (revenus, habitat, équipement...). Néanmoins les résultats de cette enquête peuvent nous donner un début de réponse à la question. Nous examinons ainsi le lien entre l'activité des enfants et celles des parents.

L'une des causes souvent évoquées pour expliquer le travail des enfants est l'état de pauvreté des parents (O.I.T.). Nous avons voulu examiner cela dans le cadre de Ouagadougou en observant la situation professionnelle des parents des enquêtés.

Le tableau 5.7 nous donne la répartition des enquêtés selon la profession du père. Nous pouvons constater que toutes les catégories professionnelles sont concernées dans des proportions inégales.

Les plus représentés sont les agriculteurs, les vendeurs et les artisans soit respectivement 29,9 %, 17,8 % et 11,2 %. Les autres catégories professionnelles sont représentées dans des proportions assez faibles. Les commerçants et les fonctionnaires ne représentent chacun qu'environ 6 % du total. Nous avons considéré comme vendeurs tous ceux qui faisaient le petit commerce (étalagistes, vendeurs ambulants...) et les commerçants ceux du gros commerce (boutiquier, grossistes...).

Soulignons que cette répartition selon la profession du père ne varie pratiquement pas selon le sexe de l'enfant.

Les chômeurs regroupent tous les actifs qui étaient sans emploi au moment de l'enquête. Nous n'avons pas distingué ceux ayant déjà travaillé de ceux en quête d'emploi.

Quant aux retraités, il s'agit effectivement des retraités n'exerçant aucune autre activité, dans le cas contraire, c'est l'activité exercée qui a été prise en compte.

La faiblesse des chômeurs et retraités signifie que les enfants actifs dans leur grande majorité ont leur père actif. Les fonctionnaires regroupent surtout des manoeuvres, des ouvriers et des chauffeurs de l'Etat.

Tableau 5.7 REPARTITION DES ENQUETES PAR SEXE SELON LA
PROFESSION DU PERE

Profession	Garçons		Filles		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
agriculteurs	39	29,1	25	31,2	64	29,9
vendeurs	24	17,9	14	17,5	38	17,8
commerçants	8	6,0	5	6,2	13	6,1
artisans	17	12,7	7	8,8	24	11,2
fonctionnaires	10	7,4	4	5,0	14	6,5
retraités	8	6,0	2	2,5	10	4,7
chômeurs	3	2,2	2	2,5	5	2,3
autres	23	17,2	20	25	43	20,1
Non-réponse	2	1,5	1	1,3	3	1,4
Total	134	100	80	100	214	100

Une étude réalisée par l'I. N. S. D sur le profil de pauvreté au Burkina Faso, démontre à travers l'analyse par groupe socio-économique des indices de pauvreté que l'incidence globale de la pauvreté au Burkina Faso (qui est de 44,5 %) est fortement déterminée par les agriculteurs vivriers (51,5 %), les Agriculteurs de rente, (50,1 %) et les inactifs et les chômeurs (44,5 %). Les groupes socio-économiques à faible incidence de pauvreté sont les salariés du secteur public (2,2 %), les salariés du secteur privé (6,7%) et les artisans et les commerçants (9,8 %).

Au vue des résultats que nous avons obtenus, nous pouvons affirmer que les pères des enquêtés appartiennent en majorité aux groupes socioprofessionnels aux revenus faibles.

Nous nous sommes également intéressés au statut d'activité du père de l'enfant. Nous estimons que cela est indispensable à la connaissance de la situation professionnelle. Certaines études (MARCOUX, 1993) ont pu démontrer que les enfants actifs provenaient pour l'essentiel, des ménages où les chefs étaient des employés ou des travailleurs indépendants. En effet certains types d'activités (commerce, services, agriculture), se prêtent

beaucoup plus au travail familial, augmentant les opportunités d'emploi pour les membres de la famille notamment les enfants. Ainsi, nous pouvons également penser que les enfants dont les pères sont des travailleurs indépendants, sont plus exposés au risque de travailler comparativement aux autres.

L'analyse des résultats de l'enquête (tableau 5.8) nous montre que 59,3 % des enquêtés ont leur père travailleur indépendant, contre seulement 17,8 % de travailleurs dépendants. Les salariés ne représentent que 6,5 % de l'ensemble.

Tableau 5.8 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE STATUT PROFESSIONNEL
DU PERE

Statut professionnel	Effectif	Fréquences relatives (%)
indépendants	127	59.3
dépendants	38	17.8
salariés	14	6.5
autres	35	16.4
Total	214	100

Ces résultats confirment les études antérieures qui ont montré que les enfants actifs proviennent pour l'essentiel de pères travailleurs indépendants. Nous pouvons de ce fait affirmer qu'en plus de la profession, le statut professionnel du père détermine l'entrée en activité de l'enfant. Nous allons également examiner la situation professionnelle de la mère de l'enfant puis que nous estimons que l'enfant est à la charge des deux parents.

Si au niveau des pères des enquêtés, il ne se dégage aucune prépondérance d'une profession, chez les mères par contre, ce sont les vendeuses qui dominent avec 54,5 % du total. Cela est encore plus valable chez les filles où 67,8 % d'entre elle ont des mères vendeuses. Les autres professions assez représentées sont les ménagères (22,1 %), les agricultrices (17,2 %). Les artisanes, les fonctionnaires et les autres professions sont représentés dans des proportions faibles. Un fait remarquable est l'absence total de

commerçantes. La majorité des femmes exerçant une activité de commerce font le petit commerce. C'est elles que nous avons considérées comme vendeuses.

Tableau 5.9 REPARTITION DES ENQUETES PAR SEXE SELON LA PROFESSION DE LA MERE

Profession	Garçons		Filles		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
vendeuses	72	46,8	61	67,8	133	54,5
ménagères	38	24,7	16	17,8	54	22,1
artisanes	6	3,9	0	0	6	2,5
agriculteurs	31	20,1	11	12,2	42	17,2
fonctionnaires	3	1,9	1	1,1	4	1,7
autres	2	1,3	0	0	2	0,8
Non-réponse	2	1,3	1	1,1	3	1,2
Total	154	100	90	100	244	100

En considérant le statut d'activité de la mère, on trouve que 60,7 % d'entre elles sont des travailleuses indépendantes. Il s'agit pour essentiel des vendeuses. Les travailleuses dépendantes ne représentent que 14,3 % du total. Ce sont les femmes agricultrices qui travaillent dans le champ de leur mari. Nous pouvons constater la faible proportion des salariées. Les autres statuts professionnels regroupent surtout les ménagères.

Tableau 5.10 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE STATUT PROFESSIONNEL
DE LA MERE

Statut professionnel	effectif	fréquences relatives (%)
indépendantes	148	60.7
dépendantes	35	14.3
salariées	4	1.6
autres statuts	57	23.4
Total	244	100

Nous pouvons constater tout comme chez les pères des enquêtés que ce sont les mères travailleuses indépendantes qui dominent et que dans l'ensemble elles ont probablement des revenus assez faibles au vue de leurs professions. Ce qui nous permet de conclure que les travailleurs enfants proviennent pour l'essentiel de familles aux revenus faibles.

5.5- TRAVAIL DES ENFANTS ET SCOLARISATION

Nous avons examiné le travail des enfants en rapport avec la situation socio-économique et démographique des parents. L'analyse du travail des enfants en fonction de leur situation scolaire fait l'objet de la présente partie.

Une des idées avancées par les organismes internationaux, est celle qui affirme que les enfants travaillent parce qu'ils n'ont pas la chance d'aller à l'école. Ce qui supposerait que ceux ayant eu la chance de fréquenter l'école, échappent aux activités de production. Nous examinerons cette situation dans le cas de Ouagadougou.

Nous rappelons que l'examen de la situation scolaire de nos enquêtés montre que 38,5 % d'entre eux sont des scolarisés contre 61,5 % de non scolarisés.

L'observation de la répartition des scolarisés selon la classe fréquentée (tableau 5.11) nous montre que 88,6 % des enquêtés sont au primaire et 11,4 % sont au secondaire premier cycle. C'est pour les classes de C E 2, C M 1 et C M 2 que les effectifs sont les plus élevés. Ces trois classes regroupent 66 % des scolarisés. Les autres classes ont des effectifs moins importants.

Tableau 5.11 REPARTITION DES ENQUETES SCOLARISES SELON LA CLASSE FREQUENTEE

Classe fréquentée	Effectif	Fréquence relative (%)	Cumul (%)
CEP1	5	5.1	5.1
CEP2	5	5.1	10.2
CE1	12	12.4	22.6
CE2	22	22.7	45.3
CM1	26	26.8	72.1
CM2	16	16.5	88.6
6ème	9	9.3	97.9
5ème	2	2.1	100
Total	97	100	100

La forte proportion des enfants du primaire peut s'expliquer par le choix de la tranche d'âge retenue pour l'enquête, soit 7 à 14 ans. Cette tranche d'âge correspond pratiquement à l'âge scolaire au Burkina Faso. En effet 7 ans est l'âge normal d'entrée à l'école et 14 ans est l'âge auquel la majorité des enfants ayant suivi une scolarité normale achèvent leur cycle primaire.

Ces résultats sur la situation scolaire des enquêtés, nous prouvent que même les enfants scolarisés n'échappent pas aux activités de subsistance. La différence entre scolarisés et non scolarisés pourrait se situer au niveau de la contribution réelle au travail. Nous examinerons cela plus loin.

Nous nous sommes d'abord intéressés au niveau d'instruction général des enfants actifs. La répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction (tableau 5.12) nous montre que 36,9 % d'entre eux n'ont aucun niveau d'instruction. Ce pourcentage est encore plus élevé chez les filles que chez les garçons. En effet il est de 43,9 % pour les filles contre 32,9 % pour les garçons. Pour le reste, 19,8 % ont le niveau primaire C E 1 et moins, 3 9,3 % ont le niveau primaire après C E 1 et seulement 4 % ont le niveau secondaire premier cycle. Dans l'ensemble, plus de 60 % des travailleurs enfants ont un niveau d'instruction avec

cependant un avantage pour les garçons. Cela reflète les réalités de l'école burkinabè puis que le taux de scolarisation est plus élevé chez les garçons que chez les filles.

Tableau 5.12 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE NIVEAU SCOLAIRE PAR SEXE

Niveau scolaire	Garçons		Filles		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
aucun	53	32,9	40	43,9	93	36,9
primaire avant CE1	29	18,0	21	23,1	50	19,8
primaire après CE1	72	44,7	27	29,7	99	39,3
secondaire 1er cycle	7	4,4	3	3,3	10	4,0
Total	161	100	91	100	252	100

. Importance du travail des scolarisés

Nous tenterons d'examiner l'importance du travail des scolarisés à partir de leur période d'activité dans l'année. Il est certain que si ces enfants ne travaillent que de façon occasionnelle, leur apport dans l'activité n'aura pas la même importance que celui des non scolaires qui exercent leurs activités durant toute l'année.

L'analyse des résultats de l'enquête présentés dans le tableau 5.13 nous montre que la majorité des travailleurs scolarisés exerce leurs activités uniquement pendant les vacances scolaires soit 66 % contre 33 % qui en plus des vacances, travaillent également pendant l'année scolaire. Parmi ces derniers, 68,8 % le font uniquement les jours de repos (Jeudi, Dimanche, Jours fériés) et seulement 31,2 % travaillent tous les jours de la semaine. Ce qui signifie que ceux-ci mènent leurs activités parallèlement avec l'école.

Tableau 5.13 REPARTITION DES ENQUETES SCOLARISES SELON LEUR PERIODE
D'ACTIVITE DANS L'ANNEE

Période	effectifs	pourcentage
vacances	64	66
toute l'année	32	33
Non-réponse	1	1
Total	97	100

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les enfants scolarisés participent bien aux activités de production même si c'est à un degré moindre, puis que disposant de moins de temps, que ceux n'ayant pas eu la chance d'aller à l'école. Ils sont souvent contraints de travailler pour non seulement satisfaire leurs besoins quotidiens, mais aussi pour aider leurs parents à payer leurs scolarités, leurs fournitures et leurs vêtements. C'est principalement pour ces raisons que beaucoup exercent une activité rémunératrice pendant les vacances scolaires. Si ces enfants travaillent alors, c'est par manque de moyens des parents.

Nous avons voulu savoir quel serait le choix des enfants entre l'école et le travail en dehors de toute contrainte, dans des conditions favorables.

Il ressort des résultats de l'enquête que la presque totalité des enfants soit 80,2 % préfère l'école au travail. Seulement 19,8 % ont une préférence pour le travail (tableau 5.14, figure 7).

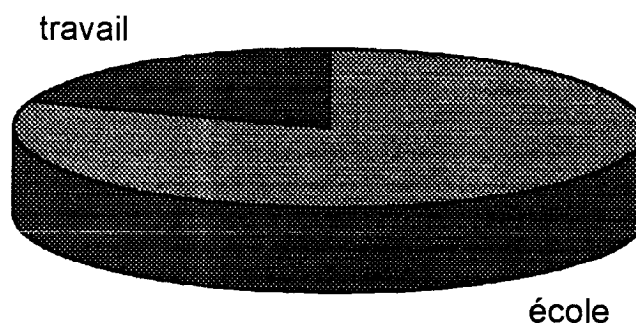
Les raisons de leurs choix sont multiples. La majorité de ceux qui préfèrent l'école, veulent réussir et devenir fonctionnaire afin de soutenir leurs parents. Cela traduit la conception de l'école dans nos sociétés. Beaucoup pensent que l'on va à l'école pour terminer nécessairement dans un bureau. Par contre certains enfants ont manifesté un certain esprit d'entreprise. Un de nos enquêtés a déclaré vouloir réaliser une petite usine de production de bombons.

Par contre la majorité de ceux qui préfèrent le travail, veulent gagner de l'argent pour subvenir à leurs besoins, alors qu'à l'école on ne gagne pas d'argent. Certains ajoutent même qu'en allant à l'école, ils ne sont pas assurés de trouver du travail à la fin. Les enfants sont conscients du chômage de plus en plus croissant des diplômés.

Tableau 5.14 REPARTITION DES ENQUETES SELON LEUR CHOIX ENTRE L'ECOLE
ET LE TRAVAIL ET LE MOTIF

choix et motif	effectif	fréquence (%)
école		
pour réussir et devenir fonctionnaire	138	54.8
pour apprendre à lire et à écrire	42	16.7
l'école fatigue moins que le travail	4	1.6
autres motifs	18	7.1
Sous total1	202	80.2
Travail		
en travaillant on gagne de l'argent pour subvenir à ses besoins	28	11.1
pour apprendre un métier	2	0.8
je n'aime pas l'école	6	2.4
en allant à l'école je ne suis pas sûr de trouver du travail	2	0.8
autres motifs	12	4.7
Sous total2	50	19.8
Total	252	100

Figure 7 CHOIX DES ENQUETES ENTRE L'ECOLE ET LE TRAVAIL (N=252)



Ces résultats nous montrent que si les enfants avaient le choix, ils préféreraient aller à l'école plutôt que travailler. Pourtant à la question: pensez-vous que c'est bien pour un enfant de votre âge de travailler? 72,2 % des enquêtés ont répondu par l'affirmative parce qu'en travaillant, il apprend un métier et gagne un peu d'argent pour non seulement subvenir à ses besoins mais aussi soutenir ses parents. Seulement 27,8 % ont répondu non parce que le travail est souvent difficile pour l'enfant et certains d'entre eux ont même répondu fermement que l'enfant doit aller à l'école plutôt que de travailler.

Ces résultats expliquent sans doute le fait que les enfants ne se doutent pas de la nécessité de leur travail dans les conditions actuelles de pauvreté des familles. Ils savent que l'enfant doit aller à l'école, mais ils reconnaissent aussi la nécessité de leur contribution au revenu familial.

5.6- TRAVAIL DES ENFANTS ET CADRE GEOGRAPHIQUE

Jusque là nous avons examiné le travail des enfants en rapport avec leurs caractéristiques individuelles et familiales sans tenir compte de l'espace dans lequel vivent ces enfants. Nous tenterons à présent d'examiner l'influence de l'espace sur l'entrée précoce des enfants en activité.

Nous rappelons que l'échantillon de l'enquête comporte 50% d'enfants en activité dans les secteurs centraux et aussi 50% pour les secteurs périphériques. Nous précisons également que le secteur d'activité de l'enfant ne correspond pas toujours à son secteur d'habitation.

La répartition des enquêtés selon le secteur d'habitation (tableau 5.15) montre que 71,8 % d'entre eux habitent dans les secteurs périphériques contre seulement 28,2 % dans les secteurs centraux. On constate donc que la majorité des enquêtés habite dans les secteurs périphériques.

Les secteurs périphériques se caractérisent par l'extrême jeunesse de leur population et par conséquent un fort taux de croissance de la population. Ce sont pour la plus part des populations provenant de l'exode rural, donc des nouveaux venus qui s'installent très souvent dans les quartiers à habitat spontané, dans l'espoir d'acquérir une parcelle en cas de lotissement. Ces zones d'habitation sont le plus souvent dépourvues du minimum d'infrastructures nécessaires à la vie urbaine (eau, électricité, voies de communication, centres sanitaires, écoles etc.). Ce sont en majorité des populations pauvres et qui mènent encore parfois une vie proche de celle du milieu rural. Ce qui ne leur permet pas de prendre en charge leurs enfants parfois nombreux. Dans ces conditions, l'apport des enfants dans le revenu familial devient nécessaire voire indispensable. Ce qui pourrait expliquer l'entrée précoce des enfants en activité.

Par contre, les secteurs centraux, siège des activités commerciales, regroupent les populations vieilles de la ville. Cette population se caractérise par sa vieillesse et son faible taux de croissance. Dans beaucoup de cas, les grands enfants par manque d'espace ou pour d'autres raisons ont quitté le domicile paternel pour habiter ailleurs, laissant ainsi une population vieille.

En outre, ces populations du fait de leur ancienneté de résidence, se sont mieux adaptées à la vie urbaine. Les secteurs centraux regroupent des populations relativement riches même si nous reconnaissons qu'il y a un appauvrissement de plus en plus sensible ces dernières années, du fait de leur vieillesse. En plus, ces populations pourraient avoir plus de chance de scolariser leurs enfants grâce aux relations qu'elles ont pu tisser au fil des années. De ce fait les enfants des secteurs centraux pourraient être moins exposés que ceux des secteurs périphériques au risque du travail précoce.

Tableau 5.15 REPARTITION DES ENQUETES SELON LE
SECTEUR D'HABITATION (N=252)

Secteur	effectif	fréquence %	fréquence cumulée %
1	4	1,6	1,6
2	4	1,6	3,2
4	3	1,2	4,4
5	10	4,0	8,3
6	1	0,4	8,7
7	8	3,2	11,9
8	11	4,4	16,3
9	6	2,4	18,7
10	2	0,8	19,4
11	4	1,6	21,0
12	2	0,8	21,8
13	3	1,2	23,0
14	13	5,2	28,2
15	14	5,6	33,7
16	20	7,9	41,7
17	4	1,6	43,3
22	1	0,4	43,7
23	9	3,6	47,2
24	3	1,2	48,4
25	3	1,2	49,6
26	3	1,2	50,8
27	2	0,8	51,6
28	38	15,1	66,7
29	41	16,3	82,9
30	32	12,7	95,6
Non-réponse	11	4,4	100
Total	252	100	100

Ces résultats sur la zone d'habitation, confirment plus ou moins l'hypothèse selon laquelle les travailleurs enfants habitent en majorité les secteurs périphériques et qu'en plus ils sont issus de familles pauvres. Même si nous reconnaissons que ces dernières années les quartiers périphériques sont de plus en plus habités par des personnes aisées, la majorité de la population de ces quartiers est pauvre.

En outre, nous nous sommes intéressés à l'origine des enfants. Il se pourrait que les travailleurs enfants proviennent en majorité de l'exode rural. Pour cela nous avons saisi l'information sur la province d'origine des enquêtés.

Ainsi (tableau 5.15) 59,9 % des enquêtés sont originaires de la province du Kadiogo, contre 40,1 % pour les autres provinces. Les provinces les plus représentées sont voisines de celle du kadiogo: Bazéga (7,1 %), Oubritenga (5,6 %), Boulgou (3,2 %), Ganzourgou (2,8 %), Zoundwéogo (2,4 %), et Kouritenga (2,4 %).

Les provinces lointaines comme le Gourma, le Houet, le KénéDougou, le Nahouri, le Poni, la Tapoa, le Yatenga et le Mouhoun sont représentées dans des proportions assez négligeables. Cependant la province du Bam bien que voisine du Kadiogo ne représente que 1,2 % des enquêtés. Cela pourrait s'expliquer par la présence des aménagements hydro-agricoles dans la province. L'exploitation des périmètres irrigués demande une forte main d'oeuvre et occupe la population presque toute l'année. Ce qui pourrait retenir les enfants chez eux puis que les parents ont besoins de leurs services en toute saison.

En résumé, l'essentiel des travailleurs enfants sont originaire de la province du Kadiogo et de ses provinces environnantes.

Tableau 5.16 REPARTITION DES ENQUETES SELON LA
PROVINCE D'ORIGINE

Province d'origine	Effectif	Pourcentage (%)
Bam	3	1.2
Bazéga	18	7.1
Boulgou	8	3.2
Boulkiemdé	5	2,0
Ganzourgou	7	2.8
Gourma	1	0.4
Houet	5	2
Kadiogo	151	59.9
KénéDougou	1	0.4
Kouritenga	6	2.4
Mouhoun	1	0.4
Nahouri	5	2,0
Oubritenga	14	5.6
Passoré	2	0.8
Poni	1	0.4
Sanmatenga	1	0.4
Tapoa	1	0.4
Yatenga	1	0.4
Zoundwéogo	4	1.6
Etranger	6	2.4
Non - réponse	9	3.6
Total	252	100

En outre, les résultats de l'enquête révèlent que 32,3 % des enquêtés proviennent de l'exode rural. Cette proportion est d'environ 20 % chez les garçons et chez les filles elle est supérieure à 30 %.

Leur durée de résidence moyenne est de 1,1 ans, sans grande différence selon le sexe (1,1 ans pour les garçons contre 1,3 ans pour les filles). Dans l'ensemble, 4,4 % d'entre eux ont moins d'un an de résidence.

Ces résultats ne nous permettent pas de savoir s'il s'agit de mouvements saisonniers ou définitifs.

**Tableau 5.17 REPARTITION DES ENQUETES SELON LA DUREE DE RESIDENCE
A OUAGADOUGOU PAR SEXE**

Durée de résidence A Ouagadougou	Garçons		Filles		Total	
0	8	5,0	3	3,3	11	4,4
1	10	6,2	7	7,7	17	6,7
2	6	3,7	3	3,3	9	3,6
3	11	6,9	5	5,5	16	6,3
4	4	2,5	3	3,3	7	2,8
5	3	1,9	0	0	3	1,2
6	1	0,6	2	2,2	3	1,2
7	2	1,2	4	4,4	6	2,4
8	0	0	2	2,2	2	0,8
9	0	0	1	1,1	1	0,4
10	2	1,2	0	0	2	0,8
11	3	1,9	0	0	3	1,2
12	0	0	1	1,1	1	0,4
13	1	0,6	0	0	1	0,4
Né à Ouagadougou	110	68,3	59	64,9	169	67,0
Non - réponse	0	0	1		1	0,4
Total	161	100	91	100	252	100

CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons mis en relation le travail des enfants et les caractéristiques socio-démographiques et économiques des familles.

Les analyses portant sur la situation matrimoniale des parents nous ont permis de constater que le travail des enfants concerne aussi bien les familles polygames que monogames.

En outre les résultats nous révèlent que les enfants en activité appartiennent aux familles à grands nombres d'enfants. Cependant ceux-ci ne sont pas forcément les aînés de familles. La présence des scolarisés parmi les enquêtés montre que la scolarisation d'un l'enfant ne l'exclu pas du domaine d'activité. Nous avons pu également constater que les travailleurs enfants proviennent des familles aux revenus faibles et qu'ils habitent les quartiers périphériques de la ville..

PERSPECTIVES ET CONCLUSION GENERALE

« Les enfants, aime-t-on répéter, sont l'avenir de nos sociétés. C'est vrai à condition que refusant de faire de l'enfant une abstraction, la société soit décidée à développer toutes les possibilités dont chaque enfant, chaque garçon, chaque fillette, est porteur. Les enfants au travail nous montrent, par leur activité même, que ces potentialités sont énormes et cela soulève notre espérance ». (MORICE, 1980).

L'objectif de notre recherche était d'approfondir la connaissance du travail des enfants en milieu urbain. Notre recherche a pu montrer la participation des enfants aux activités de production. Nous avons pu identifier les causes du travail précoce des enfants. nous avons ainsi constaté que de toutes les causes, c'est la cause économique qui est prédominante.

L'analyse des activités des enfants nous a révélé la diversité des travaux qu'ils exercent. Nous avons également observé une différence des types d'activités selon le sexe. Alors que la presque totalité des filles sont des vendeuses, la gamme d'activité des garçons est plus diversifiée. En outre, les garçons exercent plus d'activités indépendantes que les filles alors que celles-ci entrent plus tôt en activité que les garçons. Les résultats sur le statut d'activité nous a en outre révélé que les travailleurs enfants les plus jeunes sont des aides familiaux alors que les plus âgés (plus de 9 ans) exercent des activités indépendants ou salariées.

Par ailleurs, l'examen du travail des enfants en rapport avec les caractéristiques socio-démographiques et économiques des familles nous a révélé les résultats suivants:

- les filles entrent plus tôt en activité que les garçons;
- parmi les enfants en activité, il y'a autant qui sont issus de familles polygames que monogames;
- les travailleurs enfants proviennent pour l'essentiel de famille ayant un nombre important d'enfants (en moyenne 7,5 enfants par famille);
- les enfants actifs ne sont pas forcément les aînés de familles;
- la scolarisation d'un enfant ne l'exclu pas automatiquement du domaine d'activité;
- les enfants au travail proviennent en majorité de familles aux revenus peu satisfaisants;

- les travailleurs enfants habitent les secteurs périphériques.

L'examen du travail des enfants nous révèle que celui-ci pourrait prendre plus d'ampleur dans les années à venir. En effet, la crise économique actuelle qui touche particulièrement les pays en développement comme le Burkina Faso, va probablement augmenter l'effectif des travailleurs enfants.

L'ajustement structurel mis en place comme solution à cette crise a des répercussions sur le travail des enfants. La perte d'emplois dans le secteur formel et la baisse des revenus du secteur informel entraîne la réduction du pouvoir d'achat des ménages d'où la nécessité de l'apport des enfants dans le revenu familial.

La réduction des dépenses publiques entraîne une baisse des revenus des ménages donc leur capacité à consommer dans le secteur informel. Pourtant c'est de ce secteur que la grande partie de la population urbaine, notamment les femmes et les enfants, trouvent une source très importante d'emploi et de revenus.

Dans le secteur agricole, les programmes d'ajustement ont entraîné une relance des cultures d'exportation comme le coton, ce qui pourrait accroître la demande de main d'oeuvre et par conséquent entraîner un accroissement du travail des enfants.

Au Burkina Faso, à notre connaissance, il n'y a pas d'actions engagées en faveur des travailleurs enfants spécifiquement. Les actions menées sont surtout dirigées vers les enfants de la rue. (Mise en place de l'Action Educative en Milieu Ouvert). Au plan juridique, le code du travail fixe à 14 ans l'âge minimum d'entrée en activité (cela concernent aussi les apprentis). Mais la présente recherche nous a révélé que beaucoup d'enfants travaillent en dessous de cet âge minimum (dès l'âge de 5 ans). ces mesures juridiques condamnent alors beaucoup d'enfants déjà en activité.

Certes, le Burkina Faso a signé la convention internationale sur les droits des enfants et fait partie des premiers pays signataires de la charte africaine sur les droits et le bien-être de l'enfant. A l'article 15 de la charte africaine, il est stipulé « *l'enfant est protégé contre son exploitation économique et sexuelle et son utilisation à des travaux qui pourraient nuire, compte tenu de son âge, à sa santé, à son éducation, à son développement physique et mental* » (ce-ci concerne tant le secteur officiel que le secteur informel). Mais la seule adoption de ces instruments suffit-elle à résoudre tous les problèmes des enfants? De notre avis ces mesures ne sont que le reflet d'une prise de conscience de la difficile condition des enfants et jouent un rôle moral et psychologique.

Au-delà de ces mesures juridiques, il importe à notre avis de mener des actions concrètes en faveur des enfants en activité. Pour cela il est nécessaire de cerner tous les

contours du problème. Pour mieux les cerner, nous pensons qu'il faut le faire sur la base d'une analyse plus fine de la situation, permettant de mieux comprendre ce que cette expérience représente pour l'enfant. Si nous ne pouvons pas éviter le travail des enfants (compte tenu de la situation économique actuelle de nos pays), nous pouvons contribuer à réduire les risques pour l'enfant de sorte que l'activité soit une expérience formatrice pour lui.

Nous pensons que pour pouvoir déployer des efforts efficaces, il est nécessaire de mieux cerner les différents facteurs qui entraînent le travail précoce des enfants. Dans cet optique il convient de promouvoir la recherche sur le travail des enfants au Burkina Faso. Celle-ci pourrait entre autres:

- fournir des données statistiques pour quantifier avec précision le phénomène;
- faire une analyse des fonctions économiques de l'enfant au sein des ménages, et au niveau global du pays;
- examiner les effets de l'entrée en activité de l'enfant sur les relations intra-familial;
- examiner les conditions réelles de travail des enfants;

Tout ce-ci en vue de la mise en place de structures d'encadrement et de formation de ces enfants. Cela devrait aussi permettre de définir un cadre adéquat du travail des enfants en élaborant un code du travail des enfants. Il sera également nécessaire d'engager une sensibilisation tant des parents que des employeurs d'enfants sur la situation.

« Une société qui renonce à prendre en charge sa jeunesse et à la doter des outils d'une promotion optimale, enterre son propre avenir ». KI-ZERBO, 1990

Comme tout travail de recherche, cette étude comporte quelques limites.

Pour mieux cerner les contours du travail des enfants, il est nécessaire de prendre en compte des données plus larges: prendre en considération plus de variables et tous les acteurs entrant dans le cadre du travail des enfants (parents, employeurs, patrons).

Au niveau des parents, on pourrait recueillir leur opinion du travail des enfants ceci en fonction du sexe de l'enfant et de son rang dans la fratrie. Compte tenu de l'éducation différentielle des filles et des garçons, il sera intéressant d'avoir la perception des parents de l'activité du garçon et de la fille.

Pour les employeurs, il s'agirait de connaître leurs motivations réelles sur l'emploi des enfants. Ce qui peut nous révéler les raisons de cette pratique.

Une autre limite est le manque de base de sondage. A notre connaissance, il n'existe pas de données exhaustives sur le travail des enfants à Ouagadougou. D'où l'intérêt de promouvoir la recherche dans ce domaine.

En outre, nous avons voulu examiner la relation entre le travail des enfants et la taille des familles, mais les données recueillies ne donnaient que le nombre d'enfants par famille. Ce qui était insuffisant pour l'analyse du travail des enfants en rapport avec la taille des familles.

Au niveau de la situation économique des parents, la seule variable sur la profession était insuffisante. Il aurait fallu considérer plus de variables (revenus, habitat...).

L'analyse spatiale aurait également pu être plus poussée si nous avions recueilli des données plus larges.

Néanmoins, malgré ces insuffisances, nous espérons que cette étude apportera une petite contribution à la connaissance du travail des enfants.

Nous espérons que d'autres chercheurs s'intéresseront à la question en poussant beaucoup plus l'analyse.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERFUHREN, Marie.- L'emploi des filles: le cas des employées domestiques à Recife (nord-est Brésil).- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarianisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: CEA; CEPED; ORSTOM, 1994.- pp. 3 - 4.- (Bulletin de liaison N°2, février 1994).
- ANWAR, Ola.- Le travail des enfants et le changement des relations familiales.- in: colloque international « l'enfant exploité - mise au travail et prolétarianisation - »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris : Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.
- p. 3.- (Bulletin de liaison N° 4).
- BACKMAN, René ; HASSAN, Husseini et PISANI, Francis.- Les enfants esclaves.- In: Le nouvel Observateur, 25 Avril 1991, pp 10 - 34.
- BANZA, Baya; POIRIER, Jean; ZOUNGRANA, Cécile.- Les déterminants du travail des enfants à Ouagadougou.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarianisation - »; Paris les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped; Orstom, 1994.- pp. 3 - 4.- (Bulletin de liaison N° 3, avril 1994).
- BIO- BIGOU.- Emigration et emploi des mineurs en pays Agonlin (département de Zou, Moyen-Benin).- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarianisation »; Paris les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 8 - 12.- (Bulletin de liaison N° 6, juillet 1994).
- BONNET, Michel.- Le travail des enfants à la lumière de la servitude pour dettes.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarianisation »; Paris les 24, 25 et 6 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp.17 - 24.- (Bulletin de liaison N° 8, septembre 1994).
- BONNET, Michel.- Le travail des enfants en Afrique.- in : revue internationale du travail, vol 132, N° 3 1993, pp. 411 - 430 .
- BOSSIO, Juan Carlos.- Le travail des enfants et la précarisation de l'emploi en Amérique Latine.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarianisation »; Paris, les 14, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 3 - 4.- (Bulletin de liaison N° 5, juin 1994).
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL .- Le travail des enfants : manuel d'information.- Genève : BIT, 1987 . 81 p.
- BIT.- Programmes des politiques de la population et du travail : les activités éducatives. - Genève : BIT, 1979.- 57p.
- BIT.- Bulletin des statistiques du travail.- Genève : BIT.- 1992, 168p.
- BIT.- Femmes au travail : comment protéger la mère qui travaille? (une étude du BIT 1964 - 1984).- Genève : BIT, 1984.- 76 p.

- CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE ET D'ARTISANAT DU BURKINA FASO.- Code du travail.- Ouagadougou, 1993.- 116 p.
- CHARMES, Jacques.- Deux études sur l'emploi dans le monde arabe.- Paris : Ceped, 1990. - 37 p.
- CHARMES, Jacques.- La jeunesse et le secteur non structuré.- in : Les cahiers de l'ORSTOM, série sciences humaines, volumes XXI, N° 2 - 3, 1985.- pp. 295 - 301.
- CHARMES, Jacques.- (Module 1. 4. 6) Problème de l'emploi et du chômage. -Louvain- la-neuve: cidep, 1989.- 200 p.- tabl., fig.
- CHARMES, Jacques, WEHLE Beatrix (parie IV).- Vers un nouveau concept de la population active l'emploi informel, réflexion sur l'emploi informel et la pauvreté urbaine dans les pays du sud, N° 6 et 12.- Louvain - La neuve : UCL, 1990.- 15p et 21 p.
- CHARMES, Jacques.- Dynamique du secteur informel et sont impact sur le marché du travail en ville (in : Congrès Africain de Population, Dakar, 1988, vol. 3).- Liège: Ordina, 1988.-15 p.- tabl.
- DELAUNAY, Valérie.- Les migrantes saisonnières serrer à Dakar (Sénégal).- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarianisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994. - pp.4 - 5.- (Bulletin de liaison N° 5, juin 1994).
- Dossier: l'emploi. Bruxelles: ACP / CEE, 1988.- 28 p, fig.
- DUBRESSON, Alain.- Crise économique et peuplement des villes en Afrique au sud du sahara (2ème version, revue, corrigé, destinée aux débats du séminaire de rayaumont « crise économique africaine et dynamique démographique » 22 - 23 - 24 mai 1995).- Paris : Ceped, 1995.- 24 p.
- ENYUKA, Ngamba.- Quelques aspects du problème d'emploi à Kinshassa : essai d'analyse et d'interprétation.) . - Montréal : UM, 1985.- 149 p.- tabl., fig.- (mémoire de maîtrise en démographie).
- FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population).- Rapport 1990.- 82 p.
- FNUAP.- Etat de la population 1993.- 54 p.
- FNUAP.- Les problèmes démographiques : dossier d'information, 1992.- 21p.
- FRALOU, Zosé- Alain.- Les gamins de Moscou.- In le monde N° 14828 du 30 septembre 1992
- FULKUI, Lia.- Pourquoi le travail des enfants est-il toléré? essai de formulation du problème en prenant comme exemple la société brésilienne.- In: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarianisation »; Paris Les 24, 25 et 26

novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 4 - 5.- (Bulletin de liaison N°2, février 1994).

GARET, Bernard.-L'apprentissage en France: enquête sur le terrain;- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarianisation- »; Paris les 24, 25 et 26 novembre 1994;- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 10 - 20.- (Bulletin de liaison N° 3, avril 1994).

HOUEL, Fatou.- Côté fille, côté garçons : analyse du travail des enfants (7-14 ans) dans le secteur informel de Ouagadougou.- Paris : Institut d'Etudes politiques, 1992.- 217 p.- (mémoire de dea).

HUGON, Philippe.- Les systèmes éducatifs africains dans un contexte de récession et d'ajustement. - Paris : Ceped, 1995.- 33 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (INSD).- Deuxième recensement général de la population du 10 au 20 décembre 1989 : principales données définitives, Ouagadougou : INSD, 1989.- 32 p.

INSD.- Analyse des résultats de l'enquête démographique 1991 (quatrième partie) activités économiques. Ouagadougou : INSD, 1993.- 100 p.

INSD.- Enquête démographique et de santé 1993.- Ouagadougou : INSD.- 296 p.

INSD.- Rapport méthodologique Enquête Démographique 1991.- Ouagadougou : INSD, Janvier 1993.- 29 p.

INSD.- Analyse des résultats de l'enquête démographique 1991 deuxième partie : les phénomènes démographiques. - Ouagadougou : INSD, décembre 1993.- 235 p.

INSD.- Analyse des résultats de l'enquête démographique 1991, document global. - Ouagadougou : INSD, 1993.- 358 p.

INSD.- Enquête démographique de 1991 : rapport d'évaluation des données.- Ouagadougou : Direction de la démographie, 1995.- 42 p.

INSD.- Le profil de la pauvreté au Burkina Faso ; 1ère édition étude statistique nationale (programme « dimension sociale de l'ajustement »).- Ouagadougou : INSD, 1996.- 170 p.

INSD.- Enquête Démographique 1991 : rapport de synthèse.- Ouagadougou : Direction de la démographie, 1994.- 32 p.

INSD.- Annuaire statistique du Burkina Faso 1994.- Ouagadougou : INSD, 1995.- 177 p.

INSD.- Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages; 1ère édition : projet d'appui institutionnel aux dimensions sociales de l'ajustement. Ouagadougou : Direction des statistiques générales, 1996.- 278 p.

- KINDA, Fatoumata.- Analyse de la situation des enfants et des femmes: thème: le cycle de la vie de la petite fille au Burkina Faso (De la présentation des naissances au destin de la petite fille).- Ouagadougou: UNICEF, MAI 1994.- 32 p.
- KI-ZERBO, Joseph.- Eduquer ou périr.- Paris : Unicef ; harmattan, 1990.- 120 p.
- KI-ZERBO, Joseph.- Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain.- Paris : Hatier.- 731p.
- KOUAME, Aka ; KONATE, Mamadou ; MARIKO, Soumaila ; MARCOUX, Richard.
Enquête sur les stratégies de survie des ménages et insertion des migrants en milieu urbain : le cas de la ville de Bamako ; 1ère version, novembre 1992.- Montréal : UM, 1992.- 80 p.
- LABAZEE, Pascal.- L'emploi des enfants en période de crise économique - l'exemple de la pluri-activité des ménages dans le nord de la Côte d'Ivoire.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 3 - 15.- (Bulletin de liaison N 7, août 1994).
- LANGE, Marie France.- La main d'oeuvre enfantine en milieu rural togolais: une force de travail disputée.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation - »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 5 - 6.- (Bulletin de liaison N°4, mai 1994).
- LAURAS-LOCOH, Thérèse et LOPEZ-ESCARTIN, Nuria.- les jeunes en Afrique: enjeux démographique, enjeux sociaux.- cahiers québécois de démographie, vol 21, N° 1, printemps 1992.- pp. 29-44.
- Le courrier N° 143 Janvier-février 1994.- Le travail des enfants : la pauvreté n'excuse pas tout.
- LOCOH, Thérèse.- L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages.
- (In: Congrès Africain de Population, Dakar 1988, vol. 2).- Liège : ordina, 1988.- 15 p.- tabl.
- LOCOH, Thérèse.- Changement des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse (séminaire de Rayaumont, crise économique africaine et dynamique démographique du 21 au 24 Mai 1995).- Paris : Ceped, 1995.- 23 p.
- MARCOUX, Richard.- L'école ou le travail, l'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali.- Montréal : UM, 1993.- 268 p.

- MARCOUX, Richard ; GINGRAS, Lucie ; MORIN, Richard ; LEBOURDAIS, Céline.- Structure des ménages et stratégie d'insertion dans les villes du Tiers monde : aperçu de la situation en Afrique et au Mali.- Montréal : Groupe interuniversitaire de Montréal, 1990.- 19 p.
- MARCOUX, Richard.- Le point sur la démographie africaniste : le congrès africain de population Dakar, novembre 1988.- Québec : Université laval, 1989.- 25 p.
- MARCOUX, Richard.- Le travail des enfants au Mali : spécificités urbaines et stratégies des ménages.- Montréal : UM, 1993.- 25 p.
- MARCOUX, Richard.- Des inactifs qui ne chôment pas : une réflexion sur le travail des enfants en milieu urbain au Mali.- Montréal : UM, 1994.- 23 p.
- MARCOUX, Richard ; MORIN, Richard ; ROSE, Damaris.- Jeunes et précarisation économique : analyse de la situation des couples.- Montréal : UM, 1990.- 34 p.
- MARCOUX, Richard.- Structure démographique des ménages en milieu urbain africain: analyse des tendances, étude du cas malien et approches conceptuelles.- Dakar : Uepa, 1990, 14p.
- MARGUERAT, Yves.- L'exploitation des apprentis au Togo.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarianisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- p. 8 à 16.- (Bulletin de liaison N° 2, février 1994).
- MENDELIEVITCH, Elias.- Le travail des enfants.- In Revue Internationale du travail, volume 118, N° 15 septembre - octobre 1979.- pp 591 - 603.
- MENDELIEVICH, Elias (sous la direction de -).- Le travail des enfants.- Genève : BIT, 1ère édition 1980, 1981.- 174 p.
- Migration et urbanisation en Afrique de l'ouest (MUAO).- résultats préliminaires, Bamako: cerpod, 1995.- 30 p.
- MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA FAMILLE. Direction de l'Insertion Sociale.- Rapport final des journées de réflexion sur les types d'encadrement des jeunes de la rue.- Ouagadougou, 1989.- 70 p.
- MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA FAMILLE. Direction Provinciale de l'Action Sociale du Kadiogo.- Mise en marche de la stratégie AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) à Ouagadougou.- 21 p.
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET DE L'ALPHABETISATION DES MASSES: Statistiques scolaires 1993 / 1994. - Ouagadougou : direction des études et de la planification, 1996.- 100 p.

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE.- Secrétariat d'Etat à l'Action Sociale, Secrétariat Général, Direction de la Réinsertion Sociale : Stratégie d'encadrement des enfants dans / de la rue en milieu ouvert, Ouagadougou, 1990.- 18 p.

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE, Secrétariat Général, Direction de la Réinsertion Sociale;- Rapport final des journées de réflexion sur les types d'encadrements des enfants et des jeunes de la rue.- Ouagadougou, les 9, 10, 11 mai 1989.- 71 p.

MINISTERE DE L'ECONOMIE NATIONALE.- Recensement démographique de la ville de Ouagadougou: résultats provisoires, juin 1962.- Ouagadougou : Ministère de l'économie nationale, 1962.- 64p.

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE. Secrétariat d'Etat à l'Action Sociale, Secrétariat Général, Direction de la réinsertion Sociale.- Stratégie d'encadrement des enfants dans / de la rue en milieu ouvert. - Ouagadougou, 17 octobre 1990.- 18 p.

MINISTERE DE L'EMPLOI.- Secteur informel / Direction de l'Insertion sociale : Enquête sur le secteur informel.- Ouagadougou, 1987.- 42 p.

MONTGOMERY, Mark ; KOUAME, Aka ; OLIVER, Raylynn.- La relation entre le nombre des enfants et la scolarisation : le cas de la Côte d'Ivoire et du Ghana; volet 1 : « fécondité et scolarisation des enfants en Côte d'Ivoire »; volet 2 « fécondité et scolarisation au Ghana »; preuve de l'existence d'une relation entre la qualité et le nombre d'enfants (document de travail N° 112).- Washington : Banque Mondiale, 1995.- 100 p.

MORICE, Alain.- Le travail bon marché dans « le secteur informel », l'exemple des enfants et des apprentis.- Paris : Université de Paris I, 1980.- 35 p.

NGUEYAP, Ferdinand.- Société, réussite économique et travail des enfants: le cas du Kerala.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation - »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea; Ceped; Orstom, 1994.-pp. 15 - 24.- (Bulletin de liaison N° 7, août 1994).

NIEUWENHUYS, Olga.-l'économie familiale et l'exploitation du travail des enfants - à partir du cas du Kerala.- in colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 8 - 9.- (Bulletin de liaison N°4, mai 1994).

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (O. I. T);- Séminaire sous - régional (pays d'Afrique d'expression française) sur l'abolition du travail des enfants et l'amélioration de la condition des enfants qui travaillent. Rapport et documents, Genève, 1992.- 119 p.

- OUENSANI, Roger et DORAY, Bernard.- Le travail des enfants au Benin : des relations d'exploitation au nouvelles formes de solidarité._ in: colloque international « l'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris : Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp.3 - 4.- (Bulletin de liaison N° 8, septembre 1994).
- RAVOLOLOMANGA, Bodo.- De l'enfant richesse à l'enfant fardeau - l'enfant au travail à Madagascar et sa place dans l'imaginaire social.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.-pp.25 - 33.- (Bulletin de liaison N°7, août 1994).
- ROGALSKI, Michel.- Le travail des enfants, un révélateur aigu de questions nodales dans les stratégies de développement.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped; Orstom, 1994.- pp. 9 - 10.- (Bulletin de liaison N°4, mai 1994)
- ROUBAUD, François ; MINUJIN, Alberto ; VINOCUR, Pablo ; POUPARD, Pierre ; ELGHAZALI, Abdelaziz.- La valeur ajoutée du secteur non enregistré urbain au Mexique : une approche par l'enquête emploi. pauvreté et paupérisation ; caractéristiques de l'enquête sur les conditions de vie urbaine en Argentine. La mise en place de base de données agricoles. quelques réflexions à partir de l'expérience du Burundi. l'enquête démographique à passages répétés du Maroc (1986 - 88) ; méthodologie et organisation.- Paris : Insee, 1989.- 106 p.- tabl.
- SANOU, Fernand.- Analyse de la situation des enfants et des femmes au Burkina Faso. (UNICEF, plan quinquennal 1993 - 1997, secteur éducation).- Ouagadougou : Ministère de la santé, Direction des Etudes et de la Planification, Centre de Documentation, mai 1991.- 177p.
- SALOME, Bernard.- Luter contre le chômage en milieu urbain dans les pays en développement. - Paris : OCDE, 1989.- 269 p.
- SARI, Djilali.- La recrudescence de l'emploi des enfants en Algérie.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris : Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 12 - 19.- (Bulletin de liaison N° 6, juillet 1994).
- SEDGO, Pierre.- Profil des jeunes de la rue de Ouagadougou. - Ouagadougou, 5 février 1990, 10 p (article renoté).
- SOCIETE AFRICAINE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT (S.A.E.D).- Effets des migrations sur les structures agraires et l'emploi rural au Burkina Faso : Rapport Ouagadougou, Burkina Faso, Rome : FAO, 1987.- 105 p.
- STELLA, Alessandro.- Pour une histoire de l'enfant exploité.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp.35 - 47.- (Bulletin de liaison N° 7, août 1994).

- TAO, Boureima (sous la coordination de -).- Les enfants et jeunes des rues : la face visible d'un iceberg, résultats d'une enquête effectuée en 1990 à Ouagadougou et Bobo - Dioulasso.- Gouvernement du Burkina Faso, Secrétariat d'Etat à l'Action Sociale, Direction de la Réinsertion Sociale / UNICEF (Fond des Nations Unies pour l'Enfance).- Ouagadougou, 1993.- 92 p.
- TARACENA, Elvia et TAVERA, Maria Luisa.- Le travail des enfants dans les rues de Mexico.- in: colloque international - « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 6 - 7.- (Bulletin de liaison N°3, avril 1994).
- TATI, Gabriel.- Le travail des enfants au Congo: milieu rural et milieu urbain.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- p. 5 (Bulletin de liaison N°8, septembre 1994).
- TEMGOUA, Albert Pascal.- « Le travail des vacances » des enfants Bamiléké de l'ouest Cameroun.- in: colloque international « L'enfant exploité- mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea; Ceped; Orstom, 1994.-pp.10 - 11.- (Bulletin de liaison N°4, mai 1994).
- TOTO, Jean - Paul.- travail des enfants et transition démographique en Afrique: vers des stratégies nouvelles au Congo.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris : Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 20 - 28.- (Bulletin de liaison N° 6, juillet 1994).
- TOTO, Jean - Paul.- Travail des enfants et transition démographique: vers des stratégies nouvelles au Congo.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 7 - 8.- (Bulletin de liaison N° 2, février 1994).
- TOURE, Khadidia.- Les « crieurs »- les enfants dans le circuit de distribution des journaux à Abidjan.- in: colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 4 - 6.- (Bulletin de liaison N° 6, juillet, 1994).
- TRAORE, Sidiki ; ABDOUA MAHAMANE, Kabo ; OUEDRAOGO, Barthelemy.- Les groupes de population défavorisés dans l'éducation en Haute-Volta ; groupes de population défavorisés au Niger; « problèmes de sous emploi en Haute - Volta en relation avec l'éducation dans les zones rurales ».- Dakar : Unesco / breda, 1979.- 16 p.
- TURNHAN, David.- Emploi et développement : un nouveau bilan.- Paris : ocde, 1993.- 305 p.- tabl., fig.
- UNICEF.- La situation des enfants dans le monde 1994.- New-York: UNICEF, 1994.- 94 p.

- UNICEF.- Les enfants d'abord : déclaration mondiale et plan d'action du Sommet Mondial pour les enfants / la convention relative aux droits de l'enfant.- New-York : UNICEF, 1990.- 80 p
- UNICEF.- La situation des enfants dans le monde 1995.- New-York: UNICEF, 1995.- 98 p.
- VANDERIESSCHE - DURANDE, Anaël; SOULAMA N, Elise (sous la direction de).- Burkina Faso : quel avenir pour la jeunesse Ouagalaise.- Projet Jeunes - ville - Emploi; Mission de Coopération Française et d'Action Culturelle.- Ouagadougou, 1994.- 121 p.
- VAN DIJK, Meine Peter.- Burkina Faso, le secteur informel de Ouagadougou.- Paris : Harmattan, 1986.- 203p.- (Villes et Entreprises).
- VARKEVISSER, Corlien; PATHMANATHAN, Indra; BROWLEE, Ann.- Elaboration et mise en oeuvre de programme de recherche sur les systèmes de santé. (volume 2, première partie) formation et mise à l'essai d'une proposition.- Centre de Recherche pour le Développement International, Ottawa; crdi; 1991.- 376 p.- tabl., fig.
- VARKEVISSER, Corlien; PATHMANTHAN, Indra; BROWLEE, Ann.-Elaboration et mise en oeuvre de programmes de recherche sur les systèmes de santé, deuxième partie: Analyse de donnée et rédaction de rapport.- Centre de Recherche pour le Développement International, Ottawa; crdi; 1991.- 167 p.
- VERLET, Martin.- Grandir à Nina- dérégulation domestique et mise au travail des enfants.- in: colloque international « L'enfant exploité- mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea; Ceped; Orstom, 1994.- pp. 6 - 7.- (Bulletin de liaison N° 6, juillet 1994).
- VLASOFF, C.; BARKAT-E-KHUDA.- L'incidence de la modernisation sur le développement et le comportement démographique : études de cas dans sept pays du tiers-monde.- Ottawa : Crdi, 1989.-141p.- tabl., fig.
- YARO, Yacouba.- Les jeunes chercheurs d'or de Falaguntou.- in: colloque international « L'enfant exploité- mise au travail et prolétarisation »; Paris, les 14, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea; Ceped; Orstom, 1994.- pp. 4 - 6.- (Bulletin de liaison N° 5, juillet 1994).
- ZIBANI, Nadia.- l'enfant travailleur (euse) vu (e) du groupe domestique.- in colloque international « L'enfant exploité - mise au travail et prolétarisation- »; Paris, les 24, 25 et 26 novembre 1994.- Paris: Cea ; Ceped ; Orstom, 1994.- pp. 8 - 10.- (Bulletin de liaison N° 3, avril 1994).

ANNEXES

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

FLASHS

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
OPTION DEMOGRAPHIE

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL D'ENQUETE

THEME

LE TRAVAIL DES ENFANTS A OUAGADOUGOU

ELABORE PAR : Mme GNOUMOU Née THIOMBLANO BILANPOA

Période : Septembre 1995

_____ ETIQUETTE _____

NOM DE L'ENQUETEUR :

LIEU DE L'ENTRETIEN :

DATE DE L'ENTRETIEN :

N° DU QUESTIONNAIRE :

I - IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

- 1 - Nom et Prénom :
- 2 - Quel age avez-vous ? 7 9 11 13
 (En années révolues) 8 10 12 14
- 3 - Sexe m f
- 4 - Province d'origine :
- 5 - Secteur/Village habité :
- 6 - Nationalité :
- 7 - Durée de résidence à Ouagadougou :

II - SITUATION FAMILIALE

A - Statut social

- 8 - Vos parents (père et mère) sont-ils en vie ?
 .Père oui
 non depuis combien de temps ?.....
 .Mère oui
 non depuis combien de temps ?.....
- 9 - Vos parents résident-ils ensemble ?
 oui où résident-ils Ouaga Ailleurs (Pv.....)
 non pourquoi ?
- 10 - Chez qui vivez-vous actuellement :
- 11 - Situation matrimoniale du père (s'il est vivant)
- célibataire
 - marié : monogame
 polygame nombre d'épouses
 rang de la mère
 - divorcé
 - veuf
 - autres

12 - Situation matrimoniale de la mère (au cas où les deux parents ne sont pas ensemble)

- célibataire
- mariée monogame
- polygame
- divorcé
- veuve
- autres

13 - Nombre de frères et soeurs
(même mère - même père)

14 - Rang dans la fratrie

15 - Nombre total d'enfants

- du père
- de la mère

B - Statut professionnel

16 - Quelle est la situation professionnelle de votre père

- chômeur - retraité
- commerçant: dépendant - agriculteur dépendant
- indépendant indépendant
- vendeur - artisan: dépendant
- indépendant
- fonctionnaire

17 - Quelle est la situation professionnelle de votre mère

- ménagère - vendeuse
- commerçante: dépendante - fonctionnaire
- indépendante
- retraité - artisane: dépendant
- indépendante

- agriculteur: dépendante
- indépendante

III - LA SITUATION SCOLAIRE DE L'ENQUETE

- 18 - Allez-vous actuellement à l'école ?
- oui quelle classe fréquentée vous ?.....
- non êtes-vous déjà allé à l'école ? oui non
- 19 - Quel est votre niveau d'instruction
- primaire avant CE1 secondaire 1er cycle
- primaire après CE1 secondaire 2nd cycle
- 20 - Pourquoi avez-vous quitté l'école ?
-
-
- Auriez-vous aimé continuer ? oui non
- 21 - Pourquoi n'êtes-vous pas allé (e) à l'école ?
-
-
- Auriez-vous aimé aller à l'école oui non

IV - ACTIVITES DE L'ENFANT

- 22 - Quelle activité exercez-vous ?
- cireur domestique
- gardien de parking apprenti-mécanicien
- vendeur autre apprenti-artisan
- 23 - A quel âge avez-vous commencé à travailler ?
- 24 - Quelle est votre situation dans l'activité exercée?
- indépendant salarié
- aide familiale apprenti
- 25 - Pour quelle raison êtes-vous entré en activité ?
-
-

26 - Combien d'heures travaillez-vous par jour ?
.....

27 - Décrivez votre journée de travail habituel
.....
.....
.....
.....

28 - Travaillez-vous tous les jours de la semaine ?

- oui

- non combien de jours travaillez-vous/semaine?

29 - Pour les enfants scolarisés uniquement

Travaillez-vous:

- pendant les vacances ? oui

non

- pendant l'année scolaire ? oui

non

Si oui est-ce uniquement les jours où vous

N'allez pas à l'école que vous travaillez ? oui

non

30 - Avez-vous toujours fait le travail que vous exercez
actuellement ?

- oui

- non quelles activités menées vous auparavant?

.....
Pourquoi avez-vous changé ?
.....
.....
.....

31 - Comment trouvez-vous le travail actuel que vous
exercez ?.....

.....
.....
.....

32 - Si vous aviez le choix entre travailler et aller à l'école que préféreriez-vous ?

l'école

le travail

Pourquoi ?.....
.....
.....

V - QUESTION SUGGESTIONS

33 - Quelle sont vos relations avec
- vos clients ?
- votre patron ?

. Comment auriez vous aimé être traité ?
.....

34 - Que souhaitez-vous qu'on fasse pour vous aider?
.....
.....
.....

35 - Pensez-vous que c'est bien pour un enfant de votre âge de travailler ?
.....
.....
.....
.....

36 - Quels sont vos projets d'avenir ?
.....
.....
.....
.....
.....

REPUBLIQUE MALI

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES
DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

SECRETARIAT GENERAL

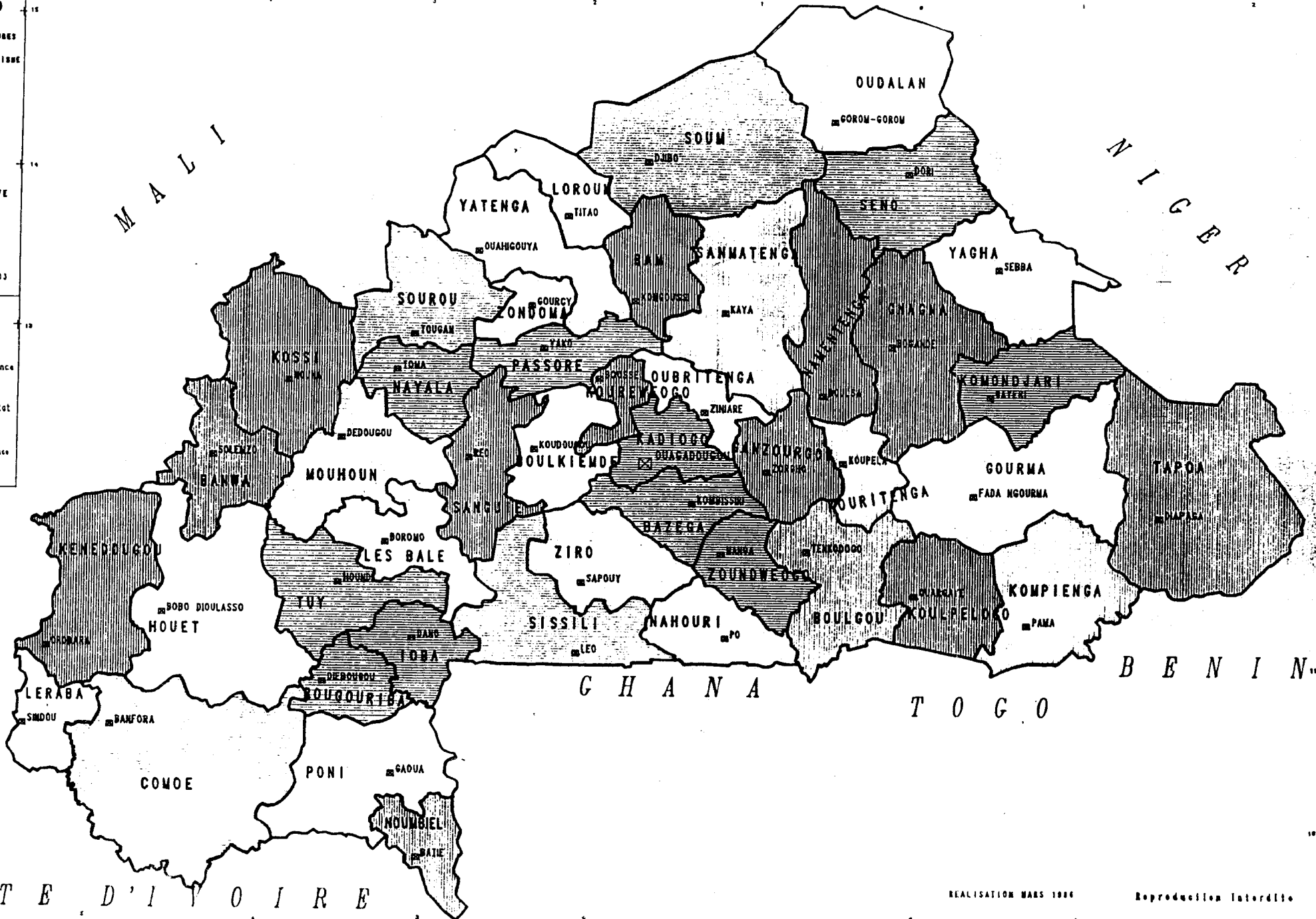


CARTE ADMINISTRATIVE
45 PROVINCES

IGB
Institut Geographique
de Burkina
03 BP 7851 OUAHAGOUA 03

LEGENDE

COMOE Nom de province
OUAGADOUGOU Capitale d'Etat
BOROMO Chef lieu de province



C O T E D ' I V O I R E

REALISATION MARS 1984

Reproduction interdite

11 : Répartition de la population résidente active occupée de 10 et plus,
selon l'occupation principale, le groupe d'âge et le sexe

Groupe d'âge	GRANDS GROUPES DES PROFESSIONS (OCCUPATION PRINCIPALE)									
	Groupe 0	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8	Groupe 9

KADIOGO - URBAIN

Les 2 sexes

10 - 14. . .	5025	-	-	-	972	478	1919	-	91	117	8602
15 - 19. . .	7500	15	-	44	4239	3384	2647	-	503	150	18482
20 - 24. . .	5507	82	357	1209	5328	6019	3568	336	843	119	23368
25 - 29. . .	4863	656	1674	3029	6739	4803	2737	1851	1060	246	27658
30 - 34. . .	4377	2213	2323	3285	5858	4083	2723	2747	1019	145	28773
35 - 39. . .	4864	2714	1774	3265	6797	2886	2562	604	628	57	26151
40 - 44. . .	4524	1425	1520	1400	4614	2438	3321	295	424	55	20016
45 - 49. . .	4024	608	535	1511	2927	1764	1800	308	323	-	13800
50 - 54. . .	3378	284	365	914	2197	688	1647	537	422	-	10432
55 - 59. . .	4050	5	-	233	2290	430	879	-	101	45	8033
60 - 64. . .	2578	-	-	107	1072	316	194	-	61	-	4328
65 +. . . .	3397	-	-	-	933	228	108	-	62	-	4728
N D. . . .	439	-	105	36	678	340	161	138	27	-	1924
Total . . .	54526	8002	8653	15033	44644	27857	24266	6816	5564	934	196295